

Janvier 1948
MONTRÉAL

Relations

LUIGI D'APOLLONIA

EDGAR SCHMIEDELER

ERNEST ROBITAILLE

ALEXANDRE DUGRÉ

MARGUERITE PERROY

MAURICE O'BREADY

J. MASSON

JULIETTE CHABOT

AUBREY F. BELL

ÉLIE BAUSSART

CLAUDE RYAN

GUY DORION

ADRIEN BOUFFARD

Se tenir au courant

**Le fléau du divorce
aux États-Unis**

**Les progrès de
l'Hydro ontarienne**

**La mère dans un
monde à rebâtir**

**Le prolétariat
industriel de l'Orient**

S O M M A I R E

JANVIER 1948

Éditoriaux 1

L'ANNÉE 1948. — L'HABITATION. — UN JUGEMENT IMPORTANT. — A QUAND RADIO-QUÉBEC? — L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.

Articles

- SE TENIR AU COURANT . . . Luigi d'APOLLONIA 3
LE FLÉAU DU DIVORCE
AUX ÉTATS-UNIS. . . . Edgar SCHMIEDELER 4
LES PROGRÈS DE
L'HYDRO ONTARIENNE. . . Ernest ROBITAILLE 6
SOUHAITS
DE BONNES RELATIONS . . . Alexandre DUGRÉ 7
LA MÈRE DANS UN MONDE
À REBÂTIR Marguerite PERROY 10
L'ESTRIE QUI S'OUVRE . . . Maurice O'BREADY 11
LE PROLÉTARIAT INDUSTRIEL
DE L'ORIENT J. MASSON 14

Commentaires 16

Théodore Roosevelt et la famille. — Belles paroles, mais actes injustes. — Le rôle temporel de l'intellectuel catholique. — Nos belles maisons à la campagne. — Les savants anglais fidèles aux humanités.

AU FIL DU MOIS 18

Étrennes, bonnes ou mauvaises. — Soixantenaire. — Équilibre et vie. — Guerre des nerfs. — Immigration. — Artisanat. — Le mouvement ouvrier en Hollande. — Ergo erravimus... — Espoir du monde.

Chroniques

- LA FRASER
VALLEY UNION LIBRARY . . . Juliette CHABOT 20
LE GRAND CERVANTES Aubrey F. BELL 21
FERNAND TONNET Élie BAUSSART 22
LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE
SE FÉDÈRENT Claude RYAN 23
L'AUTONOMIE PROVINCIALE ET LE
CANADA FRANÇAIS. Guy DORION 24
L'ŒUVRE
DES VOCATIONS TARDIVES. . . Adrien BOUFFARD 25
HORIZON INTERNATIONAL. 26
Komintern.

Livres récents 29

- Confessions. Jean-L. D'ARAGON
L'Acte de Foi Marcel MARCOTTE
XXV Lettres inédites
du Père de Foucauld A. RÉGIMBAL
Jacques Cartier devant l'Histoire . . . Paul-Émile RACICOT
The Social Thought of French Canada as
Reflected in the Semaines Sociales. . . A. REGIMBAL
La Cosaque Georges-Henri GAMACHE
Vézine Paul-Émile RACICOT
30 jours en mer, 300 jours sur terre, 30 heures dans
l'air Al. D.

En trois mots 32

NOS COLLABORATEURS

Ancien responsable de *Chantiers* et prédicateur goûté des jeunes, le P. Luigi d'APOLLONIA, S. J., nous donne une méditation pour le temps des fêtes. — Dom Edgar SCHMIEDELER, O. S. B., est le directeur du Family Life Bureau de la National Catholic Welfare Conference, secrétariat permanent de l'épiscopat étatsunien. — Nos lecteurs sont familiarisés avec les études de M. Ernest ROBITAILLE, comptable licencié, sur nos services d'utilité publique. — Mlle Marguerite PERROY, écrivain français, collabore assiduellement à de nombreuses revues. — Secrétaire de la Société historique des Cantons de l'Est, M. l'abbé Maurice O'BREADY est professeur de lettres au séminaire Saint-Charles de Sherbrooke. — Le P. J. MASSON, S. J., missiologue belge, complète ici l'étude commencée en août 1947. — Mlle Juliette CHABOT, adjointe au conservateur de la Bibliothèque de la ville de Montréal, représenta notre cité au Congrès des bibliothécaires canadiens tenu à Vancouver. — M. Aubrey F. BELL, qui vécut de nombreuses années en Espagne, est une des plus grandes autorités anglaises sur la littérature espagnole. Il publia en 1947 *Cervantes à l'Oklahoma University Press*. — M. Élie BAUSSART, directeur-fondateur de la *Terre wallonne*, nous présente l'attachante figure d'un des fondateurs de la J. O. C. dont il fut l'intime ami. — Secrétaire du Comité national d'Action catholique et président diocésain de la J. I. C., M. Claude RYAN est aussi président du groupe Présences. — M^e Guy DORION préside la section du Saint-Sacrement de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. — M. l'abbé Adrien BOUFFARD, vicaire à Saint-Anselme (diocèse de Québec), est directeur du *Bulletin de l'Union missionnaire du clergé*.

RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur : Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs : Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT,
Alexandre DUGRÉ, Émile BOUVIER, Émile GERVAIS,
René GIRARD.

Secrétaire de rédaction : Robert BERNIER

Administrateur : Paul RACINE

Prix de l'abonnement :
\$2.50 par année

A l'étranger : \$3.00
Pour les étudiants : \$2.00

publiée par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale,
sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur : Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est
MONTRÉAL - 34

Tél. : CHerrier 3101
CANADA

Relations

VIII^{ème} année, No 85

École Sociale Populaire, Montréal

Janvier 1948

É D I T O R I A U X

L'année 1948

QUE SERA-T-ELLE? Tous, aux moments de réflexion, se posent la question, avec un serrement de cœur. Déjà, au début de l'année dernière, le Saint-Père avait souligné l'importance, pour l'avenir du monde, de la conférence des Quatre qui devait se tenir à Londres à l'automne. Elle vient d'avoir lieu. Dans la mésentente. Elle vient de se clore. Dans le fiasco.

Est-ce la guerre, pour vrai, en 1948? Ou seulement celle des nerfs, prolongée? Ou l'amorce d'un apaisement définitif?

Prions la Providence qu'il ne se trouve nulle part, parmi les chefs des peuples, de fous ou de présomptueux pour chercher dans la guerre les solutions qui tardent à venir. « Avec la guerre, tout est perdu, disait Pie XII; avec la paix tout peut être sauvé. »

Prions la Providence pour que le monde tourmenté, fixant son regard sur l'idéal que S. S. Pie XII, au nom du Christ, vient de lui présenter dans sa dernière encyclique, émerge progressivement du chaos international et de l'anarchie sociale, en une humanité consciente de son unité fondamentale et des relations de justice et de charité qui doivent unir entre elles les diverses nations.

L'habitation

LA SESSION provinciale s'ouvre dans quelques jours. D'innombrables problèmes vont solliciter l'attention de nos législateurs. En est-il un seul qui, de leur part, mérite autant d'étude et de décisions que le problème du logement? Il affecte aujourd'hui la grande majorité de notre population urbaine. Il mine physiquement et moralement — quand il ne le tarit pas à sa source — le fameux « capital humain », si précieux et populaire en temps de campagne électorale. Bref, le

problème du logement engage toutes les valeurs familiales par ses incidences multiples, éducationnelles, physiques, morales, voire religieuses. Par tous ces aspects et par d'autres plus techniques: propriété, contrats, services sociaux, etc., le problème du logement est nettement de juridiction provinciale. Or, par une de ces anomalies criantes — ne faudrait-il pas dire criminelles? — la contribution de nos gouvernements provinciaux depuis quarante ans à la solution du problème sans cesse croissant du logement se réduit à peu près à zéro. Chutes d'eau, mines, routes, forêts, etc., ont fait l'objet d'incessantes législations, mais pas la famille ni le logement qui doit l'abriter et qui manque. Le peuple qui souffre dans sa chair des inconséquences de cette politique ne veut plus que ça dure et ne trouve pas drôle du tout la partie de balle des autorités fédérales, provinciales et municipales se renvoyant périodiquement le problème du logement. Des gens sérieux et vraiment désireux de régler cette affaire sont capables de s'entendre. Que le gouvernement provincial ne soit pas en mesure de le faire à lui seul, d'accord. Mais c'est à lui à prendre les devants, à ouvrir la route aux solutions d'envergure, à faciliter par une législation appropriée l'utilisation dans la province de sa part des centaines de millions de dollars déjà votés par Ottawa pour le logement.

Un jugement important

LE 28 NOVEMBRE dernier, la Cour d'appel rendait un important jugement au sujet de l'erreur sur la personne, confirmant à l'unanimité une sentence de la Cour supérieure du 29 juillet 1945 dans la cause Richer-Pharand. Napoléon Richer épouse Annette Pharand le 28 juillet 1942. Peu après, le mari constate chez sa femme des accès de nervosité et d'indécision, caractérisés par des frayeurs et des angoisses déraisonnables. Il apprend que son épouse souffrait de ces troubles

A tous nos abonnés et lecteurs, Bonne et Heureuse Année

avant et au moment du mariage. Devant la Cour supérieure, Richer plaide erreur sur la personne, disant que s'il avait connu la maladie dont souffrait sa femme, jamais il ne l'aurait épousée. M. le juge Tyndale rejette le plaidoyer du mari: l'on ne peut, remarque le juge, invoquer l'erreur sur la personne que dans le cas où cette erreur porte sur l'identité de la personne et non sur des qualités physiques ou mentales. C'est ce jugement que vient de confirmer la Cour d'appel. M. le juge Saint-Jacques, qui a lu l'arrêt au nom de ses collègues, déclare: « Il n'y a pas eu d'erreur sur la personne au sens prévu par l'article 148 du Code civil. *L'identité de la mariée n'a jamais été mise en doute et l'ignorance par le mari de la condition physique de sa femme, de sa santé, ne constitue pas un motif pour autoriser une annulation de mariage.* »

L'on ne saurait trop souligner l'importance de cet arrêt. Les avocats de l'appelant voulaient s'appuyer sur certaines décisions récentes et prétendaient déceler un flottement dans la jurisprudence concernant l'erreur sur la personne. De fait, il faut regretter quelques jugements moins heureux en cette matière. (Voir les articles du P. de Léry parus dans cette revue en décembre 1945 et février 1947.) Mais les juges Green-shields et Demers avaient rendu des sentences semblables à celle de M. le juge Tyndale. Et voici que la Cour d'appel, à l'unanimité de ses cinq juges, confirme cette manière de voir: *l'erreur sur la personne est l'erreur sur l'identité de la personne; toute autre erreur est une erreur de qualité et n'infirme pas le mariage.* Décision conforme à la saine philosophie et au bon sens, qui ont toujours distingué la personne — substance qui ne change pas — de ses qualités — accidents qui peuvent varier.

Cet arrêt est important d'un autre point de vue. Notre province n'ayant pas de tribunaux de divorce, certaines gens cherchent à élargir la base des annulations et à confondre nullité — déclaration de l'inexistence du lien matrimonial — avec divorce — tentative de rupture d'un lien réel. Il ne fallait pas que nos tribunaux prissent l'habitude d'accorder, sous couvert d'annulation, des divorces déguisés, ne fût-ce que relativement aux effets civils du mariage.

A quand Radio-Québec ?

IL Y A DEUX ANS, le gouvernement de M. Duplessis faisait adopter une loi instituant un service provincial de la radio, avec un budget de cinq millions de dollars.

Ce geste fit naître dans le cœur de bien des gens l'espoir de voir s'amorcer enfin un réseau radiophonique indépendant du monopole fédéral. Sans doute la Société Radio-Canada a-t-elle donné des résultats louables et doté le Canada d'émissions souvent remarquables par leur tenue et leur valeur culturelle. Sous la poussée des

réalités ethniques, elle a même institué un réseau presque exclusivement français.

Il n'empêche qu'il y a place pour une radio provinciale. Bien plus, des raisons impérieuses réclament son organisation. Nous les avons déjà signalées (éditoriaux de mai et juin 1946). La principale, on le devine, est que la radio, chaque jour et de plus en plus, envahit le domaine de l'éducation. Veut-on s'en rendre compte ? Qu'on consulte les chiffres officiels fournis par Radio-Canada pour 1943-1944. Sur 15,970 heures d'émissions, 5,377 furent consacrées à des sujets éducatifs, soit 33.33%. Si l'on ajoute les nouvelles, on obtient le chiffre de 7,951 heures, soit 49.49%.

L'autonomie des provinces en matière d'éducation est directement en cause. Fidèles à l'esprit et à la lettre de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, nous devons prévenir que les provinces ne soient progressivement dépossédées d'une de leurs prérogatives essentielles et aviser aux moyens techniques de les sauvegarder. En face du monopole fédéral de la radio, il n'y a qu'une réponse adéquate: la création d'une radio provinciale. Pas seulement sur le papier, naturellement, mais dans les faits.

Voici deux ans que le gouvernement a créé Radio-Québec. Où en est la réalisation ? A l'occasion de la session qui s'ouvre, le gouvernement, nous n'en doutons pas, voudra renseigner le peuple sur cette grave question.

L'Université de Montréal

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL sera plus que jamais l'œuvre de tous. La souscription lancée pour lui permettre de parachever son installation sur la montagne a suscité un concours de générosité unanime. Louons le comité exécutif de Montréal de son don de \$2,000,000, le gouvernement de la province pour sa contribution magnifique de près de \$4,000,000, les municipalités, les paroisses, les innombrables dons personnels. Est-ce l'aurore d'une ère nouvelle, de générosité désintéressée de la part des Canadiens français qui comprennent enfin que l'éducation de nos jeunes a besoin de ressources abondantes ? Jusqu'ici les appels à la charité publique émouvaient facilement le cœur de nos gens; mais les besoins de l'éducation supérieure les laissaient plutôt indifférents. Aujourd'hui, nous voyons les fruits d'une collaboration pour ainsi dire unanime, depuis les milieux bien nantis de la finance et du commerce jusqu'aux milieux populaires, en faveur de l'œuvre commune et souveraine de l'Université. Puisse cela marquer pour notre institution de la montagne la fin de ses anxiétés et le commencement d'un essor pédagogique et d'une prospérité financière, qui lui permettent de remplir dignement son rôle d'« institution de haut savoir et de directives sociales » (Cardinal Villeneuve).

SE TENIR AU COURANT

Luigi d'APOLLONIA, S. J.

C'EST FINI. Nous avons fait le tour. Encore une fois. Les soirs de décembre sont venus hâtifs, et la ville s'est illuminée dès quatre heures. Voici de nouveau janvier. 1946..., 1947..., 1948... Déjà!

Le temps coule. Temps des mathématiciens nombre pur, indifférent, sans couleur et sans âme, temps de nos *Longines* et de nos *Bulovas*. Temps des hommes aussi, aux heures trop longues ou trop brèves, tristes ou gaies, saintes ou pécheresses, utiles ou perdues. Le temps coule, et nous n'y pouvons rien.

L'homme, disait la vieille philosophie grecque, ne se baigne pas deux fois dans la même rivière. La rivière change; l'homme surtout change et passe, pèlerin, routier, chemineau vers une nouvelle terre et de nouveaux cieux. « Nous n'avons pas ici de demeure permanente, car nous sommes à la recherche de la cité future », nous dit saint Paul. Bonne année, donc, sainte, heureuse! Et le paradis à la fin de vos jours!

Le temps coule. Impossible de l'immobiliser. Encore plus de renverser son cours. Il ne reste qu'une attitude logique aux chrétiens: *se tenir au courant*.

Se tenir au courant. Si fort que nous admirions la ferveur des premiers chrétiens, ce temps est fini. Présence au monde d'aujourd'hui. Ce n'est pas mépris du passé. Seul un adolescent en mal d'affirmer sa personnalité croit que s'affirmer c'est s'opposer aux parents, aux maîtres, aux règles, aux traditions, à tout le passé. L'adolescence n'est qu'un passage vers la maturité. Devenu homme, il comprend qu'à chaque instant son présent se compose subconsciemment de tout son passé. Et du passé de ses parents... L'arbre tient par des racines.

Il est également vrai que, pour se conserver et s'accroître, il faut que l'arbre sans cesse se renouvelle. La vie est faite d'échanges, d'assimilations nouvelles et de morts partielles. Si belle soit-elle, l'Acropole est une forme d'art finie. Elle porte la marque d'un temps et d'un lieu. Nous n'allons tout de même pas nous mettre à construire des acropoles sur tous les hauts lieux du monde uniquement parce que l'Acropole est une splendeur d'ordre et d'harmonie. Les Grecs — finis! Les Romains aussi. Le moyen âge aussi, et les croisades et les cathédrales (Seigneur, nos pastiches!) et le siècle de saint Louis. Le temps et le mouvement de l'histoire sont irréversibles. L'archéologie est une étude, non une vie. Notre tâche est, avec des matériaux nouveaux, de continuer la même Église, une, sainte, catholique, apostolique. C'est une sorte de révolte contre le suprême gouvernement du monde que de vouloir retourner au passé. L'Église n'est pas une institution divine donnée une fois pour toutes; elle s'achève avec tous les chrétiens comme la passion du Christ.

« ... Nous espérons voir restituer dans un monde nouveau et pour informer une matière nouvelle, les principes spirituels et les normes éternelles dont la civilisation médiévale ne nous présente, à ses meilleures époques, qu'une réalisation historique particulière, supérieure en qualité malgré ses énormes déficiences, mais définitivement passée. » (J. Maritain.) Notre-Seigneur avait dit plus simplement: « Le royaume des cieux est encore semblable au père de famille qui tire de son trésor *nova et vetera*, l'ancien et le nouveau. »

Se tenir au courant. La vérité est plus que saint Thomas, la beauté plus que Dante, l'Église plus que le moyen âge.

D'ailleurs, comment s'arrêter? Dans cette nuit de fin d'année, il n'est personne parmi nous ni même parmi ces danseurs de minuit, leur flûte de papier aux lèvres, qui ne se demande ce qui nous attend *cette année*. Grèves. Vêtos. Rideau de fer. Persécutions religieuses. Armes secrètes, armes nouvelles. Fiasco des grandes conférences. Les metteurs en page de *la Presse*, de *l'Action*, du *Herald* n'ont que l'embarras du choix pour leurs grandes manchettes. Les menaces sont là, de tous les instants. Un événement se prépare dans le mystère des volontés humaines, et nul n'en sait ni l'heure ni le jour. Comme les premiers chrétiens, obsédés par l'imminence de la parousie, nous vivons dans l'appréhension d'une purification violente. D'un bouleversement. Un ordre de choses, d'institutions, de lois, de traditions, d'organisation économique et politique, ne concorde plus avec le réel, avec les distances supprimées, la terre ramassée, le mot, l'image, le son multipliés, l'énergie de la matière libérée. Le désordre naît des structures surannées autant que de la détresse et de l'amertume des hommes.

* *

Se tenir au courant. — Plus que jamais. Car, frappés par la précarité des civilisations, les chrétiens inclinent à désertir un monde si éphémère. Ce courant a toujours existé dans l'Église; il fixe les regards sur les valeurs définitives de l'au-delà, et fonde une spiritualité d'espérance et de détachement. Il faut être sûr toutefois que cette spiritualité soit déterminée par le détachement et non la lassitude.

Se tenir au courant. Pour chaque chrétien, comme pour l'Église, se pose le problème de concilier l'application aux tâches d'ici-bas et la recherche de l'au-delà. « Je ne prie pas pour que vous les ôtiez du monde, mais pour que vous les gardiez du monde », telle fut la prière du Christ. Tension qui fait le destin grandiose de l'Église. Témoignage à son universalité qui accorde les composants extrêmes, corps et âme, nature et grâce, temps et éternité.

Nous n'avons pas le droit de désespérer. D'aucune situation. Ce monde-ci est en même temps le champ du Père et le champ de l'Ennemi, le Royaume à la fois de l'homme, de Dieu et du diable. Il ne faut pas que le diable ait les chrétiens par le découragement. De toute notre foi, il faut croire à la toute-puissance de la grâce, aux promesses du Christ à son Église qu'il sera avec elle jusqu'à la consommation des siècles. Et avec quelle tendresse il nous assure que pas un cheveu ne tombe de notre tête sans qu'il le sache! Guerres et grèves, capital et travail, libre échange et tarifs, arts et sciences, Orient et Occident, États-Unis et Russie: tout peut préparer un nouvel âge de chrétienté. « A ceux qui aiment Dieu, tout tourne à bien », nous assure saint Paul. Et saint Augustin n'a pas eu peur d'ajouter: *même les péchés*. Oui, même le communisme.

Se tenir au courant. Fier, sûr de la victoire. Nous n'avons plus dix ans, quinze ans. Nous ne sommes plus attachés à la foi rien que par docilité. Nous ne sommes plus de petits jeunes gens pour mordre à toutes les erreurs. Pour nous donner à toutes sortes de maîtres, l'oreille nous démangeant. Nous commençons tout de même à voir clair, à distinguer entre le sable et le roc. Notre Église brille dans le monde comme une ville sur la montagne. Elle a une grandeur incomparable, des titres divins. C'est pourquoi, à l'âge d'homme, nous l'avons non seulement acceptée mais choisie.

L'hiver décline déjà, les soleils s'allongent avec la Lumière du monde qui vient de naître. Voici l'année nouvelle. *Anno Domini 1948*. Je vous laisse un souhait de l'Évangile: « Ayez confiance: j'ai vaincu le monde. »

LE FLÉAU DU DIVORCE AUX ÉTATS-UNIS

Dom Edgar SCHMIEDELER

ADMIRABLEMENT au fait des problèmes sociaux de son temps, Théodore Roosevelt écrivait jadis :

Fléau pour n'importe quel pays, le divorce facile est une malédiction pour la société, un danger pour la famille, une provocation au malheur conjugal, un usage funeste aux hommes et encore plus aux femmes.

Le peuple américain ne s'est guère soucié de l'avertissement, et cette plaie des États-Unis n'a cessé de s'aggraver. Ce fléau de la société américaine est devenu de plus en plus à la mode, et jamais les sociologues, censés être par définition spécialement préoccupés du bien de la société, n'ont considéré avec autant de légèreté ce danger qui menace la famille. On regarde désormais comme allant de soi, comme partie intégrante de la culture américaine, ce ferment de désunion conjugale, et nos dirigeants assistent impuissants à la généralisation d'une coutume désastreuse, néfaste aux hommes autant qu'aux femmes. Bien plus, l'élite elle-même a lamentablement succombé à la tentation du divorce. Trouverait-on de nos jours aux États-Unis un autre Théodore Roosevelt assez dévoué au bien public pour élever la voix et alerter l'opinion ?

Ces paroles rappellent d'une façon frappante l'avertissement de Léon XIII donné un peu auparavant :

Et il deviendra évident que ces maux (découlant du divorce) sont plus graves encore, si l'on considère qu'aucun frein ne réussira à maintenir dans les limites certaines ou prévues d'avance l'usage des divorces. La force des exemples est bien grande, celle des appétits plus grande encore : leurs excitations auront forcément ce résultat que le désir morbide du divorce, se communiquant de proche en proche, gagnera de plus en plus les âmes ; telle une maladie qui se répand par contagion ; tel un fleuve qui, franchissant ses digues, inonde tout.

D'après le Bureau du recensement des États-Unis, les progrès de ce cancer ont toujours été persistants, quoique légèrement variables. Quelques chiffres : en 1887 il y eut 27,919 divorces aux États-Unis ; 55,751 en 1900 ; 112,036 en 1916 ; 180,868 en 1926 ; 251,000 en 1939 ; 400,000 en 1944 et 613,000 en 1946.

Certes, la population a augmenté, mais pas du tout selon une proportion comparable. Par exemple, on compte 10,000 divorces en 1870 ; on en relève 180,868 en 1926, soit dix-sept fois plus. Or, durant la même période, la population est passée de 38,500,000 à quelque 117,000,000, c'est-à-dire qu'elle n'a que triplé.

Le nombre de divorces par cent mariages pour une année est la façon habituelle d'établir la proportion des divorces. Ainsi, en 1927, elle était de 16.4 ; en 1937, de 21 ; et en 1946, d'environ 31.

Chose à noter, à mesure qu'augmentait le nombre des divorces, la moyenne du temps écoulé entre les mariages et les divorces diminuait. Ainsi, selon les statistiques officielles, le nombre des divorces accordés après moins de trois années de vie conjugale croissait,

tandis que baissait le chiffre après huit ans de mariage. Aujourd'hui environ la moitié surviennent au cours des six premières années de mariage.

TABLEAU DES MARIAGES ET DES DIVORCES
1937-1946

Année	MARIAGES		DIVORCES (et annulations déclarées)	
	Nombre	Augmentation % sur l'année précédente	Nombre	Augmentation % sur l'année précédente
1946	2,285,539	42.6	613,000	24.1
1945	1,603,139	10.4	494,000	23.5
1944	1,452,394	-7.9	400,000	11.4
1943	1,577,050	-11.0	359,000	11.8
1942	1,772,132	4.5	321,000	9.6
1941	1,695,999	6.3	293,000	11.0
1940	1,595,879	13.7	264,000	5.2
1939	1,403,633	5.5	251,000	2.9
1938	1,330,780	-8.3	244,000	-2.0
1937	1,451,296	6.0	249,000	5.5
1937-39	1,403,633	—	249,000	—

A eux seuls les chiffres ne nous apprennent pas grand'chose sur le véritable processus de la désagrégation familiale. Quant aux motifs juridiques, gardons-nous de les confondre avec les causes réelles du divorce, car ils sont tout au plus des fictions légales, des catégories d'excuses ou de prétextes indispensables à la rupture en droit du lien conjugal. Le fait est notoire que le motif invoqué et déclaré est généralement celui qu'il sera le plus facile de faire accepter par les tribunaux de l'État où s'instruit la cause et qui fera le moins de tort possible aux parties et à leur progéniture.

Les motifs communément reconnus sont l'adultère, la brutalité, l'ivrognerie, l'abandon, l'impuissance, le crime et le refus de pourvoir. On invoque encore, moins fréquemment, la prodigalité, le vagabondage, la condamnation antérieure, la séparation de corps, la bigamie, l'incompatibilité, la fausse représentation et l'inconduite. Les motifs juridiques vont en somme de la simple mauvaise conduite à l'adultère. Leur interprétation varie d'un État à l'autre ; leur nombre aussi varie, passant de *un* dans celui de New-York à *treize* dans le New-Hampshire. La Caroline du Sud n'a pas de loi du divorce.

A qui cherche les causes vraies, l'influence de deux grandes révolutions modernes apparaît prédominante : les révolutions industrielle et idéologique. La première a suscité nos villes instables et complexes, dont les groupes constitutifs tendent à perdre toute influence, et où les conditions sociales et industrielles suggèrent une civilisation foncièrement antifamiliale, alors que ce devrait être le contraire. Le matérialisme ambiant, l'irréligion de l'époque, la substitution d'une moralité

de convenance à la loi morale absolue de Dieu, les signes nombreux d'un renouveau païen et la diminution consécutive du sens de la responsabilité, sont autant de fruits amers de la seconde révolution. Tout cela ne peut que compromettre l'existence de la famille à l'intérieur d'une nation, et d'un tel état de choses le divorce est un fruit normal, inévitable.

L'histoire de ses lois montre que la possibilité d'obtenir le divorce sous un seul prétexte, si bien défini scit-il, entraîne celle de l'obtenir sous n'importe quel prétexte, voire le plus futile. Impossible d'accorder le divorce pour un unique motif et logiquement en rester là.

Les déclarations judiciaires de nullité, en tant que distinctes de la prétendue dissolution du mariage par divorce civil, se sont multipliées depuis quelques années au point de figurer sur les relevés du gouvernement fédéral. Enregistrées d'abord séparément, elles sont désormais confondues avec les statistiques du divorce. Il est donc impossible d'obtenir des renseignements précis à leur sujet, mais elles se font indubitablement plus nombreuses. Il est plus facile en certains États d'obtenir une déclaration de nullité qu'un divorce. Le New-York, par exemple, qui ne reconnaît qu'un seul motif de divorce, l'adultère, admet plusieurs causes d'annulation, entre autres la *fausse représentation*, qui est susceptible de 150 interprétations différentes! Or, nous savons que les déclarations de nullité s'y sont multipliées rapidement en ces dernières années.

Il y a déjà plus d'un demi-siècle, Léon XIII comparait les conséquences sur l'institution familiale de l'acceptation ou de l'exclusion du divorce:

D'un côté, en effet, avec le lien intact, nous voyons les mariages tranquilles et en sécurité; de l'autre, la perspective d'une séparation prochaine, le péril même d'un divorce éventuel rendent précaires l'union conjugale: ils y introduisent, en tout cas, des soupçons pleins d'anxiété. D'un côté, la bienveillance mutuelle et la communauté des biens merveilleusement affermissent; de l'autre, misérablement affaiblies par la possibilité même de la séparation. D'un côté de très opportunes garanties pour la chaste fidélité conjugale; de l'autre, de pernicieuses excitations offertes à l'infidélité. D'un côté, la venue des enfants, leur protection, leur éducation efficacement protégées; de l'autre, sujettes aux plus graves dommages. D'un côté, la porte étroitement fermée aux discordes entre les familles et entre les proches; de l'autre les occasions qui s'en multiplient. D'un côté, les semences de discordes plus facilement étouffées; de l'autre, jetées plus largement et plus abondamment. D'un côté, surtout, la dignité et la fonction de la femme aussi bien dans la société civile que dans la société domestique, heureusement restaurées et remises en honneur; de l'autre, indignement humiliées, car les épouses encourent alors le péril, « après avoir servi à assouvir la volupté de leurs maris, d'être considérées comme abandonnées ».

On ne saurait détailler les conséquences du divorce; chose certaine, elles sont variées et nettement désastreuses. Cette calamité sociale frustre le mariage et la vie conjugale de leurs fins principales, lèse les époux, et l'enfant, et la société tout entière.

Pour les couples qui considèrent le mariage un tant soit peu sérieusement, comme tous le devraient, le divorce est une humiliante désillusion, un désenchantement amer. Si les conjoints se sont réellement aimés,

leur séparation ne peut qu'être extrêmement douloureuse. Et après, l'amour se change en haine et laisse une cuisante blessure. Mais l'enfant est le plus à plaindre. Sans défense, impuissant, il ne peut se faire entendre ni plaider sa cause, lui, et on lui dénie son droit à une attention constante et maximum de la part de ses parents, condition nécessaire à une croissance normale.

Un grand quotidien publiait récemment une photo prise en cour de divorce. Un père tient dans ses bras son enfant en larmes, dont la garde lui est accordée, et qu'une matrone essaie vainement de consoler; à l'arrière-plan, des amis ont peine à retenir la mère, hystérique, éperdue, qui veut revoir son petit. Des curieux regardent. L'enfant n'oubliera jamais cette scène, et sa vie en sera marquée.

Ce spectacle est courant; la même chose arrive chaque année à des centaines de milliers d'enfants, que les cours de divorce séparent de leurs parents et enlèvent à la vie de famille indispensable à leur bien-être.

Enfin, la société elle-même est touchée. Inutile de dire que le mariage dissoluble ne saurait avoir la même valeur sociale que l'union permanente. La famille ne sera jamais l'école de vertus civiques tant que les conjoints pourront rejeter à leur gré les obligations assumées par le mariage. Permettre que certaines difficultés justifient la rupture, c'est abolir le caractère sacré du mariage et donner aux égoïstes le prétexte voulu pour fuir leurs responsabilités. L'égoïsme féroce et l'indifférence absolue envers le bien de la société manifestés dans un grand nombre de divorces ont quelque chose d'affreux et de dégoûtant. Ce sont là manifestations d'une civilisation en décadence.

Il y a plus d'un quart de siècle, alors que le divorce était beaucoup moins fréquent, les évêques américains écrivaient:

L'accroissement de cette plaie qu'est le divorce est à nos yeux un symptôme de décadence morale et un grave danger pour les éléments sains de notre pays. Dans ses causes et leur dévoilement devant les tribunaux, dans ses conséquences pour les intéressés et dans son déplorable effet sur l'esprit du public, le divorce constitue un scandale national. Non seulement il détruit le foyer des époux séparés, mais il incite aussi ceux qui ne sont pas encore mariés à envisager à la légère le lien conjugal. Parce qu'on l'accorde si facilement, le divorce se répand avec une funeste rapidité, dépasse les bornes de la décence et va jusqu'à ravalier le sexe au niveau de l'instinct animal.

Cette dégradation du mariage, naguère jugé la plus sainte entre les relations humaines, compromet d'autres biens d'ordre social qui doivent procéder, non de la contrainte, mais du libre consentement d'un peuple libre. L'autorité publique, les droits individuels et les institutions elles-mêmes dont dépend la liberté en seront inévitablement affaiblies.

La société américaine a souffert et souffre encore en ses œuvres vives du mal que lui fait le divorce. Les États-Unis ont beau donner l'impression d'un pays fort, on ne peut que douter de l'avenir. Un proverbe ne dit-il pas: « Ainsi va la famille, ainsi va la nation »? Le fondement de la nation, c'est la famille. Si donc les fondations sont faibles, l'édifice est en danger de s'écrouler.

LES PROGRÈS DE L'HYDRO ONTARIENNE

Ernest ROBITAILLE

LE TRENTE-NEUVIÈME RAPPORT annuel de la Commission hydroélectrique de l'Ontario (année 1946) vient de nous parvenir. Il démontre que les progrès du réseau central et des réseaux de distribution municipaux sont merveilleux et constants.

Dans une étude: « La Beauharnois: une entreprise excellente » (RELATIONS, juin 1941), nous donnions quelques chiffres extraits du rapport de l'Hydro ontarienne de 1939 sur ses réseaux de distribution municipaux. En 1913, on comptait 45 municipalités à se pourvoir à l'Hydro; en 1946, 304. Pour avoir un aperçu des progrès réalisés dans le domaine des réseaux de distribution municipaux, il suffit d'étudier les tableaux comparés de l'actif et du passif:

	Nombre de réseaux	Actif	Passif
1913.....	45	\$ 11,907,286	\$10,468,351
1933.....	282	135,703,252	49,920,753
1939.....	293	173,522,878	34,241,490
1942.....	297	185,546,238	21,496,462
1946.....	304	232,876,284	14,308,521

En 1946, la part de propriétaire des 304 municipalités dans le réseau central se chiffrait à \$80,670,336.85 (p. 207 du 39^e rapport).

Notons en passant que depuis 1933 la valeur d'actif s'accroît de 97 millions de dollars, tandis que le passif se réduit de 49 à 14 millions de dollars. De ces 14 millions, Toronto en doit la moitié; il s'ensuit donc que le passif de 303 municipalités n'est que de 7 millions en rapport avec un actif de \$143,446,755. Voilà ce qu'ont pu faire des hommes imbus d'un véritable civisme. Comprend-on le bien qui peut résulter d'un service d'utilité publique administré au profit de la population de toute une province?

Ces 304 réseaux ont réalisé un bénéfice de plus de 218 millions de dollars, qui leur a permis de réduire leur passif à 14 millions. Ce passif, elles pourraient le liquider du jour au lendemain s'il ne fallait attendre l'échéance des obligations, puisqu'elles possèdent un actif liquide de \$41,671.895.

Le coût de distribution continuera donc de diminuer, sans compter les aménagements nouveaux qui profiteront à la clientèle. C'est ainsi que le réseau de Toronto, moins favorisé que ceux d'autres villes sous le rapport des taux, a attribué, au cours des deux dernières années, plus de deux millions de dollars au renouvellement de l'éclairage des rues et à d'autres actifs.

Après avoir constaté la situation enviable de 304 réseaux municipaux, étudions la situation financière de quelques-uns de ces réseaux, en 1946:

	Actif	Passif
Toronto.....	\$89,429,529	\$7,484,624
Hamilton.....	19,458,496	690,030
London.....	9,412,840	280,545
Kitchener.....	4,510,758	324,424
Kingston.....	2,285,839	34,615

(Ces chiffres englobent leur quote-part dans le réseau provincial)

Montréal, métropole du Canada, ne possède pas de réseau de distribution organisé sur le plan des municipalités de l'Ontario, et continue de payer très cher — malgré la création de l'Hydro-Québec — l'éclairage commercial. Ainsi, pour reprendre un cas particulier déjà cité, une consommation mensuelle de 31,860 k.w.h. avec une demande de 115 k. w. coûtait:

à l'ancien tarif.....	\$726.55
au tarif établi par la Régie de l'Electricité, le 31 janvier 1939, elle coûta.....	746.10
au premier tarif de l'Hydro-Québec.....	575.30
au dernier tarif de l'Hydro-Québec, année 1947....	517.80

Dans les villes ontariennes mentionnées plus haut, moins peuplées pourtant, et sans l'avantage appréciable d'être à proximité de l'usine très économique de la Beauharnois, les prix, au taux de 1945, eussent été les suivants pour une même consommation:

Toronto (676,887 âmes).....	\$314.03
Hamilton (174,222 »).....	272.63
London (81,158 »).....	282.67
Kitchener (36,165 »).....	348.99
Kingston (32,463 »).....	263.47

Rappelons qu'il s'agit d'une facture mensuelle.

Il est incontestable que l'Ontario a une forte avance sur nous.

Jusqu'ici, il n'a guère été question de l'Hydro ontarienne dans son ensemble: usines génératrices, lignes de transmission, propriétés du Nord, opérées par l'Hydro ontarienne pour le compte de la province et des réseaux de distribution municipaux.

Voici une étude comparative de la situation financière de toute l'entreprise en 1946 et en 1939. Ici encore, les résultats sont merveilleux. Qu'on en juge:

1946: Actif.....	\$545,545,201
Passif.....	130,715,154
Surplus de l'actif sur le passif, représentant les réserves de la Commission et des réseaux municipaux.....	\$414,830,047
1939: Actif.....	\$446,122,545
Passif.....	229,717,429
Surplus de l'actif sur le passif	216,405,116
Bénéfices réalisés au cours des années 1940 à 1946, inclusivement.....	\$198,424,931

Dans le Québec, plus favorisé de ressources hydroélectriques, nous aurions pu afficher de plus beaux résultats. Depuis quarante ans, nos dirigeants politiques ont préféré servir d'anges gardiens aux exploiters de la population. Ils ont favorisé, toléré et consacré l'usure la plus révoltante: rémunération d'un capital fictif considérable, en payant \$5,825,511 en dividendes annuels sur un bloc de 3,883,674 actions de la *Montreal Light, Heat & Power Cons.*, ne représentant aucune

mise de fonds. Que dire des énormes réserves pour dépréciation, jugées déjà excessives lors de l'enquête Lapointe (1934), mais tolérées jusqu'en 1944? Ces réserves excessives ont servi à masquer, aux yeux des actionnaires, des pertes considérables en spéculations sur le marché de New-York, s'il faut en croire une déclaration jamais contredite de l'hon. M. Mathewson, ancien trésorier de la province.

A notre connaissance, aucune enquête n'a été faite en vue d'établir quels sont les responsables et les profiteurs de ces pertes, afin de leur faire rembourser la somme perdue par la compagnie et de soulager ainsi le consommateur, si longtemps victime d'exploiteurs sans scrupule.

Espérons que nos gouvernants essaieront de réparer en partie le mal qu'il nous ont fait. Au lieu de drainer les revenus de l'Hydro vers le trésor provincial — ce qui, du point de vue du gouvernement, est fort intéressant — qu'on laisse à l'Hydro-Québec ses revenus et qu'on favorise l'établissement de réseaux de distribution municipaux, selon la méthode bienfaisante suivie en Ontario.

Quand les administrateurs de Montréal, de Québec et d'autres villes réclameront-ils de la province le droit de municipaliser, au même titre que Westmount, qui possède usine et réseau de distribution depuis 1906?

Parce qu'on aura payé beaucoup trop cher les actions et les actifs de la M. L. H. & P. Cons., ceux de la Beauharnois et de la *Montreal Island Power Co.* (voir

notre article: « Comment finira l'affaire de la M. L. H. & P. », *RELATIONS*, avril 1947), il faudra maintenir les taux assez élevés, même si le gouvernement abandonne à notre Hydro tous les revenus qui lui sont propres.

Encore une fois, ce sont les consommateurs, citadins et cultivateurs, qui subiront les conséquences des abus consacrés par leurs gouvernants. Qu'on ne se fasse pas illusion, nous ne bénéficierons pas de sitôt des taux ontariens. Sans compter que le succès de l'électrification rurale est grandement compromis du fait que l'Hydro-Québec a payé beaucoup trop cher ce qu'elle a acheté jusqu'ici, et que la centrale du Témiscamingue opère à perte. L'Hydro ne sera pas en mesure de faire entendre raison aux compagnies privées. D'ailleurs, le rôle de l'Office de l'Électrification rurale n'est-il pas très limité? Les compagnies privées n'ont-elles pas le privilège de choisir leur champ d'opérations avant les coopératives? Ne laisse-t-on pas seulement les miettes aux coopératives en leur abandonnant tout ce qui n'intéresse pas les compagnies privées?

De par la volonté de nos dirigeants, assisterons-nous à notre déchéance économique, alors qu'il eût été possible de tout transformer au bénéfice de la population de notre province, en suivant simplement l'exemple de nos voisins?

En ce domaine, comme en beaucoup d'autres, les actes valent plus que les paroles. L'exemple de l'Ontario le démontre d'une façon indiscutable.

SOUHAITS DE BONNES RELATIONS

Alexandre DUGRÉ, S. J.

PAR LE TEMPS qui court, si une revue sociale veut détailler son souhait d'heureuse année, devra-t-elle souhaiter à nos gens de meilleures relations entre la ferme et la ville, puis entre le capital et le travail? Ou souhaiter d'abord une maison de famille, ce fruit normal d'un bon équilibre et ce premier élément du bonheur? Choisissons le fruit, le foyer, qui suppose l'arbre, le bon travail engraisé de bon capital, l'effet d'une bonne politique humaine et d'une industrie paisible, conditions normales des villes en santé.

Ne revenons pas sur l'agriculture, à développer au rythme de la ville, même davantage pour reprendre le terrain perdu et conserver notre vigueur fondamentale. Si l'on n'agrandit pas notre espace vital en canalisant les surplus ruraux vers la terre promise, les villes empireront leur obésité, leur crise d'habitations. Il faut prévoir d'autres logis que les plaies du Coteau-Rouge et les casiers antisociaux, qui jurent avec l'espoir d'une vie de famille. Quelle classe souffre le plus du manque de logis à bon marché? C'est la classe ouvrière. A qui la faute? D'abord au manque d'une prévoyante politique familiale, à certaines ambitions financières et au travail ralenti des ouvriers eux-mêmes.

Sans parler des taudis à démolir et des millions de journées perdues en chômage, nos chefs myopes n'ont pas vu en 1930 que, la frontière fermée, les jeunes, restés au Ca-

nada, parviendraient à l'âge de s'établir, de se marier, de se loger. Ils ont patenté les « secours directs », au lieu d'ouvrir des champs neufs aux ruraux et d'appliquer en ville le bon axiome *Quand le bâtiment va, tout va*. On sait les conséquences: la mendicité classée, les centaines de millions jetés sans retour dans un tonneau sans fond, l'abatement immoral d'une jeunesse qui voulait être productive. Aujourd'hui que cent mille maisons devraient se bâtir, tout est si cher qu'on y renonce et qu'on gaspille. Des sages ont des économies toutes prêtes; plusieurs réclament un *Crédit d'habitation*, qui honorerait un gouvernement; la plupart désespèrent à doubler d'anciens estimés. On cite des cas, des cas, des cas: ce qui devait coûter \$5,000 a coûté \$10,000...

Sur quoi osent compter les ambitieux retardés dans leur rêve? Sur une crise! Le malheur des uns ferait leur bonheur; ils espèrent un chômage, un krach, une misère qui ramènent au sol matériaux, salaires et probité. N'y aurait-il pas une solution autre que cette chirurgie de désespoir? Ne saurait-on prévenir une crise économique en guérissant une crise de conscience? La compréhension est-elle impossible entre capital et travail, législateurs, gens de l'immeuble, chefs sociaux et simples ouvriers? Le travail bien payé, bien donné, sans lenteur ni chicane, serait plus beau pour l'humanité, plus constructif en tous sens. Nous ne sommes pas si mal en point

que d'autres, mais nous y allons, même par l'affaiblissement des consciences.

Comme les États-Unis éprouvent toujours en plus grand ce qui nous arrive en contre-coup, et comme leurs unions ouvrières projettent de consacrer \$5,000,000 à fasciner le Québec de leurs avantages, de leur puissance, de leurs divisions des classes, jusqu'à une tyrannie d'en bas qui ne vaut pas mieux que celle d'en haut, voyons ce qui se passe dans cette patrie des grèves qui défient jusqu'à Washington. Deux grandes revues y attribuent la rareté des maisons neuves, *The American* (décembre 1947) à la cupidité des gros et *Collier's* (8 et 15 novembre) à la lenteur et aux complications ouvrières. N'y aurait-il pas moyen d'échapper aux deux ?

Alors qu'il faudrait là 15 millions de logis pas chers, vu que la population s'accroît d'un million par année, l'on avance à pas de tortue. C'est que les intérêts de l'immeuble, de la banque, de la construction, des matériaux et même des unions maintiennent au parlement des coulissiers habiles aux contacts, ces *lobbyists* acharnés à bloquer ce qui favoriserait les humbles, trop oublieux aux jours d'élections, trop oubliés après. Les spéculateurs ont traité de socialiste et communiste un projet de subsides de 100 millions aux logis modestes. Les propriétaires de taudis veulent encore battre monnaie sur la misère qui tue. Ce clan provocateur ramasserait de l'or dans la tombe d'un frère. On ne le dénoncera jamais trop.

Il se bâtit des maisons tout de même: des compagnies et des particuliers se risquent. *Collier's* détaille leurs déboires, cette fois avec les hommes de métiers. *Low-Down on the Slowdown*, traduisons *Lenteur-record*, donne le la de cette critique des farces du travail, farces qu'on ne veut pas voir ici, pas à ce degré. Un spécialiste, M. Bates — remarquons, « président de l'Internationale des briqueteurs, maçons et plâtriers » et du « Comité de l'A. F. L. sur le bâtiment » — prévoyait pour 1947 la possibilité de 1,500,000 maisons: il s'est trompé d'un million! Qui en souffre? Les ouvriers, les vétérans, tout le monde. A qui la faute? Aux lenteurs sur l'ouvrage, écrit M. Hartwell.

« On a fait perdre \$330,000,000 par le rendement diminué d'un quart. Des salaires de \$3 l'heure devraient se traduire par des résultats... Il faut une révolte du public contre un état de choses qui condamne des centaines de mille familles aux taudis jusqu'à leur mort... Les chefs ouvriers nient toute culpabilité; les entrepreneurs se taisent, par crainte de représailles qui les mettraient en faillite; mais les faits sont là. Un grand bâtisseur de Californie estime que le rendement ouvrier a baissé de 57 p. c. depuis 1940. Les électriciens de Détroit ne produisent qu'à 60 p. c. A Long-Island, les latteurs, qui clouaient soixante paquets de lattes, se défilent après trente-cinq paquets, même s'il n'est qu'une heure et demie de l'après-midi, payés pour la journée. Un latteur expert *faisait* une maisonnette par jour; aujourd'hui, deux hommes y passent une journée et demie. L'enquête sur les pertes de temps des plombiers de 64 villes indique une moyenne de 32.4 p. c.: on prend 8 jours au lieu de 5. Les briqueteurs qui posaient 1,000 ou 1,200 briques sont bien gentils d'en poser 500: une règle est de 400, même de 300. En 1923, ceux d'Indianapolis en posaient 96, et ceux de Birmingham 241 à l'heure. Les plâtriers de Boston couvrent 4 verges $\frac{1}{2}$ carrées, contre 8 à Philadelphie. Les menuisiers qui prenaient \$600 de salaire sur une maison en prennent \$1,200. »

Tout est trop classifié: l'A. F. L. a dix-neuf unions majeures dans le bâtiment: les ouvriers du bois, du fer et des isolants font tour à tour leur besogne, puis regardent faire l'équipe suivante; tous payés plein temps pour des demi-journées à un ouvrage que de bons menuisiers faisaient seuls, avant cette spécialisation outrée. Le coût en rebondit: des huttes

Quonset, qui coûtaient \$1,600, bâties par des menuisiers, sautèrent à \$3,200. Des maisons pré-fabriquées qui se vendaient \$7,300, à \$46 par mois, ont renchéri de \$1,022.

Un journalier n'a pas droit de toucher un marteau, réservé aux menuisiers; ni de porter un radiateur, réservé aux plombiers de \$2.35 l'heure; ni de laver les taches de peinture sur les vitres, réservées aux peintres, qui exigent aussi de donner trois couches même si deux suffisent, qui prohibent les vaporisateurs et qui limitent à 4 pouces $\frac{1}{2}$ la largeur des pinceaux, alors que la Marine en emploie de six pouces. Le camionneur n'a pas droit de faire aller le malaxeur automatique pendant le trajet, ni même sur place: un ingénieur vient alors pousser la manette, puis on attend. Un corps de métier peut tout bloquer, par grève ou lenteur, dans une bâtisse ou dans une usine d'autos en série, bloquer la série des usines, peut-être 100,000 hommes. Le bâtiment est une industrie divisée contre elle-même. Sans doute ne périra-t-elle pas, mais elle languit, et les humbles sont les premiers à en souffrir, à se résigner au pigeonnier du troisième étage, où les enfants pâlisent ou ne naissent pas.

En plus du travail labiné, les divergences des règlements de construction aggravent la dépense, et l'on réclame un *code du bâtiment* adapté aux localités, uniforme dans les grandes villes, pour remplacer 2,000 règlements municipaux: si l'on a dressé un code uniforme des sports et du bridge, pourquoi pas de l'industrie nécessaire? Les inventions doivent pourtant avoir changé quelque chose depuis 1900... Il n'est pas indifférent au coût de mettre les plafonds à dix pieds plutôt qu'à huit, les planchers capables de porter 25 livres au pied carré ou 70 inutilement, d'espacer les montants à 40 pouces comme hier ou à 16 pouces, et de brider les caprices d'une coûteuse plomberie sanitaire.

Montréal vient de rédiger un code du bâtiment. Plus urgent encore est le code provincial du travail, que réclament à la fois patrons et syndicats catholiques, également bien disposés. Voilà qui nous ramène chez nous, dans une province qu'on industrialise à fond et qui devra profiter de l'expérience des autres, tant du côté patronal que du côté ouvrier.

Si l'on continue la malheureuse tactique de céder la grande industrie aux étrangers matérialistes, il faut les prévenir qu'ils n'auront pas droit de vie et de mort. Si l'on a le bon sens de favoriser les gens du pays, de développer le Québec par et pour les Québécois, on ne doit pas improviser, on doit former employeurs et employés selon la même doctrine catholique: ils s'entendront mieux. La conscience n'est pas affaire d'un bout de prière et de messe; elle doit veiller à tous les actes humains, au travail, aux affaires, à la justice dans les salaires et dans le rendement: huit heures payées, huit heures données, comme une douzaine d'œufs n'est pas dix ni huit. Le genre trustard de capitaux mouillés, d'administration boursouflée — cet inutile et coûteux *overhead*, avec salaires de luxe — est aussi empoisonnant que la lenteur au travail, le sabotage des heures, la critique et les grèves injustes. Il doit y avoir moyen que les patrons ne traitent pas de *croches* les chefs ouvriers, quittes à se faire traiter de *bandits*... Les catholiques ne devraient être ni croches au travail, ni bandits au bureau. Il faut réussir l'éducation de la conscience professionnelle, de la conscience totale: éducation difficile parce qu'elle se heurte à l'écueil d'argent, à l'esprit faussé, au genre du voisin non catholique, dont nous serions bientôt une mauvaise copie au carbone.

Si tous les moyens sont bons pour étouffer l'employeur ou l'employé, où est la morale chrétienne? On est paganisé, apostat six jours sur sept, sans le respect mutuel exigé par le quatrième commandement, et sans l'honnêteté requise par

les septième et dixième. Certains prétendus *neutres* sont des demi-révoltés, parfois carrément voleurs, comme dans ce véritable *hold-up*: l'entrepreneur d'une maison à dix milles de Montréal y transporte ses hommes et leur paye deux heures d'ouvrage pour ce temps perdu. C'est gentil tout plein. La maison terminée, il construit en ville, sans besoin de voiturage. Un beau matin, il trouve ses gens assis sur le chantier sans frapper coup. Qu'est-ce qui se passe? — « On veut nos deux heures payées... Oui, les heures qu'on recevait là-bas. — Mais! vous n'avez plus à voyager! — On veut nos deux heures, ou bien on s'en va. — Me faire un coup pareil? J'ai un contrat à remplir; je vous traite bien... — On veut nos deux heures payées. » Il fallut payer. Brigandage, vol, chantage, injustice absolument coupable, avec obligation de restituer l'argent et de se confesser. Peut-on laisser fausser les consciences, qui accusent des manquements aux prières et qui oublient ces fautes graves? — « Mes patrons volent cent fois plus! — Si c'est vrai, ils seront damnés aussi, damnés avec distinction... »

Pour éviter de sales critiques, les employeurs devraient expliquer les bilans, prix de revient, risques encourus et profits raisonnables. Avant d'arriver à la co-gestion, ne peut-on communiquer les idées, faire appel aux talents, intéresser à l'affaire, partager des bénéfices? On a fait grand état de plusieurs industries qui ont survécu, puis rejoint la prospérité, grâce à de bonnes patiences, même à des prêts d'argent consentis par les ouvriers, mis au courant des difficultés du gérant. Au lieu de tomber chômeurs, ils ont tenu l'usine en marche; ils ne seront pas limogés à quarante ans, ils ont vérifié l'axiome: *L'ouvrier ne fait d'argent que si le patron en fait*. Capital et travail sont les deux jambes, également nécessaires pour courir. L'entreprise boiteuse n'arrive à rien.

« Les difficultés devraient se régler moins par la loi que par les bons sentiments, écrit un Américain qui semble bien impartial à dénoncer les défauts. La loi de prohibition n'a pas guéri les buveurs. Pas trop d'avocats ni de politique dans les affaires, ni d'un côté ni de l'autre. » Avec des unions trop agressives, la force a changé de bord; et la malhonnêteté ouvrière n'est pas meilleure que l'autre. L'Église recommande le syndicalisme comme protection, non comme domination. Ni les patrons ni leurs hommes ne sont parfaits. Entre catholiques, entre Canadiens, on devrait pouvoir se parler, se comprendre, mettre de l'eau dans son vin, pratiquer la justice et la charité fraternelle. On a remarqué la différence de vue entre le catholique Ford II, qui veut humaniser la machine, et son grand-père qui, sans le vouloir, a mécanisé l'homme. Le jeune Ford est social, moins autocrate, même dans la production massive, qui a trop changé le travail. Dans son armée de 130,000 employés, il ne veut pas traiter avec des numéros sur la liste de paye, mais avec des êtres humains, comme au temps des ateliers de village. Il veut donner à l'ouvrier moderne les quatre points de base qu'il désire: « sentiment de sécurité, chance d'avancement, traitement humain et dignité provenant de la conviction que son œuvre est utile à la société ». Il démocratise l'administration, invite aux suggestions et croit « les communications mauvaises dans une rue à sens unique ». Poli et avenant, il s'attache son monde, bien qu'une forte ivraie communiste cherche à ruiner les bons rapports.

Les semeurs de mécontentement font la vie dure à beaucoup d'industries. Est-il surprenant que les employeurs guettent les inventions qui supprimeront 5, 10 ou 20 hommes? Moins d'employés, moins d'ennemis. La machine ignore le droit de grève: quel débarras si tout se faisait par boutons électriques! Adieu les révoltés, hier si humbles pour demander un emploi, demain tout prêts à démolir le patron! Pourquoi pas l'usine? Lors d'une grève, un gérant tout seul

opéra trente-six métiers, à la place de six tisseuses qu'il réengagea. Ici et là, quand un nouveau travail trop vite, les saboteurs du moral l'accostent: « Veux-tu ruiner la besogne, toi? » Ou bien ils expliquent doucement à cette bête noire qu'on en fait juste assez pour garder sa tête hors de l'eau. Si ce castor ne comprend pas, on le brime, on souille la poignée de son armoire, on noue ses manches d'habit, on le fait culbuter, en s'excusant, bien sûr! Chacun admet que le niveau de vie monte avec la production, mais il craint la surproduction qui ferait chômer. Ce qui arrivera, c'est que le capital aussi fera la grève, en renonçant aux placements industriels. On veut prévenir ces deux laideurs chez nous.

S'il est un groupe susceptible de bonne entente et de bon travail dans la bonne humeur, c'est bien notre C. T. C. C., la belle floraison de syndicats nationaux, qui visent à réaliser la salutaire doctrine sociale de l'Église. Le vrai travailleur chrétien ne cherchera pas à copier le non-chrétien, mais à le dépasser, à lui enseigner de la grandeur; il regardera le travail, non comme punition mais comme bénédiction, et lui fera donner tout le rendement possible, matériel et spirituel. Chaque année, les syndicats nationaux vont voir le menuisier Joseph à son Oratoire: c'est pieux, c'est prometteur; encore faut-il que le travail de tous et de chacun s'en ressente.

Le jour où nos syndicats auront la renommée de fournir « mieux que les autres », des hommes *dépareillés*, aux constructions et aux manufactures, ils feront prime; ils toucheront des bonis; on courra après leurs menuisiers, plombiers, peintres, etc. On saura qui engager pour un ouvrage garanti, rapide et fièrement accepté. Les matériaux devenus moins coûteux et les journées mieux remplies décideront une série de constructions, grandes, moyennes ou petites, qui présentent hésitent à se lancer par crainte d'aboutir à un gouffre. S'il survient des griefs, nos syndicats ne sont pas, comme certains le pensent, « des congrégations pieuses »; ils savent parler, débattre leurs intérêts le front haut, les yeux dans les yeux. Nos patrons, formés dans leur Association également catholique, verront chez les employés des collaborateurs, des êtres humains, des âmes, des frères. Au lieu de tendre à la division des classes, ils tendront à l'union, à l'unité dans la même foi et les mêmes intérêts. Si l'on a horreur d'un paternalisme décrié, l'on veut le bien commun: prospérité nationale, justice et charité.

Déjà certaines industries proposent des coopératives d'achat ou de logement ouvrier avec jardin, pour le bonheur familial. Tel patron suggère « les Pâques sociales du patron: vivre une semaine par année sur le salaire moyen de ses hommes », pour bien se mettre dans leur peau et voir ce qu'il faut changer. N'est-ce pas du pur Évangile de faire aux autres ce qu'on voudrait pour soi? Le monde se meurt de ne plus s'entr'aimer pour Dieu. Il y reviendra ou ce sera la guerre, au dehors et au dedans. Si nous, Canadiens, ne pouvons guérir les maladies internationales, du moins guérissons nos malaises nationaux et sociaux. Quel bond de prospérité, quel exemple à l'Amérique, en même temps qu'une justice rendue à notre foi! L'homme ne vit pas seulement de pain... Nos deux formes de syndicats, patronaux et ouvriers, seraient la lumière du monde. On nous répéterait la louange donnée aux premiers chrétiens: *Voyez donc comme ils s'aiment!* Le travail baptisé chrétien bâtirait les deux demeures du temps et de l'éternité. Au lieu des « damnés de la terre, des trop riches et des trop pauvres », on aurait des frères dans le Christ, des familles heureuses dans des maisons confortables, joyeuses, aimant Dieu et le prochain. Le rêve est-il trop beau? Non, car le régime de propriété privée doit créer des propriétaires, et la foi chrétienne doit créer des patrons et des travailleurs chrétiens. Ce retour à la normale guérira la fièvre du monde; c'est notre souhait d'une santé recouvrée.

LA MÈRE DANS UN MONDE À REBÂTIR

Marguerite PERROY

LA VAGUE de matérialisme qui déferle sur l'humanité, la guerre inhumaine ayant fait sauter — ou du moins ébranlé — toutes les digues, se rue brutale contre ce dernier refuge humain de l'esprit: la famille.

Cet effort ne date pas d'aujourd'hui. Entre les deux guerres, une déléguée soviétique, Mme Kollontai, attaquait furieusement ce qu'elle considérait comme un servage: la tâche de la mère au foyer. Elle allait jusqu'à prétendre que le sentiment maternel, orientant sa vie, la rapprochait de la bête! Triste siècle déboussolé, où l'on en vient à flétrir, avec des mots honteux, ce que tous les peuples, même païens, ont vénéré unanimement chez la Femme: l'aurole mise à son front par la maternité.

D'autres temps ont connu la *femme bête de somme*: tous les temps, hélas! l'ont vue ravalée au rang de *bête à plaisir*. Le nôtre seul se sera signalé par cette bassesse et cette profanation: ne voir et ne vouloir dans la mère que la *reproductrice*.

Contre cette conception sacrilège, toutes les forces spiritualistes devraient se dresser et se coaliser, pour sauvegarder le véritable idéal maternel. D'autant plus que, dans l'effondrement inouï de toutes les valeurs jusque-là respectées, dans l'universelle remise en question des assises mêmes de toute société, la mère, avec tout ce que sa mission comporte d'essentiellement spirituel, demeure le meilleur pour ne pas dire le seul espoir humain de la civilisation menacée.

Il importe donc de déjouer le plan, diaboliquement habile, de ceux qui entendent, sous prétexte de libération, de personnalité mieux épanouie, d'égalité factice entre les sexes, ne laisser à la mère, de sa maternité sacrée devant les cœurs bien faits, que la part inférieure, celle qu'elle partage avec les autres vivants.

Mère des corps, celle qui engendre un *petit d'homme* devient aussi, *ipso facto*, formatrice, éducatrice, mère des âmes. De là sa noblesse hors pair. Pour la lui conserver en dépit des attaques franches ou sournoises, une offensive spiritualiste a donc été lancée depuis des années.

Après la pause inévitable causée par la guerre et ses servitudes, elle reprend une nouvelle ampleur.

L'action entreprise en France par l'*Union féminine civique et sociale* pour le retour de la mère au foyer, condition nécessaire de sa mission maternelle, peu à peu s'élargit et déborda les frontières. En 1937, un Congrès international réunissait à Paris des personnalités résolues à une action mondiale dont « la mère ouvrière de progrès humain », surtout la mère se consacrant totalement à sa famille, devait être à la fois le but et le pivot.

« Dans un monde à refaire »... Ces mots, dans l'intitulé du nouveau Congrès suscité en 1947 par Mlle Butillard et ses collaboratrices, signifient nettement la tâche de restauratrice qui leur paraît aujourd'hui, parmi tant de ruines morales pires que les autres, incomber à la mère consciente de sa grandeur.

Il ne s'agit point ici de résumer, — ce qui risquerait fort de les trahir, — les travaux du Congrès, mais de marquer le sens de cette manifestation et de l'effort conjugué qui y fut amorcé.

Remarquons ceci d'abord: toutes les conceptions spiritualistes se sont retrouvées et unies, dans une commune volonté d'empêcher l'abaissement du rôle maternel entrepris par le matérialisme de toute obéissance, et de magnifier, au

contraire, en lui assurant toute son extension dans la famille et pour la famille et dans la société, l'irremplaçable mission de la mère. De l'ensemble des rapports et communications (parmi lesquels on a beaucoup remarqué les synthèses de réponses envoyées par les Cercles de Fermières du Canada) sur la vie des mères à travers le monde: de la mère chinoise à la mère biélo-russienne, en passant par la mère grecque ou espagnole, se dégage un double fait: d'abord la guerre, avec l'appauvrissement général, avec les coupes sombres causées dans la population masculine par les batailles et les déportations, amena pour la mère, surtout dans l'Est de l'Europe, une surcharge énorme de travail matériel, aux dépens de son activité éducatrice.

D'autre part, la nécessité d'une production accrue, pour hâter le relèvement des pays dévastés, en freinant la crise économique et l'inflation, invite des hommes d'État à courte vue et ceux qui camouflent de prétextes honorables leurs desseins matérialistes, à jeter la mère en holocauste au Moloch de l'industrie. On sait à quoi cela mène du seul point de vue démographique. En voici un exemple: dans une ville française, on s'avisa d'honorer, le jour de la fête des Mères, une femme qui donnait à la patrie, outre une nombreuse famille, une activité de productrice dans une usine. On chercha. En vain. Les *deux services* ne vont pas de pair.

Contre la monstrueuse obligation, que d'aucuns voudraient instaurer, du travail des mères — travail forcé s'il en fût — avec son corrélatif inévitable: l'éducation étatisée, fonctionnarisée, il faut faire front résolument en s'opposant, par un vaste mouvement d'opinion, à l'industrialisation de la mère, si l'on ose ainsi parler. Mais ce n'est pas assez: il faut restaurer dans les esprits, les lois et les mœurs, cet idéal maternel dont la réalisation, en une multitude de vies, suffirait à rendre impossible, et même *improposable*, toute mesure législative qui, en brimant la mère, la dégoûterait de la maternité.

Ce n'est là qu'un aspect de la lutte engagée autour de la mère et pour elle. Ne pas permettre qu'on l'arrache à sa mission propre, c'est quelque chose. Faire prendre conscience à tous, et à la mère elle-même, de la valeur sociale, humaine, civilisatrice, de sa mission, c'est mieux. Encore faut-il la lui rendre moins onéreuse, dans un monde où toute vie se complique; où, d'autre part, les progrès matériels devraient servir le progrès moral, au lieu de le supplanter.

Ce ne sont pas les congressistes de Paris qui parleraient des *servitudes du ménage*. Cependant, plusieurs vœux tendent, à juste titre, vers l'allégement des labeurs matériels, grâce à l'électricité et aux machines, afin que la mère, moins surmenée, moins harassée, ait le temps de se cultiver et de cultiver les jeunes plants humains dont Dieu la fit jardinière.

Des difficultés sans nombre paralysent la bonne volonté éducatrice des mères. Tout ce qui peut les aider à les surmonter, tout ce qui libère pour d'autres tâches une partie de leurs heures, est un gain pour la civilisation.

Nouvelle vestale, la mère doit entretenir le feu visible du foyer et rien de ce que cela comporte ne la diminue, au contraire. Encore faut-il que cela ne l'absorbe point corps et âme; car elle doit allumer, protéger, alimenter une autre flamme, la flamme spirituelle, dans l'âme des siens et d'abord — car on ne donne que ce qu'on a — dans la sienne propre.

Et donc, si, comme on l'a conclu, « la tâche ménagère de la femme a une réelle importance pour le bien-être humain,

une indéniable valeur au point de vue économique, et une incidence énorme sur l'économie d'un pays », il faut dire aussi que tout ce qui rend cette tâche moins accablante libère les énergies maternelles, pour sa mission spirituelle.

En effet, c'est de la mère « que dépendra, dans une large mesure, si la technique et le matérialisme vont étrangler l'humanité... Si l'humanité se perd, ce sera parce que les mères auront été inférieures à leur tâche », ou parce qu'une société à rebours en aura paralysé, ou du moins gêné, l'accomplissement.

Pour parer à ce double péril, si grave à l'heure où la mère, la vraie mère, apparaît sur le monde en furie comme une bouée de sauvetage, fut fondé au Congrès le Mouvement mondial des Mères, en vue de faire adopter, par l'opinion et les pouvoirs publics, la Charte internationale de la Mère — droits et devoirs — rédigée pendant le Congrès.

Ce mouvement sera « le lien vivant entre les femmes préoccupées de la situation de la mère ouvrière de progrès humain, le centre de leur action », pour atteindre le but du Congrès et obtenir les conditions de vie physique, intellectuelle, éco-

nomique, sociale, politique et morale, indispensables à l'ouvrière maternelle du progrès humain.

Le Secrétariat général (25, rue de Valois, Paris, I) en sera assumé, en France, par l'*Union féminine civique et sociale*, initiatrice des Congrès internationaux sur ce thème vital. Ajoutons que, si les conclusions et la Charte furent rédigées de manière à ne blesser aucune autre conception religieuse ou philosophique inspirée du spiritualisme, elles le furent également de manière que la doctrine catholique, en ses pures exigences, n'ait rien à y reprendre.

Souhaitons que, dans chaque nation et même à l'O. N. U., comme le suggérait une déléguée française, les animatrices du mouvement réussissent à faire triompher la cause de la Mère. C'est aussi la cause de la civilisation. « Les femmes font et défont les maisons », dit un proverbe. La folie des hommes a détruit en grande partie la maison humaine, ébranlé ses fondements. Pour la refaire solide, habitable à tous, accueillante à la paix, pour la refaire selon le plan de Dieu, nous ne pouvons guère compter que sur la Mère.

Si elle le veut et si tous nous l'y aidons, elle sera la restauratrice de la civilisation.

PAGE DE GÉOGRAPHIE HUMAINE

L'ESTRIE QUI S'OUVRE

Maurice O'BREADY, ptre

TROIS GROUPES, aux aspirations et aux destinées différentes, ont envahi l'Estrie, les Cantons de l'Est, y laissant chacun leur empreinte: les Loyalistes, les Britanniques et les Canadiens français.

I. — LES LOYALISTES

Ces sujets américains, durant la révolte de 1775-1783, choisirent de rester fidèles au roi d'Angleterre. Une fois l'indépendance obtenue, ils se trouvaient mal à l'aise au milieu d'une population qui les regardait comme des réactionnaires indésirables, et qui les malmenait. Les Loyalistes ne virent qu'une solution à leur épineux problème: traverser au Canada, devenu colonie anglaise depuis 1760. Plus d'une cinquantaine de milliers d'entre eux passèrent la frontière et demandèrent asile à notre pays. On estime que les seuls Cantons de l'Est en absorbèrent 10,000; les autres se réfugièrent dans les provinces maritimes et surtout en Ontario, où ils constituèrent la province du Haut-Canada en 1791.

Déjà, au cours de la guerre de l'Indépendance, des Loyalistes adjoints aux corps militaires canadiens, en particulier à celui du général Burgoyne en expédition vers New-York, avaient reçu la permission de transporter leurs familles au Canada. Comme on revenait de ces expéditions par le lac Champlain et le Richelieu, les familles de ces recrues avaient immigré par groupes le long de cet itinéraire, nommément à Saint-Jean, à Chambly, à Saint-Ours et à Sorel. En 1784, on comptait déjà un total de 5,500 Loyalistes installés à ces divers endroits. Le gouvernement canadien octroya à ces fidèles sujets des terres aux environs de ces localités.

Dès 1783 aussi, des rebelles américains, tentés par les faveurs consenties à leurs congénères loyalistes, demandèrent leur admission dans le Canada. Haldimand, soupçonnant que ces ex-révolutionnaires contamineraient de principes douteux la population canadienne, renvoya fermement toutes leurs requêtes; mais, en dépit de son opposition, les territoires avoisinant la ligne 45° se peuplèrent bientôt d'Américains, tant non-loyalistes que loyalistes, traversés au pays plus ou moins clandestinement. C'est à la Baie-Missisquoi (Phil-

lipsburg) surtout que ces intrus, presque tous d'origine hollandaise, se concentreront d'abord, et c'est de là qu'ils essaieront vers Shefford, Brome, Knowlton, Hatley, Ascot, etc. Ultérieurement, des centaines probablement de réfugiés inconnus et d'origines diverses passèrent directement, à travers bois, du Vermont vers les cantons actuels de Stanstead, Barford et Hereford.

On peut donc affirmer que la colonisation de nos cantons a débuté après la révolution américaine, que le peuplement s'est étendu en partant surtout de la Baie-Missisquoi, que le drapeau loyaliste a présidé à l'immigration américaine et que des éléments non loyalistes se sont vite glissés parmi les nouveaux venus.

En 1791, cet envahissement devint plus officiel, parce que le gouvernement, qui, jusque-là, avait craint l'influence des ex-rebelles, changea de politique et décida d'accorder des cantons complets à tous les requérants sans distinction qui voudraient se grouper sous un chef en société de quarante membres. Le chef, dit pétitionnaire, présentait une liste de quarante aspirants-colons et demandait l'arpentage du canton convoité, et Londres, par son Comité de Terres à Québec, devait faire délimiter les lots, tout en retenant deux sur sept comme réservés à la Couronne et au clergé anglican, puis les pétitionnaires recevaient leurs titres légaux. Le système fonctionna mal durant des années, puisqu'aux pétitions adressées dès 1792, on ne commença à répondre que vers 1797.

Les chefs de cantons et leurs associés, dont on peut supposer la bonne foi et le réel désir de coloniser, essayèrent bien plus d'ennuis qu'ils n'en souhaitaient. Prenons, par exemple, le cas d'Elmer Cushing, qui demande le canton de Shipton en 1797 et qui y arrive en 1798; il n'obtient ses lettres patentes que le 4 décembre 1803: on lui concède 58,692 acres de terre qu'il distribue entre ses quarante-six associés. Après avoir atteint Richmond de peine et de misère, soit à pied en suivant les rives embroussaillées du Saint-François, soit en canot d'écorce (ce fut le cas pour Cushing et sa famille), soit par longues marches et durs portages par les forêts du Vermont, le lac Memphrémagog, la rivière Magog et le Saint-

François, les colons, subissant les inconvénients et les dangers de la vie des bois, sans écoles, sans missions régulières, sans lieux de ravitaillement plus rapprochés que les Trois-Rivières, durent attendre jusqu'en 1811 l'ouverture du chemin Craig, le premier que le gouvernement ait daigné ouvrir. Les mêmes ennuis attendaient tous les Américains des autres cantons. Gilbert Hyatt, pour sa part, dut s'ouvrir lui-même un chemin de soixante milles de longueur pour venir de la Baie-Missisquoi aux Grandes-Fourches; et malgré les profits qu'il tirait de son moulin bâti à l'embouchure de la Magog, il faisait banqueroute en 1811.

Résultats: ces défricheurs, Loyalistes réels ou colorés, se dégoûtèrent de se faire leurrer par un gouvernement qui leur promettait mer et merveilles et qui lésinait pour ouvrir des routes et bâtir des écoles. Ils quittèrent en bon nombre la région pour monter vers l'Ontario naissant ou pour retourner aux États-Unis. Les plus tenaces traversèrent la crise, mais ce fut la minorité. On rencontre encore leurs descendants parmi nous, les Wood, Bangs, Patton, Hibbard.

II. — LES BRITANNIQUES

En juillet 1800, après maints pourparlers et malentendus entre le Comité exécutif, le gouverneur général et les représentants de la Couronne à Londres, on en vint à la décision d'accorder des terres gratuitement, non seulement à des groupes d'associés, mais à tout individu qui en demanderait. La loi stipulait cependant qu'on devait s'arrêter à un maximum de 1,200 acres de terre par particulier. Pendant l'administration de Shore Milnes, nous assistons à une distribution extravagante du domaine de la Couronne. De 1800 à 1815, les membres du Conseil, avec l'approbation du gouverneur, vont donner gratuitement à tout venant des milliers d'acres de terre, et pendant de longues années on aura à subir les tristes conséquences de cette politique imprévoyante. Ces immenses étendues resteront abandonnées; on en viendra même à ne plus connaître leurs véritables propriétaires.

Rien ne nous éclairera mieux que des noms et des chiffres. Notons que les Loyalistes figurent de moins en moins parmi les concessionnaires, et que l'étendue octroyée dépasse dans tous les cas le maximum prévu de 1,200 acres.

Dès avant la décision du gouvernement, trois personnages très inconnus, mais évidemment en bonne intelligence avec le Comité des terres, devançant les termes de la loi, s'étaient fait octroyer à titre personnel d'importantes propriétés: en 1799, le lieutenant-gouverneur donnait par lettres patentes 5,200 acres à Gilbert Parker dans le canton de Hinchinbrook, 12,600 à David Stewart dans Clifton et 20,800 à Robert Gordon dans Hemmingford. Et John Black, député de Québec, se servait à lui-même, la même année, 53,000 acres dans le canton de Dorset. A plus forte raison après 1800, une fois la permission donnée par le gouvernement, on sauta sur l'assiette au beurre: en 1800, John Jones, marchand de Québec, obtient 24,662 acres dans Huntertown; William Grant, membre du Conseil législatif, 27,000 dans Grantham; Hugh Finley, conseiller exécutif, 41,700 dans Stanbridge; Denis Létourneau, marchand de Québec, 24,000 dans Tewkesbury; le Révérend Toosey, ministre anglican de Québec, 24,000 dans Stoneham; en 1802, on concède 15,000 acres à chacun des commerçants suivants: Simon McTavish (Chester), Benjamin Jobert (Halifax), William McGillivray (Inverness), Nicolas Montour (Wolfestown), Isaac Todd (Leeds), Joseph Gregory (Arthabaska), Joseph Frobisher (Ireland). Ce Frobisher détenait à sa mort, en 1810, 57,000 acres. En 1802 encore, David Alexander Grant, neveu du conseiller législatif, soutire 25,200 acres dans Upton; William Lindsay, assistant-greffier de l'Assemblée législative, 23,753 dans Wickham; Thomas Scott, contrôleur des douanes, 21,991 dans Durham; divers vétérans de 1775, 50,900 dans Windsor

et 43,135 dans Simpson; en 1803, Patrick Langan, 24,463 dans Bulstrode; George Langmore, médecin de la garnison de Québec, 11,478 dans Kingsey; en 1804, Henry Caldwell, receveur de la province, 12,262 dans Westbury; en 1805, le même Caldwell, 26,153 dans Melbourne. Et *tutti quanti*. Sir Robert Shore Milnes posséda, à un moment donné, plus de 60,000 acres.

Dans la période qui court de 1805 en montant, pas ou à peu près pas de concessionnaires loyalistes ou canadiens-français. Et si l'on considère que, sur une population de 260,000 âmes, en 1808, on ne comptait que 200 Anglais dans le Bas-Canada, on jugera que les Britanniques se sont servis plus royalement que loyalement. Les successeurs de Milnes, comme Craig (1807), Prevost, Drummond, Sherbrooke, Richmond et Dalhousie, montrèrent un peu moins de largesse dans l'octroi des terres de la Couronne, mais on constata encore des appétits d'ogres. Comme cas intéressants, signalons ceux de Milnes lui-même, qui se tailla un domaine de 21,406 acres dans Stanstead en 1810; de l'hon. Dunn, membre du Comité des Terres, un de 11,600 dans Stukeley en 1816; du Right Reverend Jacob Mountain, *lord-bishop* de Québec, un petit de 4,435 dans Stukeley en 1816; de W. B. Felton, officier retraité de marine anglais établi ici même, 26,500 dans Ascot et ailleurs; de William Osgoode, juge en chef de la province, 12,000 dans Sutton et Potton en 1817.

Notons encore qu'après son installation à Sherbrooke en 1834, la *British American Land Company* accapare à son tour des étendues immenses dans nos cantons, soit 18,990 acres dans Bolton, 24,000 dans Brome, 9,242 dans Potton, 7,800 dans Auckland, 89,488 dans Bury, 17,094 dans Clifton, 1,800 dans Compton, 2,200 dans Ditton, 18,850 dans Eaton, 4,400 dans Hereford, 10,188 dans Marston, 33,825 dans Newport, 4,287 dans Westbury, 4,607 dans Farnham, 24,795 dans Stoke, et ainsi de suite dans à peu près chaque canton. En tout, la Compagnie acquit du gouvernement ou de particuliers, dans l'Estrie, un total de 1,094,272 acres.

Pour tout dire, de 1800 à 1840 environ, le meilleur sol tomba entre les mains de compagnies voraces ou de quelques particuliers (marchands, militaires retraités ou membres du gouvernement) qui ne visaient dans la colonisation qu'une occasion de pécuniaire: est-il besoin d'insinuer que ni le juge Osgoode, ni le receveur Caldwell, ni le lieutenant-gouverneur Milnes ne se mirent en peine d'abattre ou de faire abattre un seul arbre dans les domaines qu'ils s'étaient attribués!

Ces pratiques pour le moins étonnantes avaient cours au vu et au su de tout le monde, avec la connivence des gouvernants, et malgré les protestations du groupe majoritaire des Canadiens français coincés le long du Saint-Laurent.

Ce procédé ne manquait pas d'ingéniosité: les grands propriétaires fonciers, qui avaient reçu leurs lots gratuitement, pouvaient les revendre ensuite à tant l'acre. Et si l'acheteur retardait, c'était tant mieux, car avec l'ouverture des chemins et le défrichement lent mais progressif des squatters voisins ou des Loyalistes demeurés sur leurs concessions, la valeur de leur propriété montait. Et cet agiotage était d'autant plus intéressant que les grands propriétaires s'arrangeaient pour s'exempter des taxes de chemins ou autres.

Aussi, le résultat le plus criant de ce système fut le retard de la pénétration chez nous des colons de bonne foi, ainsi que la crise d'émigration qui affola la province entre 1835 et 1860.

J'admire la largeur de vues de ceux qui, pour confondre l'abbé Groulx, soutiennent que si les Canadiens français n'ont pas osé s'emparer plus tôt des Cantons de l'Est, c'est uniquement leur faute, puisque les lois du temps ne les ont jamais empêchés de s'installer par ici. Ce serait bien le comble! Aucune loi ne les en empêchait, soit, mais ce favoritisme effréné à l'endroit des profiteurs ne suffirait-il pas à

leur défendre l'accès de nos domaines? Les circonstances parfois paralysent plus qu'une loi prohibitive. Nous pourrions nous éclairer d'un petit rapprochement: aucune loi ne vous défend, aujourd'hui, de louer la maison de votre rêve, et pourtant, vous vanteriez-vous de pouvoir trouver un logis dès demain, et sans difficulté? Aucune loi ne nous défend d'aspirer à une simple dignité de sous-ministre ou à un modeste poste de fonctionnaire, et pourtant, comptez-vous en grand nombre les sous-ministres ou les fonctionnaires qui nous représentent à Ottawa?

Pour ma part, j'épouse l'indignation de Groulx devant l'ambition démesurée de deux cents privilégiés qui gardaient improductifs quelque huit millions d'acres de bonne terre, pendant que les nôtres, surpeuplant la vallée du Saint-Laurent, devaient traverser aux États-Unis pour y arracher leur vie.

III. — LES CANADIENS FRANÇAIS

Le salut ne devait arriver qu'en 1852. Sans doute, l'infiltration française dans nos régions avait débuté avant, mais ce n'était qu'une infiltration sourde, une osmose laborieuse, pas une pénétration à fond de train, en bandes joyeuses par la grande porte.

Timidement, pacifiquement, on se glissa sans titre légal, ou on se résigna à payer aux propriétaires, à gros prix parfois, des lopins de 50 et 100 acres, et on se battit contre la forêt avec la même ardeur que les Loyalistes de naguère.

A la vérité, les Canadiens obtinrent, mais tard déjà, quelques lots modestes dans Stukeley (Constant et Languedoc en 1827, Deneau en 1834, Poutre, Commète et Giroux en 1836, Poissance et Lefebvre en 1838, Surprenant en 1839, Lonctin, Depelteau et Barbeau en 1840, Pinsonneau en 1841, et une douzaine d'autres avant 1845). Autant dans Ély. D'autre part, on ne relève aucune concession du gouvernement à un Canadien français dans Hatley, ni dans Barnston, ni dans Stanstead (excepté à Bois en 1802), ni dans Orford, ni dans Ascot, ni dans Shipton (excepté à Languedoc en 1827), ni dans Stoke, ni dans Melbourne. Dans Wotton, Emberton, Auckland, Garthby, la population française n'entre qu'après 1850.

Mais dans la suite, la pénétration française a marché si bien qu'au bout de trente ans, vers 1880, malgré l'arrivée de nombreux colons irlandais, écossais et anglais, les Canadiens français égalaient en nombre, dans nos cantons, les habitants de toutes les autres races réunies. Aujourd'hui, ils comptent pour plus de 90% de la population.

Que s'est-il donc passé? Des hommes énergiques et clairvoyants ont enfin paru, qui se sont élevés contre le système de spéculation qui prévalait depuis 1800. A la tête de ces hommes, citons avec fierté celui qui deviendra en 1874 le premier évêque de Sherbrooke, Antoine Racine, curé de Stanfold. On connaît trop peu cet exploit de nos missionnaires colonisateurs.

Depuis longtemps déjà, l'abbé John Holmes, qui avait missionné à Sherbrooke de 1824 à 1827, se scandalisait de voir le territoire de son ancienne juridiction fermé aux colons de bonne foi. L'abbé Bernard O'Reilly, son élève, qui fut aussi curé de Sherbrooke de 1846 à 1848, s'émut lui aussi de cette anomalie, et, dès 1846, il se mit à prêcher aux Canadiens des rives du fleuve la possibilité de se procurer de riches terroirs dans nos Townships de l'Est. Il suscita des sociétés de colonisation, prépara l'opinion et révéilla à son tour les curés chargés de desservir les embryons de paroisses semés entre Sherbrooke, Stanfold et la Beauce. Les missionnaires de ce district se concertèrent, et dès 1848, ils élaborèrent un manifeste de quarante pages, que rédigea M. le curé Antoine Racine, et qui parut le 30 mars 1851. Le document s'intitule *le Canadien émigrant*, ou *Pourquoi le Canadien français*

quitte-t-il le Bas-Canada? Il porte la signature de douze curés: James Nelligan, curé de Leeds, J.-H. Dorion, missionnaire à Drummondville, Antoine Racine, à Stanfold (Princeville), Léon Provencher, à Tring, Charles Trudelle, à Somerset (Plessisville), L.-Ad. Dupuis, à Halifax, B. McGauran, à Sherbrooke, Luc Trahan, à Shipton (Richmond), N. Leclerc, à Lambton, P. de Villiers, d'Arthabaska, Jérôme Sasseville, à Kingsey, et J.-M. Bernier, vicaire d'Halifax.

Dès le 18 juin 1851, un Comité spécial est chargé d'étudier ce mémoire et d'en faire rapport. Le 20 août, T. Fortin, président du Comité, confesse au gouvernement que « les raisons données par ces révérends messieurs sont appuyées sur des preuves solides et concluantes ». Et il prie le gouvernement de passer un acte dans le sens requis par lesdits missionnaires.

Que contenait donc ce mémoire si impulsif? Résumons-le très brièvement. Les auteurs se désolent de l'émigration vers les États-Unis: « Pendant les cinq dernières années avant 1849, plus de 25,000 de nos compatriotes ont quitté le Canada. » Ils décrivent ensuite la richesse et la beauté des Cantons de l'Est. Ils énumèrent et développent les obstacles à faire sauter: 1° le prix trop élevé des terres, 2° le manque de chemins et de voies de communication. « Le mal, concluent-ils, le grand mal vient principalement de ce qu'une grande partie des terres des *Townships* de l'Est sont tombées entre les mains d'un nombre de propriétaires assez limité, qui n'ont d'autre but que de spéculer. Voilà les obstacles. »

Ils proposent ensuite les remèdes: 1° imposer une taxe de deux sous par acre sur toutes les terres incultes de la Couronne, du clergé et surtout des grands propriétaires; 2° établir un bon système de voirie plus en rapport avec les localités; 3° ouvrir de bonnes voies de communication et réparer les principales routes déjà ouvertes... Il faut lire tout le document pour se rendre compte de la logique de ces propositions.

M. Racine parut devant le Comité spécial en juillet 1851; on le questionna longuement pour obtenir de nouvelles précisions, de nouveaux conseils; on fit enquête pour déceler les abus et vérifier les besoins. Enfin, à la gloire de Racine et de ses collaborateurs, on sanctionna par une loi, en 1852, tout le programme que dressait leur opuscule.

Inutile d'indiquer les résultats, puisque nous les constatons aujourd'hui; le diocèse de Sherbrooke, qui couvre presque tous les Cantons de l'Est, compte plus de 165,000 âmes, dont 154,000 catholiques. Et sans l'initiative hardie de Racine, il y a cent ans, il est probable que nos domaines croupiraient encore, improductifs, entre les mains de quelques financiers affamés de profits.

Le peuplement de l'Estrie, conditionné presque exclusivement par la question de l'aliénation des terres, se poursuit donc en trois phases assez distinctes: de 1785 à 1805, les Loyalistes ou les pseudo-Loyalistes entrent chez nous sous l'effet de la déclaration de l'Indépendance américaine; de 1800 à 1850, des profiteurs, en presque totalité des Britanniques, accaparent le sol et retardent la colonisation; de 1840 à 1900, les Canadiens français accèdent au domaine de la Couronne et le convertissent en une luxuriante contrée.

Les Loyalistes cherchaient la liberté; ils trouvèrent des tracasseries et de la méfiance. Les Britanniques cherchaient des récompenses et de la spéculation; ils ont trouvé du patronage et du lucre. Les Canadiens cherchaient de l'espace vital, et ils ont rencontré de l'obstruction.

Les Loyalistes se sont effacés, soit en fuyant, soit en se fusionnant à l'élément anglais. Les Britanniques, favorisés par leurs richesses, s'agrippent à nos cantons en y dominant le commerce. Les Canadiens français, grâce au clergé, se sont implantés pour de bon dans le sol et accroissent sans cesse leur supériorité numérique et culturelle.

LE PROLÉTARIAT INDUSTRIEL D'ORIENT

J. MASSON, S. J.

Un premier article par le P. Masson, paru dans la livraison d'août, a décrit les « masses paysannes d'Orient » et leurs tragiques problèmes de subsistance et d'affranchissement. Celui-ci étudie le prolétariat ouvrier de ces mêmes pays. (N. D. L. R.)

DANS LES TERRES d'Asie, s'établissent, à des degrés divers et à la manière occidentale, la grande industrie et tous les emplois citadins que nous connaissons bien.

L'Extrême-Orient compte de grandes villes qui ne le cèdent pas aux nôtres quant à la population. Calcutta, avec ses faubourgs, compte en 1941 deux millions et demi d'habitants; elle est la seconde ville de l'Empire britannique; Bombay en a un million et demi; et l'Inde renferme encore dix autres villes de plus de 350,000 habitants. En Chine, Changhai dépassait déjà les trois millions, il y a dix ans; Hankow, Pékin, Hangchow, le million; et cinq autres cités avaient plus de 500,000 habitants. Le Japon, avant la guerre, groupait trois millions d'hommes à Tokyo. Osaka en avait environ deux millions et demi, elle qui n'en possédait que 300,000 en 1875; quatre autres agglomérations dépassaient les 500,000 et trois encore les 100,000 âmes. Si le Japon, en 1898, comptait 82% de paysans, il n'en avait plus que 49% en 1930!

Cet « exode vers les cités », où faut-il en chercher les causes, sinon dans le développement de l'industrie à la moderne et du grand commerce. Les statistiques de l'*Annuaire des Statistiques du Travail* (B. I. T., Genève) sont éloquentes à ce point de vue. Il vaut la peine de les étudier d'un peu près, malgré leur sécheresse.

L'Inde compte parmi ses hommes 55% de salariés, et 27% parmi ses femmes. Beaucoup, à vrai dire, sont des salariés agricoles; mais pourtant l'industrie en requiert 15.3 millions, le commerce 7.9 millions, les emplois domestiques 10.8 millions, les transports 2.3, les mines 346,000.

Le Japon occupe, en professions salariées, 58.8% des hommes et 33% des femmes, dont 5.6 millions dans l'industrie, 4.4 millions dans le commerce, 251,000 dans les mines.

Sur la Chine, nous n'avons pas de données détaillées récentes, mais l'Afrique vient ici en ligne de compte.

L'Union sud-africaine, notamment, pour sa population colorée, salarie 77% des hommes, 62.4% des femmes: tous se sont rués soit dans les mines et les industries, soit dans les emplois citadins.

Le Congo belge, dont la guerre a développé fortement l'industrie extractive ou transformatrice, doit avoir actuellement presque un million d'« ouvriers » sur dix millions d'habitants. Le centre noir extra-coutumier de Léopoldville compte plus de 100,000 âmes, estime-t-on; les groupes du Katanga sont fort nombreux.

SEMENCES DE RÉVOLUTION

Tous ces milieux ouvriers indigènes, développés artificiellement en quelques années, sont instables, insatisfaits, et souvent avec raison.

Ils poussent avec la rapidité des champignons. Si l'on place à l'indice 100 le coefficient d'emploiement en 1929, le Japon en est à 175.3 en 1939, l'Union sud-africaine à 164.6 à la même date, et le Congo belge à 200 peut-être en 1945. Aucune société n'est capable de bien organiser des « raz de marée » aussi énormes et aussi rapides.

Les conditions de travail sont souvent épouvantables: d'abord les indigènes, habitués à une libre vie en plein air,

souffrent énormément du seul fait d'être fixés et claustrés, sur un rythme incessant et fiévreux; ensuite les contrats d'emploi sont souvent inhumains. Au Japon, en 1939, la durée courante du travail était de dix heures dans les industries métallurgiques et de constructions métalliques, de neuf heures aux filatures de coton, de onze heures presque dans les fabriques de papier.

La situation n'était pas meilleure ailleurs. En 1936, l'Inde n'a pas encore ratifié les Conventions internationales sur l'âge minimum d'entrée au travail, ni celles qui fixent des assurances pour l'ouvrier, ni celles qui le protègent du travail forcé. A la même date, le Japon n'a pas donné son accord à la proscription du travail de nuit pour femmes et enfants, ni aux assurances, ni à l'octroi du repos hebdomadaire.

Des hommes, des femmes, des enfants vivent une existence infernale: parmi la chaleur, le bruit, la poussière, dans des travaux qui les tuent; cela pour un salaire souvent très maigre, et parfois... décroissant en ces dernières années. Au Japon, ces salaires passent, comme puissance réelle d'achat, de 100 en 1929 à 78 en 1939; l'Inde voit en plusieurs régions la même dépréciation.

Aussi les « salariés » vivent-ils souvent dans le dénuelement. Vêtus de haillons, ils s'entassent dans les banlieues lépreuses, habitent des huttes de branches et de paille en Afrique, des taudis à Calcutta et ailleurs.

On dira que certaines usines organisent des camps de travailleurs. Ce n'est vrai qu'en certains cas; encore l'atmosphère de ces camps, leur climat extérieur et leur tenue morale laissent souvent à désirer.

Sur ce sujet affligeant, le *Pro Apostolis* de mars 1936 nous a donné des témoignages tristement éloquentes, portant notamment sur l'Inde, le Japon, le Congo. En décembre 1935, la même revue nous décrivait les *compounds* d'Afrique du Sud, dans les environs des usines, et les quartiers pauvres de Johannesburg où vivaient 50,000 noirs... Il n'y a pas, du reste, uniquement le problème matériel. Bien payés ou mal payés, ces ouvriers — arrachés à leur habitat et à leurs usages ancestraux — se sentent mécontents. Le mépris où le blanc les tient généralement, cette fameuse *colour-bar* dont on ne parle que ça et là, mais qu'on observe presque partout, achève de les irriter.

Ces « évolués », comme ils s'appellent, ces « évoluants », ainsi qu'on les nommerait plus justement, veulent être « comme les blancs ». Ils désirent avoir comme eux une maison, un beau costume, des délasséments, des plaisirs... jusques et y compris, hélas! cette dureté, cette indiscipline, cette inconduite, cette ivrognerie, dont les blancs leur donnent trop souvent l'exemple.

Si vous ouvrez l'*Annuaire des Statistiques* du B. I. T. pour 1940, vous y voyez signalées les principales organisations syndicales qui ont pris pour tâche de grouper les ouvriers indigènes, afin de les défendre contre l'exploitation et de leur acquérir les droits fondamentaux. Deux constatations vous frappent immédiatement. D'abord, les effectifs de ces groupements (1935-1936) sont relativement très minces: à peine 300,000 membres pour la Chine, 200,000 pour l'Inde, 25,000 pour l'Afrique du Sud. Seul, le Japon est un peu plus avancé avec 400,000 syndiqués, mais c'est là encore une minorité des salariés.

La seconde constatation est plus triste encore: tous ces syndicats sont de tendance socialiste ou communiste! Pas un seul n'est chrétien! Qu'a donc fait, que doit faire le chris-

tianisme pour sauver les ouvriers, la masse innombrable des ouvriers ? Des centaines de milliers au Congo belge, en Afrique du Sud, en Afrique du Nord. Des millions, des dizaines de millions dans l'Inde, au Japon, en Chine !

C'est le cas de redire le *misereor super turbam*. Mais que peut-on réaliser ? Il faut sauver à la fois la santé, le travail, l'âme de ces pauvres gens.

Leur santé, on l'a dit, est terriblement attaquée par la vie dans l'usine et dans les taudis, le manque d'hygiène, la dureté de l'effort, l'alimentation parfois insuffisante. La médecine catholique doit donc venir à leur secours.

ŒUVRES SOCIALES CATHOLIQUES

Certes, de belles choses ont été réalisées déjà. Avant la guerre, de 1923 à 1937, l'Institut médico-missionnaire de Wursburg avait envoyé quinze médecins aux pays lointains. L'association française *Ad Lucem* a établi au Cameroun, notamment avec le vaillant docteur Aujoulat, hôpital et dispensaires. La revue *Rythmes du monde* nous parlait encore récemment de cet effort. Au Congo belge, la *Fondation médicale de l'Université de Louvain au Congo (Fomulac)*, qui débutait en 1936, a construit, à Kisantu : quatre pavillons de 35 mètres destinés aux malades noirs ; tout un village pour les jeunes mères ; une école d'assistants médicaux indigènes. A l'autre bout de la colonie, à Katana, dans le Kivu, des installations analogues ont été établies.

Toutefois, ce n'est encore là qu'une goutte d'eau dans l'océan. Et le domaine de la médecine n'est pas le seul !

Il faut voir les ouvriers chez eux. Des infirmières et assistantes sociales doivent être envoyées dans les quartiers indigènes des villes, et aussi du reste dans les huttes campagnardes. Religieuses ou laïques, elles doivent apprendre aux « maîtresses de maisons » (terme ridiculement optimiste, hélas !) comment tenir leur habitation dans l'ordre et la propreté, comment nourrir bien et sans gaspillage leur mari et leurs enfants, comment donner à ces derniers des habitudes hygiéniques et morales. Les religieuses, un peu partout, et certaines laïques çà et là, par exemple au Katanga (Élisabethville), accomplissent cette besogne essentielle.

Mais guérir ou prévenir les maladies du corps n'est encore rien. C'est au moins autant dans leurs âmes que sont malades les prolétaires indigènes. Pour les arracher aux plaisirs immoraux ou grossiers, la mission s'efforcera de les grouper en sociétés de délassement et de formation : gymnastique, sports, musique, cercles d'étude, bibliothèque, contribueront à remplir utilement et agréablement les loisirs. L'on songe aux succès obtenus en ce domaine par les Pères Scheutistes de Kinshasa — Léopoldville...

Avec les meilleurs des ouvriers noirs, les plus avancés, on fondera — s'ils sont jeunes encore — la J. O. C. Plusieurs sections existent déjà en Afrique du Nord, en Afrique du Sud, au Congo belge. Il en est de même dans l'Inde, et çà et là en Chine. Les aînés s'affilieront aux Syndicats chrétiens que l'on cherche à former partout, et qui débutent notamment au Congo belge.

Pour mieux atteindre les ouvriers, l'Église essaiera de transformer les patrons chrétiens. Quelle réussite que ce M. Lo-pa-hong, grand industriel et « capitaliste » chinois, mais plus encore grand chrétien et apôtre, dont tous les malheureux ouvriers de Changhaï pouvaient attendre le secours, dont les œuvres sociales ont recueilli des milliers de pauvres, et dont le nom est encore aujourd'hui béni par tant d'hommes ! Si l'Afrique et l'Asie avaient quelques centaines de Lo-pa-hong, quel progrès ne verrait pas l'apostolat ouvrier de l'Église !

C'est dans le même sens que, en esprit de fraternel dévouement, des étudiants universitaires de Tokyo s'en al-

laient passer leurs jours de congé avec les enfants d'ouvriers, dans la banlieue de la capitale.

Toute l'Église doit s'y mettre pour gagner la classe ouvrière païenne ; nous n'avons que trop perdu les ouvriers d'Europe : la leçon doit servir à quelque chose !

« LA FAUCILLE ET LE MARTEAU »

Par le jeu de la politique, ces deux instruments sont devenus l'emblème d'une révolution antichrétienne. Ils sont pourtant les symboles des forces créatrices profondes de la masse humaine.

Oh ! sans doute l'esprit doit régner, et c'est lui qui conduit le bras. Mais la grande foule des hommes manie « la faucille ou le marteau ». Et cette grande foule est païenne.

Après les exposés précédents, parfois techniques, et précis jusqu'à la sécheresse, il importe, avant de terminer, que nous voyions défiler devant nous ces multitudes : un chant fameux les appelle « les damnés de la terre », mais la charité de l'Église missionnaire veut les racheter.

Combien sont-ils ? Peut-être bien — avec leur famille — un milliard en tout... Savons-nous ce que cela signifie ?

Au rythme sourd de leur pas fatigué, les voici qui passent devant nous : dix de front, un rang par mètre, un rang par seconde.

Ils passent : le musulman nord-africain, au corps maigre, aux muscles de fer ; le fellah de lourde stature et de pesante démarche ; le noir mal évolué d'Afrique centrale et méridionale.

Ils passent : le pauvre *Indien* en dhoti blanc, dont la frêle stature est due à des siècles de misère, l'Indochinois aux membres déliés mais grêles, le Chinois taciturne et tenace, le petit Japonais que ses privations ont rendu plus menu...

Ils passent... Un mois s'écoule... Ils passent jour et nuit. Six mois, une année s'écoule. Ils passent toujours. Ils portent en main ou sur l'épaule l'outil de leur lourd travail : la légère charrue de bois, la faucille des longues moissons, la houe des insuffisants labourages ; et le marteau, la scie, la cognée, la truelle, tous les instruments de l'ouvrier.

Ils passent... Quatre ans s'écoulent.

Voici enfin les derniers rangs de la caravane. Tous les chrétiens de toutes les terres missionnaires s'y sont groupés, car ils sont presque tous paysans, artisans, et pauvres. Mais, malgré cette mobilisation totale, qu'ils font pauvre figure !

Après un cortège de païens qui vient de durer des années, leur défilé... ne prend pas même un mois !

Lecteur, ce n'est pas à un jeu futile d'imagination que l'on vient de vous convier.

Pour venir au secours de la misère des foules, les missions ont besoin d'hommes, d'argent, besoin surtout de prières.

Du défilé interminable, montaient des cris de désespoir et des chants de haine.

La religion chrétienne seule, améliorant cette terre dans la charité et promettant le ciel à l'espérance, peut les changer en clameurs de joie, en mélodies d'apaisement.

L'ancienne liturgie chrétienne faisait s'avancer vers l'autel, à l'offertoire de la messe, les paysans portant des fruits de leur terre ; et nous lisions dernièrement l'histoire de tel jeune jociste qui, retrouvant la même inspiration, soulevait au-dessus de son établi, comme au-dessus d'un autel, la pièce qu'il venait de finir et l'offrait à Dieu de tout cœur.

Deux milliards de mains calleuses, noires de terre ou de cambouis, attendent le missionnaire, qui leur apprendra ce geste, apaisant et fécond.

THÉODORE ROOSEVELT SUR LA FAMILLE

EN CE MOMENT où l'on ne parle que de tarifs, traités de commerce, contingentements..., il est opportun de relire un vieux texte, plein de sens commun, et qui vient de Théodore Roosevelt:

« Il y a une certaine tendance à exagérer l'accessoire dans les problèmes publics et les politiciens, en particulier, sont portés à se laisser absorber par des questions qui ont une certaine importance, mais une importance éphémère si on les compare aux problèmes fondamentaux. La loi du tarif ou celle du change n'ont littéralement aucune importance en regard du problème vital de la conservation de l'unité fondamentale de la société: c'est-à-dire de la famille. Si le mari et la femme remplissent leurs devoirs vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis de leurs enfants, comme le leur enseigne le christianisme, nous pouvons être certains que les autres problèmes se résoudront par eux-mêmes. Si au contraire nous avons résolu les autres problèmes de la manière la plus sage possible, cela ne nous servira de rien, si nous avons perdu notre âme nationale; et nous la perdrons, si nous ne réussissons pas à placer sur ses vraies bases la loi des relations familiales. »

BELLES PAROLES MAIS ACTES INJUSTES

IL Y A quelque temps, écrit M. Charles Gautier dans *le Droit* du 13 décembre, un ministre du cabinet ontarien est allé assister à un congrès qui se tenait dans la ville de Québec et, au grand étonnement de son auditoire, il a parlé en français pendant trois quarts d'heure.

Au lendemain de cet événement, un confrère de langue anglaise disait que les Canadiens français n'eussent pas dû être surpris et que, s'ils l'avaient été, c'est parce qu'ils ne se tenaient pas au courant de ce qui se passe au Canada anglais: « Un nombre de plus en plus grand d'Anglo-Canadiens cultivés, écrivait-il alors, apprennent à fond le français, le parlent chaque fois que l'occasion leur en est donnée, lisent de la littérature française, et s'ouvrent ainsi de nouveaux horizons. » Et il concluait: « On nous dit parfois que l'Ontario ne comprend pas le Québec. Nous craignons aussi quelquefois que beaucoup de personnes dans le Québec ne comprennent pas l'Ontario. »

A la suite de quoi M. Gautier pose une série de questions, fort pertinentes: « Comment se fait-il qu'au même moment où l'on fait une gloire aux Anglo-Canadiens d'apprendre le français, des lois persécutrices empêchent des milliers d'enfants canadiens-français, dans plusieurs provinces, d'apprendre convenablement leur langue maternelle, dans des écoles entretenues par les impôts de contribuables de langue française? Si les Canadiens français ont acquis tant de mérites, s'ils représentent une richesse économique, nationale et culturelle pour tout le pays, pourquoi sont-ils, en tant de hauts lieux, l'objet d'un ostracisme systématique? Pourquoi s'oppose-t-on avec tant d'acharnement à leur expansion? se lève-t-on contre la reconnaissance de leurs droits scolaires et contre le développement de leur culture? »

Et M. Gautier de rappeler les paroles fermes prononcées il y a deux ans par M. l'abbé Arthur Maheux devant un auditoire en majorité anglo-canadien: « Aucune unité de pensée et d'orientation ne peut être pleinement réalisée au Canada, à moins que la question des écoles ne soit réglée selon les règles de la véritable justice, et en accord avec le principe d'autonomie reconnu aux petites nations, à des groupes dont la culture occupe dans le monde une place moins importante que la culture française en général et que la culture canadienne-française. »

A V E C O U S A N S COMMENTAIRES

LE RÔLE TEMPOREL DE L'INTELLECTUEL CATHOLIQUE

Dans sa magnifique lettre pastorale Essor ou Déclin de l'Église, de février dernier, S. Ém. le cardinal Suhard, archevêque de Paris, définit le rôle auquel sont appelés les intellectuels catholiques, sur le plan de l'action temporelle, dans l'élaboration de la Cité:

MAIS VOUS n'hésitez pas davantage à appliquer également vos recherches au domaine de la civilisation. De quoi s'agit-il, en effet? De construire le monde nouveau, de définir et préparer les structures qui permettront à l'homme d'être pleinement homme, dans une cité digne de lui; de transfigurer toutes choses pour en faire un monde chrétien. Vaste programme qui déborde largement les efforts d'une génération, et qui exige un double effort.

Un effort d'analyse: vous avez à vous prononcer sur la civilisation actuelle pour la juger, la flétrir ou la corriger. Comme nous le disions naguère, vous dresserez un bilan objectif de notre « civilisation urbaine » d'aujourd'hui, avec ses concentrations géantes et ses accroissements continus; avec les tares de sa production inhumaine, de sa répartition injuste, de ses loisirs épuisants. Puis, par un effort de synthèse, à partir des fautes du présent, mais surtout de ses aspirations et de ses promesses, vous tracerez un vaste plan d'« urbanisme », et d'humanisme, envisagé en fonction de l'homme, de ses capacités, de ses besoins. Toute la somme de vos travaux accumulés devra être employée à cette synthèse géante du monde à venir. Ne vous y montrez pas timides. Mais défendez, imposez, au nom d'une science où personne ne devrait vous égaler, votre conception magistrale et libératrice du monde et de l'homme.

Dans cette exploration, dans ces réformes, en effet, vous seuls serez totalement « humanistes », car vous seuls pourrez fournir à la civilisation qui se fait une norme valable: une juste conception de l'homme. C'est l'idée chrétienne de la nature humaine, et elle seule, qui permettra de ne pas déshumaniser l'homme. Au lieu de laisser la technique l'écraser sous prétexte de le libérer, au lieu de parler du progrès technique comme d'un bien en soi, qui justifie tous les sacrifices présents et individuels, vous partirez toujours de l'homme lui-même qui est une « personne » indépendante. C'est pour lui qu'on construit la cité. C'est elle qui est faite pour lui, car elle passera, tandis que lui survivra dans son âme immortelle et même, à la résurrection de la chair, dans son corps, prolongement d'ici-bas. Il faut être chrétien, — non pas, sans doute, pour entreprendre — mais pour « réussir » totalement cette élaboration de l'homme: seul le point de vue de Dieu peut pousser le sujet humain à son ultime développement, en lui rappelant qu'il est « infini dans ses vœux », sans cesse en quête de dépassements, et que l'arrêter à un stade, dont on ferait « l'âge d'or », c'est l'étouffer, c'est le faire mourir. Sous cet angle, il entre dans la mission de l'Église de rappeler — et elle n'a cessé de le faire, autrefois comme aujourd'hui — les exigences auxquelles doivent répondre les organisations temporelles, sous peine de défigurer en l'homme l'image de Dieu.

C'est ainsi que nous la voyons, en matière sociale, rejeter de nos jours à la fois l'anarchie de l'économie libérale, qui

fait de la lutte la loi du progrès, et la conception étatique, dans laquelle la liberté individuelle est absorbée au profit d'une puissance anonyme, pour orienter vers les solutions où l'organisation est obtenue par la conspiration des volontés libres, dans le respect des sociétés naturelles: familles, entreprises, professions, etc.

Ainsi, votre mission présente comporte une étude et une réforme profonde des structures, et ceci en tous les domaines. La plus urgente concerne la vie sociale et économique. Nous savons que des chefs d'entreprise courageux, en contact étroit avec les milieux ouvriers, ont écouté la voix pressante de l'Église en France leur rappelant naguère « simplement, mais fortement, le principe d'une orientation de plus en plus nette » des relations du capital et du travail « vers le contrat de société ». Ils travaillent hardiment, par leurs idées et leurs réalisations, à rénover dans ce sens l'esprit et la structure de leur entreprise, en associant les travailleurs à sa gestion, à sa propriété et à ses fruits. Nous savons par ailleurs qu'un grand nombre de laïcs cherchent à promouvoir une organisation professionnelle véritable, qui dose sagement une authentique représentation professionnelle avec un contrôle suffisant de la puissance publique. De telles réformes mettent en application des formules techniques sur lesquelles nous n'avons pas à nous prononcer, et qui peuvent être diverses. Mais elles se situent dans la ligne des suggestions déjà données par l'encyclique *Quadragesimo anno*. Elles sont nécessaires pour résoudre les problèmes économique et sociaux. Elles posent les conditions sans lesquelles le relèvement du prolétariat ne pourra s'accomplir. Nous encourageons donc vivement ceux des laïcs à qui leurs responsabilités permettent une action sur ce plan, à entrer dans cette voie où à y persévérer, malgré les difficultés de toute nature qu'ils y rencontrent.

Ce que nous venons de dire de l'entreprise, nous l'étendons à tous les autres secteurs de la vie publique: urbanisme, vie économique, « politique », au sens large, échanges internationaux, culture, éducation, loisirs, vie artistique, etc. La présence des chrétiens partout: c'est toujours Notre mot d'ordre le plus clair. Qu'ils soient le « ferment », la pâte lèvera.

Encore faut-il, comme on l'a dit très justement, qu'elle soit vraiment de la « pâte » et non une matière factice. Or, c'est ici que le problème du Temporel rejoint celui de l'Apostolat. Les conditions présentes de ce qu'on appelle la « civilisation moderne » ne sont plus humaines: le message surnaturel, même porté par les élites les plus prestigieuses et les plus ferventes, ne rencontre plus le « naturel », mais un mélange d'éléments disparates et anarchiques, qui ne peuvent plus — dans la généralité des cas — servir de support et encore moins de pierre d'attente, à la grâce... Pour convertir le monde, il ne suffit pas d'être des saints, et de prêcher l'Évangile: ou plutôt l'on ne peut être un saint et vivre l'Évangile qu'on invoque, sans s'efforcer d'assurer à tous les hommes des conditions — de logement, de travail, de nourriture, de repos, de culture humaine — sans lesquelles il n'est plus de vie humaine. Aussi, la mission du chrétien n'est-elle pas seulement un *Apostolat*: c'est la convergence de trois actions simultanées: religieuse, civique et sociale.

NOS BELLES MAISONS À LA CAMPAGNE

UN BULLETIN commercial reproduit les remarques suivantes d'un savant américain, Gustave Plochère, sur la bonne tenue des maisons sur nos fermes. Nous traduisons:

« Les maisons de ferme autour de Québec sont surtout bâties en pierre revêtue de plâtre et peintes en blanc; mais leurs portes, fenêtres, jalousies sont peintes en couleurs claires. Parfois les cadres ont deux couleurs qui s'harmonisent, ou même trois.

« Les maisons de bois, qui ne sont pas si vieilles en général que les maisons de pierre (la plupart de ces dernières ont plus de cent ans), offrent une plus grande variété de couleurs, le gris, le brun et le beige dominant pour le fond, avec des couleurs claires pour les cadres.

« Quelle différence cela fait avec le reste du pays, du point de vue spirituel aussi bien que du côté artistique! Il semble que tous les habitants soient plus joyeux qu'ailleurs; un sourire amical est sur chaque visage et un salut de la main vous accueille, au lieu du regard terne que l'on voit si souvent. »

LES SAVANTS ANGLAIS FIDÈLES AUX HUMANITÉS

UNE AGENCE de presse rapportait récemment que le dernier numéro du *Cambridge University Reporter* citait en exemple le système d'enseignement secondaire et universitaire du Canada français, pour son attachement aux langues classiques et en particulier au latin. L'hommage est d'autant plus significatif qu'il vient du Conseil supérieur de l'Université, l'un des trois sommets avec Oxford et Londres de l'enseignement universitaire en Grande-Bretagne.

Le conseil a discuté à fond une proposition visant à enlever le latin des matières exigées pour l'admission aux universités anglaises. Le King College, notamment, dont les savants composent les deux tiers du conseil, s'est prononcé à l'unanimité en faveur du maintien du latin dans l'enseignement secondaire anglais. « Si l'université enlevait au latin son caractère obligatoire, a déclaré M. Hamilton, on cesserait complètement de l'enseigner dans la plus grande majorité des écoles. C'est l'effet qu'une telle décision eut au Canada où les écoles, à l'exception de celles du Canada français, ont abandonné pratiquement cet enseignement classique depuis qu'il ne fait plus partie des connaissances requises pour être admis à l'Université. »

A l'encontre de l'argument « efficience » si fréquemment mis de l'avant en faveur de la spécialisation technique amorcée dès la première année de l'enseignement secondaire, les savants britanniques ont souligné la nécessité d'une réaction profonde en faveur des qualités professionnelles.

M. E.-C. Bullard, professeur de géophysique expérimentale, s'est alarmé des « excès de connaissances scientifiques dont font preuve les jeunes étudiants », connaissances acquises au détriment de la culture générale, dont le défaut se fait gravement sentir. Tous les savants ont été d'avis que la disparition du latin signifierait une aggravation du mal qu'ils déplorent.

Commentant cette décision des milieux scientifiques de Cambridge, le *Times* s'en est félicité, et a rappelé les conséquences qu'aurait en Grande-Bretagne la disparition du latin dans les écoles, disparition qu'il qualifie de « coupure radicale avec le passé et avec l'ensemble du patrimoine culturel européen ».

Au fil du mois

Étrennes,
bonnes ou mauvaises

Comment expliquer l'épidémie de revolvers-jouets et d'équipements de *cow-boys* et de *gangsters*, alors qu'on gémit sur la criminalité juvénile? Si l'on ne veut pas du crime, n'en semons pas l'idée. Pourquoi abrutir nos jeunes de navrants *comics* à pistolets et à nudités, quand les Américains eux-mêmes déplorent cette avalanche de niaiseries sur leurs petits? On se félicitait qu'Ottawa en eût banni une bonne proportion par ses nouveaux règlements, voici que Toronto veut les rescaper... N'avons-nous pas deux fois raison de ne pas acheter de bon argent ces mauvais illustrés en mauvais anglais? Pourquoi affoler d'images excitantes les sangs déjà trop vifs, quand on a déjà trop de crimes passionnels à regretter? Les drames de cour d'assises, les meurtres de jalousie, les triangles, séparations, divorces et accouplements qui posent un stigmate de barbarie sur notre civilisation nickelée devraient inspirer un point d'interrogation et poser un problème aux âmes tendres, émues d'une égratignure qui saigne ou d'un chien qui a froid. D'où vient le crime si varié, si tenace et si précoce? N'est-il pas des tentations à supprimer, du pétrole à ne plus jeter dans ce feu?...

Les éducateurs proposent qu'on donne moins d'étrennes toutes faites, et plus d'outillage pour s'en faire: les enfants travailleront de leurs doigts, développeront leur ingéniosité et s'absorberont à construire. Les fabricants exagèrent les trop dispendieux chefs-d'œuvre mécaniques, chantage aux caprices de l'enfant unique. Certains cadeaux, vraiment, dépassent les bornes. Si l'on en offre pour \$20 ou \$30 au bébé de deux ans, quel crescendo avec l'âge et les appétits soufflés? Comment faire accepter ensuite un stylo au bachelier qui attendait comme cadeau-surprise une automobile?...

Soixantenaire La Chambre de Commerce de Montréal est autonome depuis 1887, alors que cent trente-six hommes d'affaires canadiens-français, guidés par J.-X. Perreault, se séparèrent du *Board of Trade*, organisé dès 1822. Notre Chambre est aujourd'hui la plus considérable du pays, avec ses 4,700 membres, sans parler des 450 Chambres affiliées: nos gens s'éveillent à l'économique. Une telle Chambre, libre des partis, peut parler fort; les gouvernants la consultent; elle fait autorité même en civisme et en vie internationale, parce qu'elle a étudié, surtout depuis la crise de 1930. Un secrétariat bien actif se partage les spécialités en six services: expansion industrielle, expansion commerciale, orientation, recherches, relations extérieures et publications. Le commerce international prend de l'importance: l'Amérique latine s'adresse toujours plus à nous. Et puis le Québec s'industrialise en vitesse: il faut plus que se préparer, il faut être prêt, non pas à suivre les courants nouveaux, mais à les diriger. Outre ses chefs politiques, un pays neuf a besoin de chefs économiques, ou bien il tombe aux étrangers comme l'Iraq, et comme nous jusqu'ici. Nous devons pourtant fournir mieux que des bûcherons, des mineurs et des journaliers dans le développement de nos ressources naturelles. On s'étonne qu'un chef provincial stimule si peu nos capitaux à créer en Abitibi au moins des pulperies, « parce qu'il y en a trop » ailleurs. M. Drew ne pense pas de même pour son Ontario, qu'il pousse de tout son allant et de tous ses travailleurs importés. Ni M. Howe, dont la reconstruction a fourni peu de logis, mais qui veut « faire bâtir encore plus de papeteries et fabriquer plus de papier fin, plutôt que d'expédier le bois rond aux États-Unis ». Le mouvement industriel, qui, en sept ans, a vu passer de 25,000 à 30,000 le chiffre des usines canadiennes, doit s'amplifier encore du fait des res-

trictions américaines. Notre groupe doit en prendre sa part. Ne disons plus que les capitaux nous manquent; non, c'est la tête, l'orientation, l'initiative en affaires. Souhaitons que la Chambre de Commerce découvre les compétences nouvelles et les capitaux cachés, qui fassent de nos gens mieux que des journaliers dans leur propre pays.

Équilibre et vie Avant de parler au *Canadian Club*, Mgr Ligutti, de l'Iowa, secrétaire et âme de la *Catholic Rural Conference* des États-Unis, a communiqué son feu sacré à un auditoire d'invités canadiens-français. Pour lui comme pour nous, le Québec est déséquilibré: un cinquième de cultivateurs pour quatre cinquièmes de villes et de villages, c'est trop peu, c'est absurde, ce peut être mortel pour une nationalité comme pour la foi. La terre et la vie sont inséparables. Si l'Église veut gagner le nombre en Amérique, elle doit cesser de végéter en ville. Pas trop d'importance aux belles processions: dans trente ans, les pieux marcheurs seront morts. Montrez-nous des enfants! Il y en a peu dans les quatre-pièces loués: c'est la campagne qui les donne. Malheureusement, les catholiques américains sont aux trois quarts citadins. Comparons les trois États les plus catholiques — Massachusetts, Rhode-Island et Connecticut — à l'État le plus rural, la Caroline du Nord, qui n'a pas 1/2 p. c. de catholiques. Les 6,500,000 industrialisés sans terre n'ont pas la moitié du chiffre d'enfants des 3,250,000 ruraux: voilà donc quatre fois plus de natalité dans les familles de la grande nature. C'est là et aux États semblables que naissent les futurs Américains. Les villes ne voient pas de quatrième génération. La deuxième y baisse dans la foi, la troisième l'a perdue, la quatrième perd la vie: elle ne naît pas. Très rares y sont les vocations de prêtres et de sœurs, hormis chez les pauvres ou chez les salariés propriétaires d'une maison et d'un coin de sol. On essaie de retenir aux champs les jeunes, qui désertent à raison de sept sur dix — comme chez nous —; on essaie de fournir aux ouvriers une acre de banlieue et même davantage: les plus chanceux gardent une basse-cour, une vache, un bon jardin qui produit jusqu'aux mises en conserves. Le moral rebondit chez les mineurs de Granger (Iowa), depuis qu'ils sont chez eux et que leurs loisirs sont productifs. Un régime de propriété privée sans propriétaires n'est qu'hypocrisie. Les étages loués, surtout les vastes maisons de rapport, sont des nids à mauvaise humeur, des empêchements à la famille, des stérilités de tout. Tel édifice où gisent deux cents couples mariés ne peut montrer que douze enfants: suicide de la race, au pas de course.

Les auditeurs ont regretté que nos dirigeants ne fussent pas là pour adapter à notre Québec l'expérience, l'inquiétude, les plans des catholiques américains aux abois. Par exemple, ce projet de recevoir 300,000 réfugiés catholiques, polonais, autrichiens, belges, italiens, qu'on établirait non dans les villes, mais dans les campagnes favorables à la multiplication de la vie, dans les régions encore privées d'églises, où leurs groupements créeraient un courant religieux. Nous qui avons encore une bonne vie rurale, trouvons de l'espace à cette force vitale; autrement, nous courrons à notre perte. Nos villes bilingues et mangeuses d'hommes ne sauveront rien du tout, ni la foi ni la race. L'espace vital est à deux pas: renseignons, préparons, recrutons, dirigeons les surplus qui ont le moindrement l'idée de vivre du sol. Que les chefs responsables de l'histoire ne les laissent pas perdre, qu'ils aident les missionnaires-colonisateurs dans une propagande obligée. Une civilisation de fleurs coupées se fane vite: il nous faut des racines.

Guerre des nerfs? Est-ce qu'il n'y aurait pas trop de reporters américains en Europe et en Asie? Est-ce qu'ils ne font pas trop de zèle pour décrocher le

championnat de la chasse aux épineuses nouvelles? Leur but est-il de nous mijoter une psychose de guerre? Les Russes les en accusent, on devine pourquoi; mais l'agaçante habileté des agences de presse à nous servir des peurs, et la gobeuse régularité de la radio et des journaux à clamer ou à plaquer en gros caractères, en première page, les hystéries de Palestine vont finir par sembler une affaire montée, par fatiguer les braves gens qui se croient nés pour mieux que ces chicanes. On ne parle plus guère des escarmouches aux Indes; on ne lâche pas les rixes des Juifs. Les agences juives devraient étudier la psychologie du lecteur équilibré qui veut le rester, qui n'aime pas se faire manœuvrer comme un ballot. Déjà certains éveillés, qui se rappellent comment les persécutions d'Hitler ont allumé une guerre, se demandent si l'étincelle d'une autre ne jaillira pas du Sionisme, tellement proche des puits de pétrole de l'Iraq... On ne veut ni du communisme ni de la guerre; ni de l'un comme prétexte à l'autre.

Immigration Les compagnies de chemin de fer ont repris le battage en faveur d'une immigration massive. On comprend leur point de vue, leur nostalgie des transports colossaux d'il y a quarante ans. Le malheur est qu'on n'a pas oublié le coûteux fiasco des gouvernants d'alors, payant à millions pour des « fermiers de l'Ouest » qui colonisèrent nos rues, et surtout qui coulèrent aux États-Unis. Des associations anti-Québec font écho, font pression, font flèche de tout bois. Les réfugiés, dits D. P., leur fournissent des raisons contre la raison, des apitoiements navrés qui ont fait ouvrir les portes à déjà 100,000 immigrants choisis, choisis par qui? Les Juifs en ont plus que leur part. On ne parle plus de colons mais de bûcherons, de mineurs, de cantonniers, de « 2,000 ouvriers du vêtement », ceux qu'on appelait hier des *cantors* de synagogue. Bien que le Canada manque de logis pour son monde, le mouvement s'accélère, la boule de neige va grossissant. Bien entendu que Latins et Français ont peu de chance de passer: les bureaux d'Ottawa ont l'œil ouvert. Pendant ce temps, la tragédie de notre exil reprend vers les États-Unis, sans qu'on s'enerve à diriger vers mieux nos surplus des campagnes. Le recrutement de nos colons possibles est à son plus bas. Québec affiche les sommes dépensées en routes et en « consolidation », mais sans chercher à recruter les errants qui pourraient être conquérants, sous un Lyautey. Nous avons un bel état-major sur le papier, mais où sont les victoires, les conquêtes agricoles, les paroisses fondées? Faudra-t-il en revenir au risible souhait du pochard: « Plutôt qu'avoir une montre qui ne marche pas, j'aime mieux ne pas en avoir mais qui marche. »

Artisanat Il s'est tenu à Montréal une semaine d'*exposition artisanale*, qui aurait fait fureur dans une riche salle d'hôtel, mais qui s'encadrait modestement dans une salle paroissiale de l'Est, hélas! Comme si l'emballage ne frappait pas mieux que le cadeau... En tout cas, les merveilleux travaux d'art: fer, bois, cuir, tricot, peinture, bibelots, etc., ont prouvé le nombre et la variété des talents chez nos jeunes. Talents trop discrets, trop peu rémunérés, qu'une Foire de Lyon canadienne mettrait en vedette, en étalage et sur le marché. Précisément l'on en pousse l'idée, une copie du *Merchandise Mart* de Chicago. Espérons quelque chose. La province ouvre un joli nombre d'écoles spécialisées: déjà dix-neuf écoles d'arts et métiers, douze centres d'initiation artisanale, sans parler de ce qui vaut peut-être mieux: une multiplication de petits ateliers dans des centaines d'écoles ordinaires. Elle projette des cours spécialisés pour les fils de cultivateurs et de pêcheurs. Très bien! A quand les classes de jardiniers, de fleuristes, d'apiculteurs, de pomiculteurs?... Tant de fermes des Laurentides, peu favorables à la grande

culture, feraient si bien dans les fruits et les légumes, le miel et les conserves, introuvables sur place et réclamés par le tourisme. Et puis, les expériences réussies de vieilles fermes, partagées en deux ou trois pour établir plusieurs fils, devraient inspirer une manière neuve de garder nos gens chez eux, selon la formule *Dix arpents et le bonheur*...

Le mouvement ouvrier en Hollande Le mouvement ouvrier catholique hollandais s'est réorganisé depuis la guerre. Ses membres sont maintenant groupés, d'après leur résidence, dans une ligue ouvrière locale et une ligue ouvrière diocésaine; d'après leur profession, ils sont membres de leur syndicat.

La cotisation a été fixée à 2% du salaire ou traitement. Elle est perçue par les syndicats, dans le but de financer le mouvement ouvrier dans son ensemble. Lors du congrès annuel, auquel participent les Syndicats et les Ligues, on fixe la part que les Syndicats doivent verser à la Confédération pour les besoins de la Confédération et des Ligues diocésaines — la Confédération étant l'organe dirigeant commun des Ligues et des Syndicats. Les versements à la Confédération tiennent compte de la nécessité de constituer des réserves; les syndicats gardent le nécessaire pour remplir leurs tâches immédiates et constituer quelques réserves. Le reste est remis, à la fin de chaque exercice, au Comité directeur confédéral.

Le Comité directeur confédéral est assisté des conseils suivants: a) Conseil religieux et moral; b) Conseil social et économique comprenant deux sections, l'une pour les questions industrielles, l'autre pour les questions générales; c) Conseil d'hygiène sociale; d) Conseil financier; e) Conseil des questions féminines; f) Conseil des questions de jeunesse.

Il y a en plus trois services: 1° le service culturel; 2° le service central de la propagande; 3° le bureau des questions juridiques.

Le mouvement a sa société d'assurances-vie, dont le capital assuré s'élève à 100 millions de florins (environ \$50,000,000). Il a une organisation antituberculeuse, avec un sanatorium de 550 lits, le plus grand du pays. Son journal quotidien, *De Volkskrant*, a 130,000 abonnés, tire à 145,000 exemplaires. L'hebdomadaire confédéral tire à 200,000. Plusieurs syndicats ont leur périodique.

Le service de formation a un Institut de formation sociale où vingt-quatre jeunes travailleurs se préparent, par un cours de trois ans, à diriger le mouvement ouvrier hollandais; il y a des cours du soir, locaux et régionaux, qui durent également trois ans. Ajoutons encore des maisons de vacances pour enfants, une caisse de voyages, une caisse d'assurances pour le menu bétail, etc.

Le mouvement, au 1^{er} avril 1941, avait 195,936 membres, dont 20,341 membres de Ligues ouvrières non affiliées aux Syndicats. Au 1^{er} novembre 1946, les Syndicats avaient 221,370 membres. En y ajoutant un nombre non établi de ligueurs non affiliés aux Syndicats, et environ 30,000 jocistes, on arrivera à plus de 250,000 membres du Mouvement ouvrier catholique, pris dans son ensemble.

La population des Pays-Bas était, avant la guerre, de 6,841,000 habitants, dont environ 2,500,000 catholiques, groupés en cinq diocèses.

Ergo erravimus... Le livre de la Sagesse met ces paroles dans la bouche des damnés (*Sap.*, v, 6). Sur terre, il est honorable de se tromper, à condition qu'on répare ses erreurs. Le printemps dernier, alors que l'épidémie de la fièvre aphteuse désola le Mexique, les éleveurs des États-Unis insistèrent pour que le bétail mexicain fût massacré. Cette décision coûta \$36,000,000, ôta aux paysans leur pauvre

bétail, força des milliers de Mexicains à émigrer aux États-Unis pour y gagner leur pain en servant ceux qui les avaient réduits à cet état de misère, brisa des milliers de foyers. A cette époque, d'autres Mexicains, plus intelligents et plus honnêtes, répétèrent que cette mesure était une horrible erreur, une véritable catastrophe, qu'il serait tellement plus simple de vacciner le bétail. Le vaccin avait été découvert, éprouvé; on en était complètement sûr, au 100%. Le 26 novembre 1947, le gouvernement américain se mit d'accord avec le gouvernement mexicain sur les nouvelles méthodes de lutte contre l'épidémie. Désormais ce sera, comme on l'avait demandé en avril, le vaccin et la quarantaine au lieu du massacre. Une chose semble s'imposer; que la nouvelle politique soit appliquée, non par les maladroits ou les criminels qui ont causé tant de dégâts par leur entêtement, mais par ceux qui, dès le début, virent clair, et proposèrent alors le remède qu'on accepte aujourd'hui. Et, pour l'avenir, les Mexicains auront un argument de plus pour rappeler qu'en politique il y a une chose qui compte infiniment plus que l'argent, c'est le respect des pauvres.

Espoir du monde Le huitième pèlerinage du travail vient de réunir aux pieds de Notre-Dame de Guadalupe, à Mexico, une foule d'ouvriers et d'ouvrières qu'on évalua à 300,000 personnes. Le cortège, en tout cas,

s'ébranla à cinq heures du matin et ne finit qu'à deux heures de l'après-midi: neuf heures! Mgr Juan de Unzué, qui présida la cérémonie au nom du Saint-Père, déclara n'avoir jamais vu chose pareille. Les lecteurs de *RELATIONS* savent que cette extraordinaire reconquête du prolétariat mexicain a été faite sans argent, sans budget, sans publicité, par le simple dévouement d'une poignée d'inconnus qui s'entêtèrent quinze ans à offrir à leur Mère l'hommage de tout son peuple. Ce pèlerinage du 7 décembre 1947 restera longtemps dans les mémoires mexicaines.

Quelques jours avant cette date, M. Lombardo Toledano, tristement célèbre pour avoir donné au monde une lamentable image des peuples d'Amérique latine, était à Paris, occupé à parler et déparler du prolétariat. Pourquoi le cher homme ne se laisse-t-il pas, lui aussi, gagner par la sainte Vierge? Depuis que le pouvoir de la révolution a été brisé à Mexico, le pays respire, les écoles s'ouvrent, les profiteurs vont en prison, les *mananitas* reviennent sur toutes les lèvres. Bienheureux le pays qui se laisse gouverner par Notre-Dame. Heureuse la nation dont les hommes d'État mettent leur fierté à servir la Dame la plus merveilleuse et la plus douce qui ait jamais souri à la terre. Il n'y a vraiment pas beaucoup d'honneur à s'attaquer à la Mère de Dieu. Combien nous serions plus heureux si tous le comprenaient davantage.

— AU SERVICE —
— de la LECTURE —

LA «FRASER VALLEY UNION LIBRARY»

LA PARTICIPATION au congrès des bibliothécaires tenu à Vancouver m'a valu la bonne fortune de voir une des plus belles réussites canadiennes en fait de bibliothèques populaires.

Le lundi 23 juin, de très bonne heure, nous nous réunissons devant le *Campus* de l'Université de Vancouver. Deux autobus attendent les congressistes pour la visite de la fameuse Vallée du Fraser, région où se distribuent les livres aux populations rurales à l'aide du «bibliobus»... Pendant plus de deux heures, la voiture file à travers cette splendide campagne de la Colombie canadienne. A midi, on s'arrête à la Bibliothèque centrale, située à Abbotsford. Là se trouve le quartier général, appelé *Fraser Valley Union Library*.

Ma première impression est bien que nous pourrions appliquer cette méthode chez nous dans la province de Québec, par exemple dans la superbe région de la Mauricie, dans les environs de Québec, Montréal, ou autres municipalités. Je n'ignore pas que des organismes semblables fonctionnent dans les provinces maritimes, grâce à des octrois de la Fondation Carnegie. Aussi, je porte une attention toute spéciale à cette visite. Le bibliothécaire, M. Grossman, responsable de l'organisation technique et culturelle, nous reçoit très gentiment et répond avec bienveillance aux questions.

Il s'agit ici d'une coopérative de trente-cinq bibliothèques, formée par des municipalités qui versent d'abord un montant initial (environ trente-cinq sous par tête d'habitant) et reçoivent ensuite un octroi régulier du gouvernement provincial. Ainsi, des bibliothèques roulantes assurent de la lecture aux villages, postes et familles établis dans la célèbre vallée. Le bibliobus quitte la bibliothèque centrale et s'arrête ici et là dans la vallée, laissant un dépôt de livres à tel endroit important, ne faisant qu'une halte pour l'échange des ouvrages dans telle autre localité peu peuplée. L'espace parcouru est de 7,000 milles. D'après le dernier rapport annuel (*Fraser*

Valley Union Library, 16th Annual Report, 1946) la population desservie dans la vallée du Fraser est de 76,659; le nombre de volumes en circulation est de 45,000 et celui des périodiques 11,500; les abonnés se chiffrent à 9,988 adultes et 8,528 enfants, un total de 18,516.

L'organisation technique est assez simple et se fait entièrement à la centrale: le personnel est composé de sept bibliothécaires seulement. Une personne choisit les livres pour enfants; une autre, les romans pour adultes, et le bibliothécaire en chef s'occupe du reste. L'unique catalogue, rédigé sur fiches, se trouve à la centrale, où l'on prépare aussi des listes de livres pour la distribution au passage. Les demandes des différents postes se font à l'avance par écrit.

Le prêt à l'extérieur est surveillé par la fiche du livre, qui existe à trois exemplaires. L'une d'elles part avec le livre pour le poste, tandis que les deux autres sont conservées respectivement dans deux classeurs: le premier réunit toutes les fiches sans exception classées par la cote; et l'autre, classé également par la cote, sous chacune des succursales.

Enfin, la bibliobus part avec le chauffeur et une bibliothécaire. Le où les petits dépôts sont en permanence, il y a une bibliothécaire; à d'autres endroits, les gens se rendent au bibliobus, comme nous avons pu le constater.

Après cette visite, nous assistons au lunch offert à Orange Hall, dans la salle des invités d'Abbotsford, où la Chambre de Commerce nous reçoit de façon admirable. Les mets sont succulents; le dessert surtout fait le bonheur des gourmets: ce sont les délicieuses fraises de la Colombie, à cette époque des grandes récoltes.

La visite se continue jusqu'à quatre heures, alors que les bibliothécaires de *Mission* nous offrent le thé, les sandwiches et les charmants *shortcakes* aux fraises...

Juliette CHABOT.

LE GRAND CERVANTES

Aubrey F. BELL

LA POÉSIE DE DANTE au moyen âge et la prose de Cervantes vers la fin de la Renaissance représentent, avec la prose de saint Thomas d'Aquin, celle de sainte Thérèse d'Avila et la poésie de saint Jean de la Croix, les hauts sommets de l'inspiration catholique dans la littérature du monde.

Pour ce qui est de l'Espagne, il faudrait nommer encore Calderon, Tirso de Molina (on célébrera l'an prochain le troisième centenaire de sa mort), Luis de Leon, Lope de Vega, Quevedo, Gracian, Góngora, Vives, Arias Montano et une foule d'autres assurément.

Dans l'œuvre de Cervantes, de Tirso de Molina, de Quevedo et de sainte Thérèse, fusent une gaieté plus dilatée et une joie plus pure que dans toute la littérature moderne. Nous sommes malheureusement devenus si étroits, si particularistes, si spécialisés et si divisés en sectes et partis, en chapelles littéraires et en écoles d'art que nous pouvons difficilement apprécier à sa juste valeur cette plénitude catholique.

Un critique d'art déplorait récemment « la religiosité répugnante » des peintures du Greco, ce peintre enténébré qui se plut à reproduire des sujets tels que l'*Assomption*, le *Dépouillement* et n'exécuta qu'un petit nombre d'œuvres profanes. La critique moderne voudrait nous faire croire, naturellement, que le despotisme de ses patrons ecclésiastiques et la peur de l'Inquisition lui imposèrent ces préférences; sans cela, il aurait, évidemment, donné au monde des peintures minutieuses de son chat, d'une cruche ou d'un manche à balai.

Cervantes, dont nous célébrons le quatrième centenaire de naissance, n'a point échappé aux mêmes préventions. (Né dans la ville universitaire d'Alcala de Henares, probablement en la fête de saint Michel et de tous les anges, Cervantes fut baptisé dans l'église de sa paroisse, le 9 octobre 1547.) Si l'humanité avait accueilli son message, sa mise en garde contre l'extériorisation de l'homme, contre l'ingérence dans les affaires des autres, contre les théories et les plans par lesquels les utopistes cherchent à réformer le monde, contre la tendance des hommes à se faire les exécuteurs de leurs semblables dans l'instant même où ils s'emballent pour le bien général, on aurait arraché des centaines de millions d'hommes à d'indicibles souffrances et à la mort même. Il n'y a pas à s'étonner, cependant: depuis deux mille ans, un message plus divin demeure comme lettre morte.

Cervantes, qui se montra si courageux, si débrouillard à la guerre et qui, pour se soustraire à l'esclavage en Algérie, déploya autant d'ingéniosité qu'il manifesta d'esprit d'invention dans ses intrigues littéraires, vécut comme un grand chrétien, humble de cœur, ami de la paix, secourable et bienveillant.

Dans l'un de ses derniers ouvrages (*World Brain*, 1938, p. 49), H. G. Wells, en parlant des chrétiens, écrit: « Demandez-leur de résoudre des problèmes pratiques, et ils s'évadent dans les nuages d'un autre monde. » Voilà une raillerie qui paraîtra sûrement hors de saison: il devient, en effet, de jour en jour plus évident que la mise au rancart des enseignements pratiques du christianisme est précisément à l'origine de l'impasse mondiale d'aujourd'hui, de la misère et du chaos dont s'affligeait M. Wells. Le christianisme enseigne qu'une maison divisée contre elle-même ne saurait subsister, que nous devons aimer notre prochain; tandis que la pensée poli-

tique moderne n'a fait qu'attiser la guerre des classes, l'envie, la haine et la rapine au point que le monde en est bouleversé jusqu'en ses fondements mêmes. Des deux attitudes, quelle est la plus « pratique »? Ce n'est pas Cervantes qui eût hésité à nous le dire.

On a prétendu que toutes ses professions de dévouement à l'Église catholique n'étaient que parade vide de sens, hypocrite diplomatie, sans autre fin que de garantir sa tranquillité et de camoufler son scepticisme moqueur. Appliquez votre soin à biffer de son œuvre les professions d'orthodoxie ferventes et formelles; écartez ensuite tous les passages où éclatent non seulement la foi de l'écrivain, mais aussi la joie de vivre et la belle humeur qui régnaient dans l'Espagne de Philippe II et de la contre-Réforme, et il se peut qu'il ne vous reste guère plus en main qu'une cruche ou un manche à balai.

Nulle loi, sans doute, ne nous empêche de nous abrutir; nous pourrions toutefois épargner nos coups de ciseaux mesquins aux chefs-d'œuvre du passé.

Cervantes fut un enfant de la Renaissance; un enfant de la Nature, non de la colère; de la Nature dont il a écrit que « sa beauté singulière nous révèle le Créateur des cieux ». Dans son œuvre, décors et personnages sont merveilleusement naturels, vivants et spontanés. La peinture qu'il a faite de l'Espagne du seizième siècle est on ne peut plus fidèle: il y mêle, d'ailleurs, ombres et clartés, car Cervantes savait toujours voir les deux côtés des choses. Cette description détaillée, souriante et persuasive d'une vie libre et joyeuse est devenue une pierre d'achoppement pour ceux qui croient que la contre-Réforme fut « le dernier grand effort de l'Église catholique pour établir partout sa tyrannie », ou qui tiennent, avec Aldous Huxley, que « l'Église catholique romaine comble les vœux de tous, sauf de ceux qui ont au cœur un amour passionné de la liberté ».

La liberté! que d'interprétations ce mot a suscitées! Si l'on entend par là la joie de vivre sa vie en toute indépendance, fier de son travail sur son lopin de terre, jamais le paysan ne goûta plus de liberté qu'au temps où l'Église et la monarchie furent au faite de leur puissance. L'Église et les ordres religieux « ont été et demeurent (en Espagne) les meilleurs amis du peuple », déclare le professeur Allison Peers. Les paysans, d'après Luis de Leon, étaient sains et joyeux (*alegres y sanos*), et leur rire vigoureux résonne à travers les pages de la littérature espagnole du moyen âge, dans celles de *Don Quichotte* écrites une génération après la fin du concile de Trente et, trois siècles plus tard, dans les romans de Pereda et de Palacio Valdes. Et nous n'avons pas affaire à une mode littéraire; c'est un écho de la vie réelle que nous entendons. Autant refuser toute vérité aux peintures de Velasquez que d'imaginer un *Don Quichotte* qui fausserait le visage de son temps.

Mais si la liberté n'est que cette sorte de politique qui, sous prétexte d'améliorer la condition des paysans, intrigue pour les asservir et finira, sans doute, tantôt par les astreindre à la journée de huit heures sous les feux du soleil, tantôt par leur défendre de cueillir les oranges qui pourrissent dans les arbres, comme c'est arrivé récemment sur la côte de l'Est (il faut apprendre, n'est-ce pas? aux paysans la grève avec la liberté), c'est une tout autre chose.

Cervantes, qui était d'humble origine, se mêlait volontiers aux gens du peuple, et il nous en a laissé des types impérisables. A le lire, non seulement dans *Don Quichotte*, mais

encore dans ses *Contes exemplaires* et dans ses *Interludes* (dont la première traduction anglaise, œuvre du professeur Griswold Morley, doit heureusement paraître sous peu), on est transporté pour ainsi dire physiquement dans l'Espagne du seizième siècle, où l'on ne découvre ni la peur ni la tristesse inventées par les historiens, mais une vie joyeuse et sans soucis.

Reconnaissons que certains de ses personnages, comme Monipodio dans *Rinconete y Cortadillo*, la Arguello dans *la Illustré Fregona*, la sorcière dans *Coloquio de los Perros*, ont le même défaut que les visages des *Buveurs* de Velasquez: leurs traits sont un peu trop appuyés; on ne peut ni les retoucher ni s'en délivrer: ils envahissent l'esprit comme une obsession. Mais ses grandes créations: Don Quichotte, Sancho Pança, Preciosa, Rinconete, ne produisent pas cet effet. Images claires et vivantes, à coup sûr; mais elles demeurent en quelque sorte insaisissables: elles évoluent, elles s'enrichissent sous l'action d'une grâce et d'une force spirituelles, de cette mâle distinction propre à l'Espagne, si bien qu'en chacune de ces figures poétiques on trouve une vivante œuvre d'art qui ne perd jamais rien de sa fraîcheur ni de sa séduction. A l'instar de Velasquez, Cervantes sait dégager ce charme spirituel des êtres les plus insignifiants et les moins gracieux; et c'est consciemment qu'il le fait. Il disait lui-même: « La beauté physique doit compter moins que la vraie amabilité de l'âme. » La lumière de la charité chrétienne qui brille à travers la lèpre du saint dans *l'Heureux Ruffian* atteint de diverses clartés les personnages de Sancho et de Gines de

Pasamonte, du brigand de Catalogne Roque Guinart et des maritornes vulgaires elles-mêmes.

Pour Cervantes, chrétien et catholique étaient des mots synonymes. Il croyait que la charité est inséparable des symboles et des traditions de l'ancienne Église universelle, dont il écrivait: « l'Église que j'adore comme un catholique et un chrétien fidèle » (*Don Quichotte*, I, 19), « la foi de Jésus-Christ, je veux dire de la sainte Église catholique romaine » (*Persiles*, I, 5). Il croyait que par la charité, l'humilité et la chasteté on peut voir Dieu; mais il ne croyait point qu'on puisse monter jusqu'à Lui sans échelle, et pour lui les dogmes et les cérémonies de l'Église catholique, c'était l'échelle qui s'accroche aux étoiles.

Cervantes semble avoir regardé les fonctionnaires, les hommes en place et les politiciens d'un œil moins qu'aimable. Pour tout ce qui rétrécit l'horizon de la vie, pour la clique littéraire de Lope de Vega et pour chacune des cent dix-huit sectes religieuses que Louis de Grenade recensait à la fin du seizième siècle, Cervantes n'avait que de la méfiance. Il honorait « la puissance de l'unité chrétienne ». Au nom de l'Espagne, « de l'Espagne qui ne forme qu'un bloc solide et sans fissure dans la religion chrétienne, de l'Espagne seul coin du monde où l'on reçoit et vénère la vraie vérité de Jésus-Christ », il défendait cette unité contre les sectes et les hérésies, contre les Turcs, les Flamands et les Anglais.

Le monde catholique tout entier devrait fondre toutes ses voix pour rendre hommage au grand écrivain qui rêvait d'un monde uni dans l'universalisme de la religion catholique.

APÔTRES SOCIAUX

FERNAND TONNET

Élie BAUSSART

FERNAND TONNET a été un des fondateurs de la J. O. C., dont il fut le président jusqu'en 1934. Il avait alors près de quarante ans et, bien qu'il eût conservé une spontanéité de cœur et un allant qui en faisaient un homme toujours jeune, il résigna sa fonction et passa à la Fédération des Syndicats chrétiens où, pendant quatre ans, il fit profession plutôt d'éducateur de cadres que de militant ouvrier. En 1938, Mgr Picard lui confia le secrétariat de l'Action catholique des Hommes: il devait en assurer la charge jusqu'à son arrestation en août 1943.

C'est au seuil de sa jeunesse que s'éveilla en Tonnet sa vocation d'apôtre social. Le contact avec la misère ouvrière, la rencontre du vicaire (aujourd'hui chanoine) Cardijn, la guerre de 1914, qui fut pour lui une école d'ascétisme, telles furent les préparations providentielles d'une féconde carrière qui s'étendit sur presque trente années. (Marguerite Fievez vient de la raconter dans *la Vie de Fernand Tonnet, premier jociste*.)

On ne peut songer à relever les multiples formes de cette longue activité au cours de laquelle Tonnet fit montre des plus belles qualités humaines. Tour à tour chef et animateur de mouvements, fondateur de journaux et journaliste lui-même, organisateur de retraites et de recollections ouvrières, guide pour les jeunes lecteurs, conseiller des familles, confident des secrètes détresses, éveilléur de vocations sacerdotales, ami toujours disponible, il dépensa au service du prochain et de l'Action catholique les talents que Dieu lui avait donnés et les ressources d'un cœur fervent de charité.

Le solide réalisme et le sens de l'humain chez Tonnet ne se séparent pas du souci spirituel, et ils confèrent à ses multiples activités cette unité et cette valeur chrétienne qui frappaient ceux qui en étaient les témoins.

En face de la condition du prolétaire et de l'abandon auquel sont livrés les jeunes gens de l'usine, du magasin et du bureau, Tonnet décida de les secourir. C'est le pain quotidien, la sécurité au travail, la santé des enfants, les soins aux malades qu'il faut assurer: il recourt aux moyens qu'offrent l'organisation collective et l'initiative personnelle.

Il ne s'arrête pas là: le chrétien en lui songe à d'autres misères et à d'autres besoins, ceux de l'esprit, ceux de l'âme. L'ouvrier ne sera pas sauvé quand il jouira d'un meilleur statut économique et social si, en même temps, il ne se trouve pas dans un milieu moral favorable, s'il n'a pas accès à la culture, si sa famille ne peut s'épanouir, si la religion lui demeure étrangère, laissant sans réponse les appels de son âme naturellement chrétienne. Les ambitions de Tonnet dans ce domaine sont immenses et son zèle à poursuivre ses desseins, inlassable: c'est une ascension totale, non seulement matérielle, mais intellectuelle, morale et religieuse qu'il rêve pour la masse ouvrière et c'est à la préparer qu'il prodigue le meilleur de lui-même et mobilise toutes les ressources en hommes et en dévouements qu'il rencontre et suscite.

C'est dans la charité qu'est la source de sa vie tout entière au service du prochain, charité toujours en éveil, qui lui fait découvrir les besoins cachés ou tellement répandus qu'on ne les aperçoit même plus; charité inventive et toute tournée vers l'action; charité délicate qui respecte toutes les dignités et toutes les pudeurs, et se fait aimer. Charité qui, tant dans ses rapports publics que dans ses relations privées, prend la forme de l'amitié: il aurait voulu que la J. O. C. devint une amitié universelle entre tous les jeunes hommes; il fut, personnellement, l'ami incomparable qui fit lever sous ses pas d'émouvantes amitiés en retour.

Une telle générosité et une telle élévation d'âme s'alimentaient, on le devine, à une vie intérieure profonde. Cette vie, nous n'aurions pu que la deviner (elle n'échappait pas pourtant à ceux qui l'approchaient régulièrement) si des extraits de sa correspondance ne nous étaient parvenus grâce au beau livre de Mlle Fievez, si n'avait été miraculeusement assuré le missel qui l'accompagna pendant ses dix-sept mois de captivité en Allemagne. Ce missel est enrichi

de notes personnelles et surtout de textes sacrés, soulignés et reproduits: ces notes et ces textes nous font pénétrer fort avant dans cette âme qui avait tout donné joyeusement pour mieux servir, dans cette vie qui pour mieux réaliser le dessein de Dieu sur elle s'était mise à l'école du Christ et de saint Paul. Fernand Tonnet mourut au camp de Dachau le 7 février 1945, couronnant une vie d'apôtre par une mort de martyr. Quel achèvement!

LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE SE FÉDÈRENT

Claude RYAN

AVONS-NOUS trop de mouvements de jeunesse dans la province de Québec? A cette question pertinente, que plusieurs aînés se sont posée depuis quelques années, les associations de jeunesse du Québec viennent d'apporter une réponse qui pourrait bien être définitive.

Réunis en congrès à l'Université de Montréal, les 29 et 30 novembre derniers, quarante-huit mouvements ont fondé une Fédération provinciale des Mouvements de Jeunesse du Québec. Sa naissance constitue, à notre sens, une solution adaptée et rationnelle à un besoin devenu évident.

Depuis quinze ans, on a vu surgir, dans la province, une quantité considérable de mouvements de jeunesse. Ce furent les mouvements spécialisés d'Action catholique; ce fut l'essor des Chambres de Commerce des Jeunes, du mouvement scout, des associations étudiantes, ouvrières ou professionnelles de toutes tendances, des mouvements de loisirs, etc. Pareille multiplication de nos mouvements qui, autrefois, se résumaient, ou à peu près, dans l'A. C. J. C., a rapidement fait naître entre eux de sérieux problèmes de collaboration, de doublement du travail, de dispersion des efforts.

D'autres facteurs, venus de l'extérieur, ont également fait sentir le besoin de la nouvelle Fédération. La tendance est aujourd'hui à la coordination à tous les degrés de l'échelle géographique. Cette tendance n'a pas manqué de se communiquer aux mouvements de jeunesse, sur le plan national comme sur le plan international. Nous avons été témoins, ces dernières années, des travaux importants de la Commission canadienne de la Jeunesse, de la mise sur pied d'une Fédération mondiale de la Jeunesse démocratique, de nombreuses tentatives en vue de fonder au Canada une Fédération des Mouvements de Jeunesse. Nos mouvements de jeunesse ont pensé qu'avant de se lancer dans de vastes entreprises de coopération nationale ou internationale, ils feraient mieux de commencer par s'unir sur le plan provincial. Cette idée correspond d'ailleurs à des situations de fait très importantes pour le groupe ethnique canadien-français. Même s'ils ont le plus souvent des incidences internationales, les problèmes de jeunesse restent avant tout des problèmes d'éducation ou des problèmes sociaux. Comme tels, c'est dans le cadre prévu par le pacte de 1867 qu'ils doivent être résolus.

Pour introduire une note d'unité dans la vie de nos mouvements de jeunesse, deux solutions étaient possibles: *unifier* en faisant disparaître certains mouvements apparemment inutiles, ou *fédérer* en laissant à chacun une légitime diversité dans l'unité de l'ensemble. Personne n'a songé sérieusement à la première formule, sauf peut-être quelques retardataires d'ailleurs démodés. Nous avons donc aujourd'hui une *Fédération* de nos Mouvements de Jeunesse.

Il serait trop tôt, croyons-nous, pour porter un jugement de valeur sur la nouvelle Fédération. Une étude de la Constitution que lui ont donnée les mouvements serait également superficielle: car une Constitution ne vaut, à vrai dire,

que par l'esprit qui préside à son application. Ce qui nous reste possible et permis, c'est de suggérer les grandes lignes selon lesquelles la Fédération devra s'orienter pour atteindre le but qui en a inspiré la création.

Nous sommes en présence a) d'une Fédération b) provinciale c) des Mouvements de Jeunesse.

a) Une *Fédération* a pour but de coordonner et de servir, non de diriger ou de se prononcer sur tout ce qui se présente. La nouvelle Fédération, si elle s'inspire trop de ce qui s'est fait ailleurs, éprouvera la tentation de s'adresser continuellement à l'opinion publique, d'émettre des communiqués ou des directives sur les questions qui retiendront son attention. En agissant ainsi, elle dévierait de son but premier qui est de servir.

Pour servir adéquatement, la Fédération devra s'attacher à trouver, entre les divers secteurs de jeunesse qui s'y intéressent, des terrains communs d'entente. Dans un milieu hétérogène au point de vue national et religieux, ces terrains communs sont toujours difficiles à trouver. Il y a les susceptibilités particulières, les complexes majorité-minorité, les intrigues politiques. Ces facteurs ont déjà commencé à exercer leur action. Les communistes, par exemple, manifestent pour la Fédération un intérêt extraordinaire. Au congrès lui-même, ils ont pris une part très active dans toutes les discussions. Ils n'ont pas manqué une occasion de se mettre en vedette. On sent encore, entre mouvements de langue française et de langue anglaise, une réserve qui descend en droite ligne de regrettables expériences du passé.

De tels handicaps limitent sérieusement le champ d'action de la Fédération. Ils impliquent qu'elle devra être extrêmement délicate dans le choix de ses problèmes, et dans sa façon de les traiter. C'est pourquoi la Constitution prévoit que la nouvelle Fédération sera bornée, dans son objet, à des problèmes d'ordre strictement économique ou social dont l'étude devra avoir été proposée par au moins les deux tiers des organisations-membres.

b) C'est dans un esprit qui se voulait authentiquement *canadien*, que nos mouvements de jeunesse ont songé à se fédérer *sur le plan provincial*. La formule fédérative a été adoptée par les Pères de 1867 dans le but principal de protéger les droits légitimes des groupes ethniques qui existaient alors au pays. Ces mêmes groupes subsistent aujourd'hui, avec cette légère différence que leur personnalité s'est fortement précisée et raffermie. Nous croyons que leurs problèmes doivent être résolus dans le même esprit qu'en 1867, sinon toujours avec les mêmes moyens techniques.

C'est donc à l'intérieur de la province que la nouvelle Fédération devra surtout trouver à exercer son action. Il lui faudra bien, quand ce sera nécessaire, être représentée à Ottawa, Toronto, Paris et Londres: c'est absolument indispensable avec le progrès de la vie internationale. Mais c'est avec des réalisations de caractère *provincial* que la Fédération

prouvera à tous sa raison d'être. Elle a une occasion merveilleuse de démontrer pratiquement que le cadre politique et social auquel nous demeurons attachés, est encore efficace.

c) La Fédération aimerait sans doute, si elle écoute certains éléments audacieux, à dépasser l'esprit qui l'a vu naître et à devenir une *Fédération des Jeunes* plutôt qu'une *Fédération des Mouvements de Jeunesse du Québec*. Est-il besoin de noter que la première formule pourrait être très dangereuse ? Une Fédération des Jeunes, ce serait bientôt un parlement et un gouvernement des jeunes, ce serait une cité des jeunes, ce serait un État dans l'État. Les communistes, par exemple, tiennent absolument à cette première formule. Il leur serait plus facile de s'emparer d'une telle Fédération que du gouvernement lui-même; une fois la Fédération en leurs mains, ils s'en serviraient comme d'un merveilleux tremplin politique.

Malgré que cette deuxième formule soit moins poétique et moins attachante de prime abord, mieux vaut que la Fédération soit une réunion d'associations existantes plutôt qu'une espèce de parlement où devraient être représentés tous les secteurs de la jeunesse du Québec. Tel est, si nous l'avons bien compris, l'esprit des règlements que s'est donnés la Fédération en ce qui concerne l'admission des membres. Restera, pour être pratique, à appliquer systématiquement les règlements et à éliminer sans émotivité tous les mouvements fantômes qui voudront être admis au rang de membres. La Fédération sera saine et représentative dans la mesure où elle groupera des associations véritablement existantes.

Nous souhaitons longue vie et plein succès à la nouvelle Fédération des Mouvements de Jeunesse du Québec. Si nous lui avons indiqué quelques obstacles qu'elle peut s'attendre à rencontrer, ce n'est pas pour lui nuire ou pour compromettre son action. C'est uniquement pour conclure qu'il y a bien des moyens de les éviter, pourvu que l'on soit averti.

L'AUTONOMIE PROVINCIALE

Guy DORION

L'AUTONOMIE provinciale tient la vedette de notre scène politique. Ce terme, « autonomie provinciale », signifie pour les habitants d'une province la faculté d'élire leurs propres gouvernants, de contrôler leurs finances publiques, d'obtenir une législation appropriée à leurs aspirations et à leurs besoins, sur tous les sujets du domaine provincial délimité par la constitution de notre pays.

Au point de vue pratique, il n'est pas indifférent pour le citoyen de Vancouver d'obéir à des lois édictées à Victoria plutôt qu'à Ottawa. C'est un fait reconnu et constant dans l'histoire: plus un gouvernement est éloigné de ses administrés, moins ceux-ci obtiennent une législation répondant à leurs besoins immédiats, plus les services administratifs sont compliqués et dispendieux, et plus les gouvernants sont susceptibles de corruption. Par ces précieux « avantages », en définitive la centralisation dessert plutôt qu'elle ne sert les gouvernés. Nos voisins des États-Unis n'ont pas hésité à réclamer et ont obtenu de leur gouvernement fédéral qu'il abandonne toute la législation de guerre sur les objets normalement attribués par la constitution à la compétence des États. Aucune population d'aucun état n'a été pour cela qualifiée d'arriérée ou de réactionnaire.

Pour nous, Canadiens français, ce problème se présente sous un angle spécial. Qu'est-ce que la province de Québec pour la nation canadienne-française ? C'est bien plus qu'une entité économique et politique: c'est une entité nationale. La province de Québec est le seul territoire, dans le monde entier, où la nation canadienne-française peut traduire dans sa légis-

lation les aspirations et la culture qui lui sont propres. La province de Québec, c'est l'État canadien-français; le gouvernement québécois, au point de vue politique, n'est que la personnification de la totalité des citoyens habitant son territoire; mais au point de vue spirituel et culturel, c'est l'être réel, la personne morale chargée de représenter aux autres provinces et pays toute la nation canadienne-française, qui, elle, ne comprend pas seulement les habitants du territoire provincial, mais aussi tous ceux qui, élevés dans la même culture, la même foi et les mêmes traditions que nous, habitent les autres provinces et quelques états du pays voisin. Notre législation provinciale doit être la véritable réalisation de notre culture et de nos mœurs; elle doit donc être distincte de celle de toute autre province ou pays.

Honoré Mercier avait très bien saisi cette situation. Dans ses voyages à l'étranger, il soulignait toujours à ses hôtes qu'il était le représentant de toute une nation avant d'être celui d'un État.

L'autonomie provinciale, pour un citoyen de la province de Québec, constitue donc le droit et le fait de se gouverner, non seulement dans son meilleur intérêt économique et politique, mais aussi dans son meilleur intérêt spirituel et culturel. Il ne faut pas perdre de vue que la recherche du bien-être matériel n'est qu'une partie de la poursuite du bien commun national, et la plus négligeable dans l'ordre des valeurs; tandis que la recherche du bien-être spirituel et culturel doit, dans le même ordre, obtenir la plus grande considération.

Confier au gouvernement d'Ottawa le soin de légiférer sur tout ce qui caractérise son entité ethnique, c'est, pour la nation canadienne-française, un suicide assuré. Abandonner au gouvernement fédéral les sources de revenus qui permettent à la province d'appliquer sa propre législation, c'est renoncer à l'autonomie provinciale, car, lorsque le gouvernement fédéral distribuera dans un domaine particulier tout l'argent nécessaire à l'administration provinciale, il aura logiquement le droit de nous dicter sa ligne de conduite, sans tenir compte de nos intérêts nationaux; à preuve, le taux décroissant des allocations familiales. Il faut que chaque Canadien français soit convaincu que cette question n'est pas exclusivement politique; mais principalement d'ordre national. Dans un gouvernement centralisé au fédéral, nous ne formerions toujours qu'une minorité; même si nous sauvons l'essentiel, notre foi et notre langue (ce qui n'est pas sûr), nous perdriions énormément en y perdant notre culture, notre conception catholique et française d'envisager la vie et de résoudre les problèmes sociaux et économiques qu'elle suscite, et surtout la possibilité de réaliser, dans nos lois et leur application, nos caractéristiques nationales.

Chaque Canadien français, à quelque parti qu'il appartienne, doit être convaincu de la très grande importance de conserver intacte l'autonomie provinciale. Aucun doute ne peut être permis devant ce problème. Les avantages matériels qu'on fait miroiter en faveur d'un pouvoir législatif fédéral plus étendu ne doivent pas nous aveugler sur les désastreux résultats sociaux, culturels et spirituels qu'un tel programme engendre.

L'application à l'Europe du plan Marshall pose le même problème, sur le plan international, pour les nations européennes. Le journal officieux du Vatican, *l'Osservatore Romano*, les a mises en garde: « La souveraineté, justement comprise et en harmonie avec la solidarité internationale, est un élément de base indispensable dans la poursuite du bien commun, c'est-à-dire du bien-être matériel et spirituel de tous les peuples. » (*New York Times*, 27 juillet 1947.) En face du « plan Marshall » du gouvernement fédéral, rappelons-nous cette sage réflexion venant de Rome. Prenons garde de troquer nos droits pour un plat de lentilles.

L'OEUVRE DES VOCATIONS TARDIVES

Adrien BOUFFARD, ptre

DANS UN DÉCOR splendide de la nature beauceronne, à Saint-Victor, à une soixantaine de milles de Québec, se développe une œuvre de bien modeste origine: le Séminaire des Vocations tardives. Séminaire strictement canonique du diocèse de Québec, sous la surveillance de l'Université Laval, il donne le cours classique régulier, mais aux seuls aspirants au sacerdoce. Le personnel enseignant est d'une vingtaine de prêtres du clergé diocésain.

La construction de briques peut accommoder deux cents pensionnaires. Composée de deux ailes sans prétention d'esthétique, elle s'encadre dans une ravissante campagne. Du Séminaire, sur une élévation entre le village et la gare, la vue porte sur un vaste panorama fermé à l'horizon par des collines qui le ceignent. Au creux de la vallée, un cours d'eau, justement appelé le Bras, complète le paysage qu'il anime.

Des étages supérieurs, la vue détaille les bâtiments de ferme et les jardins; l'entrée d'honneur ombragée d'arbres avec ses tertres de gazon et de fleurs; les cours de récréation en terrasse patiemment arrachée à un sol irrégulier et pierreux; les talus et leurs allées multiples ombragées d'arbres aux diverses essences, travaux des élèves depuis deux décades; la grotte de Lourdes établie dans une anfractuosité naturelle; le cimetière enfin, où une modeste croix de bois abrite le repos ultime du fondateur, à l'ombre de son œuvre.

Tout cela, dans l'air pur et la grande paix d'une belle campagne, c'est la fondation en plein essor du chanoine Bernier.

Les origines. — Dans une petite salle des dépendances paroissiales, un soir de septembre 1905, le jeune vicaire de Saint-Victor, l'abbé Joseph Bernier, sollicité par quelques jeunes, commençait à donner des cours postsecondaires de français. Dans sa pensée, l'initiative ne devait être que temporaire.

Sans s'en douter, le prêtre jetait les bases d'une institution nouvelle, nécessaire, qui engagerait toute sa vie, qui ferait de lui un grand éducateur. Il fondait une maison d'enseignement secondaire unique en son genre, qui permettrait à des centaines de jeunes la réalisation de leur rêve de sacerdoce.

L'œuvre de si modeste origine évoluera, sans la moindre réclame, uniquement désireuse de répondre aux besoins croissants. Les cours du début se poursuivant avec un nombre accru d'élèves, on dut occuper le sous-sol de la sacristie. Vite débordé, le vicaire accepte l'hospitalité d'un généreux villageois, dont la maison sera le vrai berceau de l'institut. Ce qui n'avait été qu'enseignement occasionnel, avec l'arrivée de nouveaux élèves des localités avoisinantes, devient pour l'ardent vicaire cours régulier, occupation permanente.

Quelques années, et le jeune prêtre, déchargé de son vicariat pour mieux être à l'entreprise nouvelle, entouré d'auxiliaires désignés par l'Ordinaire, construira la maison actuelle.

Parce que surnaturelle, l'Œuvre dut se réaliser dans l'abnégation, la pauvreté, l'humilité et la contradiction. Outre sa besogne quotidienne déjà épuisante, où il cumulait forcément toutes les charges, M. Bernier dut entreprendre des courses hebdomadaires dans les paroisses du diocèse, pour solliciter d'indispensables secours.

Longtemps le Séminaire des Vocations tardives fut traité en parent pauvre et subit le préjugé d'offrir un cours classique inférieur. Dans les débuts, sans doute, le Fondateur, visant à former des candidats sérieux, aptes à servir l'Église,

s'occupait-il principalement des qualités fondamentales de caractère et de jugement; mais le développement de la maison l'amena vite à établir un cycle d'études répondant aux exigences de toute institution affiliée comme la sienne à l'Université Laval.

Les professeurs ont les mêmes qualifications que les autres; plusieurs ont leurs grades en théologie, philosophie, lettres ou sciences. Le succès des élèves aux examens universitaires atteste la valeur de l'enseignement.

Le fondateur. — Le chanoine Bernier a laissé un souvenir inoubliable. La dominante serait peut-être un admirable équilibre de facultés. Son calme imperturbable, sa tranquillité douce, cette grande bonté s'alliant à une juste fermeté, tout était la résultante d'une personnalité parfaitement maîtresse d'elle-même.

La croissance rapide de son œuvre le laissa toujours humble et simple. Dignitaire de l'Église, le chanoine ne se complaisait que dans l'humble soutane noire. Aux réunions officielles il s'effaçait aux dernières places, mêlé aux élèves. Il ne voulut pas quitter sa cellule monacale, si sobrement meublée d'un bureau, de livres et de quelques chaises, pour une chambre plus confortable aménagée dans l'aile neuve.

On pourrait exalter en lui le prêtre de ministère, attirant la confiance de la jeunesse et du peuple; l'éducateur et le pédagogue, soucieux d'harmoniser la formation de l'âme et de l'esprit; le prêtre fervent, qu'on allait d'abord chercher à la chapelle avant de frapper à sa porte.

Le chanoine Bernier est mort le 17 novembre 1938, laissant chez tous le souvenir d'une claire intelligence et la vénération d'un saint.

Ses méthodes. — On a exalté les méthodes éducatives de Don Bosco. Un travail analogue serait à faire sur le chanoine Bernier. Sans théorie préméditée il se révéla, dans les directives quotidiennes, un incomparable éducateur sachant travailler les âmes et marquer les caractères.

Amené à réaliser son œuvre sans en pressentir le beau développement et sans copier aucune institution, il élaborait ses méthodes de formation. S'adressant à un groupe très spécial d'élèves, il adapta à leurs besoins ses conceptions éducatives, appliquées aux circonstances. De là quelque chose d'original et de neuf, s'avérant, au cours des années, éminemment formateur.

Ainsi l'initiative de soumettre les élèves à une règle sans leur imposer de surveillant. Le directeur a l'œil ouvert, mais son contrôle ne va pas jusque dans le détail. On y gagne une formation plus personnelle, une conscience mieux formée à l'esprit de devoir. Cette liberté permet de révéler ce qu'on est.

Certaines récréations comportent un léger travail manuel, qui allège le budget, qui apprend aux élèves à se servir eux-mêmes, à connaître le prix de l'effort et à fraterniser avec les humbles.

L'arrangement quotidien du programme et certains exercices de piété, telle une brève méditation du matin, façonnent une vie qui ménage la transition vers les grands séminaires et les scolasticats.

Les relations entre élèves doivent être celles de la plus fraternelle charité. Les différences d'âge n'existant pas, toutes les classes doivent frayer ensemble. Les autorités se montrent sévères pour les groupes exclusifs, où fomenterait un mauvais

esprit. On s'efforce, par un rappel fréquent de la vocation à laquelle chacun se prépare, de répandre une mentalité déjà sacerdotale. Ainsi se constitue un climat d'esprit et de cœur qui fait de tous une grande famille.

Les élèves et les anciens. — La maison est pour les vocations tardives, pour les jeunes gens qui ne sauraient sans difficulté vivre dans un collège ordinaire: élèves de dix-huit ans et plus, ayant des goûts et des aptitudes pour la vie sacerdotale ou religieuse.

Les demandes affluent des milieux les plus divers: monde rural, monde de l'enseignement, des affaires et du commerce. Il en vient du Québec principalement, mais aussi de l'Ontario,

de l'Ouest, de l'Acadie et des États-Unis. Chacun apporte un choix plus pesé, plus décidé, plus expérimenté, et donc l'assurance d'une vocation éprouvée.

Cette œuvre magnifique répondait à un besoin réel. Les anciens se retrouvent dans les différents clergés et instituts d'hommes au Canada.

Le courrier des fêtes apportait au fondateur des lettres de ses fidèles enfants, ouvriers de l'expansion missionnaire dans toutes les parties du monde. Déjà 325 prêtres sont reconnaissants à Saint-Victor d'avoir pu réaliser leur rêve. C'est dire sa providentielle opportunité, la somme de bien déjà accompli, son influence sociale et apostolique dans l'Église qu'il veut modestement servir.

HORIZON INTERNATIONAL

KOMINTERN SUPPRIMÉ EN 1943, le « Komin-tern » réapparut en 1947 sous l'étiquette débonnaire de « Kominform ». Ainsi le voulut la prudence cauteleuse d'ex-révolutionnaires, aujourd'hui vissés aux plus magnifiques ronds de cuir du monde. Appeler la tentative de guerre civile qui, depuis le 10 novembre, souille la France et l'Italie et réduit le pauvre peuple à la misère un « échange d'informations communistes » est une énormité. Laissons les bolchéviques et leurs satellites parler de *Kominform*: gardons pour le moment le vieux terme de *Komintern*; de part et d'autre, on sait de quoi il s'agit: de *sabintern*, de sabotage international! On sabote systématiquement le ravitaillement, la tranquillité publique, l'honnête travail, le salaire régulier, les mœurs civilisées.

1. Les grèves qui éclatèrent le 10 novembre sont la réplique à retardement du *Komintern* aux élections municipales d'Italie (5 et 12 octobre) et de France (19 et 26 octobre). Tout l'univers constata une débâcle communiste. A la *Pravda*, on ne se douta de rien. Le 15 octobre, elle donna la majorité au « bloc populaire » italien; le lendemain, elle transmet une courte citation de *l'Unità* (communiste) où il était démontré que tous avaient été battus sauf les communistes. Le 23 octobre, elle fit un résumé des statistiques de *l'Humanité*. Le parti communiste français gagnait, le général de Gaulle dégringolait.

Il y eut plus grave; une légende antique et vénérable veut que la C. G. T. (Confédération générale du Travail), dominée par les communistes, soit la seule confédération ouvrière de quelque importance en France. Or, aux dernières élections générales pour les organes directeurs de la sécurité sociale, les candidats de la C. G. T. obtinrent 3,280,183 voix, alors que ceux de la Confédération française des Travailleurs chrétiens en eurent 1,458,475. La C. G. T. est encore la plus forte; elle est tombée bien au-dessous des 6,500,000 membres dont elle se vante encore. La C. F. T. C., par contre, n'avait eu en septembre 1945, à l'occasion de son premier Congrès, que 750,000 cotisants; elle est en 1947 en pleine conquête des masses.

La vague communiste se brisait! Or, ce fut le moment que choisirent les stratèges de Moscou, à l'encontre de toutes les directives de Clausewitz, Marx, Engels, Lénine, et du sixième Congrès de l'Internationale communiste, pour tenter la guerre civile. Toutes les règles suivantes furent violées:

Pour les conditions primordiales d'un soulèvement, il faut qu'il y ait une situation révolutionnaire, c'est-à-dire une crise du pouvoir des classes dirigeantes... L'insurrection doit s'appuyer non seulement sur le parti dirigeant, mais sur les masses ouvrières. Le travail de préparation dans les masses prolétariennes, et en tout premier lieu dans les syndicats, leur préparation active aux préparatifs d'insur-

rection, la création d'organes insurrectionnels pour le groupement des masses, tout cela est de la plus haute importance. Les problèmes de l'insurrection doivent être ouvertement posés devant les masses. L'insurrection doit s'appuyer sur l'élan révolutionnaire de toute la population laborieuse, et avant tout sur les éléments semi-prolétaires et les paysans pauvres.

Les directives sur le travail à l'armée furent particulièrement négligées. Aussi, quand les manifestations eurent lieu, la population se tint à l'écart; l'armée, non démoralisée, fit son devoir, et les communistes crièrent à l'oppression, à la violence et à l'assassinat!

2. En France, l'insurrection fut montée comme suit: le 10 novembre, quatre jeunes gens (MM. Dani, Mucinesi, Vivas et Genovisio) furent arrêtés au cours d'une manifestation devant l'hôtel de ville de Marseille, organisée pour protester contre l'augmentation des billets de tramways. Le 12, lors de leur procès, assaut contre le palais de justice; puis, manifestation à l'hôtel de ville; voies de fait contre le maire et le conseil municipal. De là, la manifestation déferle sur la ville, défonce les vitrines des magasins; le 13, débat à la Chambre des députés; le 14, pour la première fois, les journaux français parlent des événements de Marseille; le 15, les journaux du monde entier en sont saisis. Des développements analogues eurent lieu en Italie.

Presque aussitôt, les grèves s'étendent. En France, la première grève nationale a lieu dans les moulins à farine. De là, elle pénètre dans les mines de charbon. Il s'agit évidemment de priver les Français de pain et de charbon pour cet hiver. Puis, l'agitation s'étend à travers le pays. Les politiciens de profession, les Ramadier, les Blum, sont balayés par la révolution. Un inconnu, M. Robert Schuman, arrive au pouvoir et montre, contre le communisme, une énergie à laquelle les gouvernements français ne nous avaient plus habitués. Presque aussitôt, les choses se replacent; les ouvriers retournent au travail; les violences cessent. On a envie de croire que tout est réglé. Ce serait perdre de vue les motifs profonds du conflit qui vient de désoler ce qui reste de l'Europe continentale libre. Pour nous renseigner, allons aux sources: à la *Pravda* de Moscou. Les correspondances internationales du *Vestnik* de Toronto ajouteront de précieux détails.

De fait, dès le 15 novembre, la *Pravda* et le *Vestnik* donnent leurs comptes rendus. La *Pravda* se limita à des citations, d'ailleurs insignifiantes, de *l'Humanité*, *Libération*, *Ordre de Paris*. Cela, pour le lecteur soviétique moyen, suffisait amplement. Le *Vestnik* de Toronto, comme les autres journaux de l'Internationale, dut outiller ses lecteurs en vue de controverses plus étoffées. Sous le titre: *Grève générale à Marseille en signe de protestation contre la terreur*, un communiqué daté de « Marseille (sic !), 14 novembre » remet à sa

place légitime la petite controverse sur les billets de tramways. Nous en soulignons quelques expressions.

Les événements de Marseille expriment le mécontentement grandissant des *ouvriers de tout le pays* contre la politique du gouvernement présidé par le socialiste Ramadier. Le comité national de la Confédération générale du Travail (la C. G. T.) *contre l'avis du secrétaire de la C. G. T. Jouhaux*, et en réponse à l'appel du secrétaire de la Confédération, le communiste Frachon, accepta à huit voix contre une un manifeste qui proposait aux ouvriers organisés et non organisés de *discuter jusqu'au 19 décembre la méthode de lutter contre la hausse générale des prix*. Le 19 décembre, le comité national de la C. G. T. devait discuter, sur la base des vœux émis par les ouvriers de tout le pays, les mesures à prendre pour *forcer le gouvernement à céder aux exigences des ouvriers*. De plus, le manifeste invita les ouvriers à organiser des *comités de défense de la République contre de Gaulle et ses affidés*. Le manifeste accusa le gouvernement Ramadier d'avoir augmenté les prix illégalement sans avoir discuté la question avec la commission nationale de contrôle des prix, et après avoir empêché les unions ouvrières de faire hausser les salaires. Le manifeste demande que le salaire minimum soit de 54 francs l'heure, et que cette base soit revue tous les trois mois, en conformité avec le changement des prix. L'acceptation du manifeste par le Comité national de la C. G. T. montra que *l'influence communiste sur les masses ouvrières avait beaucoup augmenté*, tandis que celle des socialistes et de Jouhaux, partisan du gouvernement, était en baisse. Jouhaux s'éleva particulièrement contre l'établissement des *comités de défense de la République*.

Ces « Comités de défense de la République », que M. Jouhaux refusa d'accepter, étaient l'ébauche des *soviets français*. Rappelons la notion de *soviet* : c'est un comité élu dans une tumultueuse assemblée d'ouvriers à l'usine, de paysans réunis pour manifester, par une levée de mains. Le Soviet est essentiellement un instrument de gouvernement. Laissant les problèmes difficiles au gouvernement régulier, il s'attribue les tâches qui augmenteront son prestige; il exige des salaires incompatibles avec la marche des entreprises, arme ses milices, désorganise la production, prépare la transmission du pouvoir total aux « Soviets » et à leur ressort caché, le parti communiste. Dans le cas présent, les « comités de défense de la république » ou soviets français avaient les tâches suivantes à accomplir :

a) discréditer l'autorité publique, en employant des voies de fait sur les membres du gouvernement si la chose était nécessaire;

b) désorganiser la production par des grèves, une hausse de salaires impossible puisqu'elle devait être parallèle à une baisse des prix;

c) créer en France cette « situation révolutionnaire » dont parlent les techniciens de la guerre civile, qui n'existait pas en novembre 1947, et qu'il fallait organiser artificiellement.

Pour cela, ils devaient s'appuyer sur les armées clandestines du mouvement communiste illégal de France et d'Italie.

On comprend que M. Jouhaux se soit opposé de toutes ses forces à ce programme, qui impliquait la remise de la France à l'U. R. S. S.

3. Ceci posé, tâchons de voir la bataille révolutionnaire de France (une appréciation analogue vaut pour l'Italie) dans le cadre mondial. Cette fois, c'est la *Pravda* du 16 novembre 1947 qui va nous renseigner. Elle publie une correspondance de TASS, datée de « Paris, 15 novembre ». La veille (14 novembre) le comité national de la C. G. T. termina sa réunion. Le secrétaire général, Léon Jouhaux, fit un rapport favorable au plan américain d'aider l'Europe. Le secrétaire de la Fédération des Syndicats, Louis Saillant, s'opposa au plan Marshall et exprima le vœu que « la C. G. T. lève l'étendard de la lutte contre l'impérialisme américain, afin de redonner la foi à la classe ouvrière du monde entier ». Benoît Frachon proposa une « résolution » sur la politique mondiale et sur les questions intérieures dont voici le résumé, tel qu'il fut transmis par TASS à la *Pravda* :

Dans la résolution, on approuve sans réserves le protocole signé à Moscou le 13 septembre par les représentants de la C. G. T. au comité ouvrier franco-soviétique (N. D. L. R. — Ce document, qui établit une identité de vues entre les mouvements ouvriers français et soviétique, fut publié dans *Pravda* le 18 septembre); on y parle de la fidélité à la Fédération mondiale des syndicats, de la fermeté à mettre ses décisions à exécution, et à résister à toutes les tentatives de diminuer son rôle auprès de l'O. N. U. La résolution *condamne le plan Marshall* comme étant une partie intégrante du plan d'asservissement mondial aux trusts américains et de préparation d'une nouvelle guerre. La résolution rejette les tentatives de justifier le plan Marshall par la nécessité immédiate dans laquelle se trouverait la France d'acquiescer des matières premières et de l'outillage, et déclare que la politique de justifier ce plan rappelle la capitulation de Munich. La résolution déclare qu'accepter le plan Marshall signifie priver un pays de sa souveraineté et implique l'immixtion des réactionnaires américains dans les affaires de France. Le comité national invite tous les travailleurs de France à lutter de concert avec les travailleurs du monde entier contre les fauteurs d'une nouvelle guerre et exprime l'assurance que cette lutte fera avorter ces desseins criminels.

Dans la résolution sur les questions intérieures de la vie ouvrière, on démasque les tentatives de la réaction américaine et française d'introduire le schisme à l'intérieur de la C. G. T. En particulier, la résolution démasque l'activité souterraine du représentant de l'A. F. of L., Irving Brown, qui consiste à acheter des éléments corrompus, chassés de la C. G. T. à cause de leur collaboration avec l'ennemi. La résolution souligne qu'il faut considérer comme coupables de manœuvres destinées à diviser et affaiblir la classe ouvrière de France « ceux qui prennent contre les ouvriers des mesures réactionnaires, comme par exemple l'emploi de l'armée et de la police contre les grévistes, ou qui frappent les travailleurs qui interviennent en défense de leurs revendications, qui mobilisent ou menacent de mobiliser les grévistes ».

Nous sommes loin de la chicane au sujet des billets de tramways. A chaque nouvelle grève, les communistes auront soin de nous dire qu'il s'agit d'une augmentation de 25 ou de 30 ou de 50% sur les salaires. Ce n'est qu'un prétexte pour couvrir une conspiration beaucoup plus grave. La correspondance de TASS nous a plongés dans une sinistre réalité. La *Canadian Tribune* (6 décembre) reproduit en fac-similé la page-affiche de l'*Humanité* du 28 novembre :

ÉDITION SPÉCIALE

ALERTE ! l'Humanité

ILS VEULENT ASSASSINER

LA RÉPUBLIQUE !

Un projet de loi plus abject que les Ordonnances de Charles X supprime le droit syndical, la liberté individuelle, la liberté de la presse et l'immunité parlementaire.

Le parti américain déchire la Constitution
Le coup d'État réactionnaire est machiné pour ce soir à minuit.

Travailleurs, démocrates, patriotes !

VOUS AVEZ LA FORCE
d'empêcher le crime

Commandé par les exploiters et les impérialistes de New-York

De tout cela jaillit une conclusion. *L'agitation révolutionnaire de France et d'Italie n'est pas d'ordre simplement économique, C'est un épisode d'une lutte de grande envergure entre l'U. R. S. S. et les États-Unis, lutte dont la France et l'Italie ne constituent, pour le moment, qu'un champ de bataille.*

S'il en est ainsi, il faudra peut-être changer le jugement courant sur la victoire de MM. Robert Schuman et de Gasperi. Ils réussirent sans doute à briser les grèves, à redonner aux ouvriers la liberté de travail, à museler quelque peu les communistes. Sous ce rapport, Moscou a perdu la première manche. D'autre part, la stratégie soviétique est d'affamer la France et l'Italie, car un peuple affamé risque de perdre son assiette. En faisant chômer durant un mois les moulins à farine, les mines de charbon et d'innombrables autres industries, les dirigeants révolutionnaires ont préparé de terribles souffrances aux masses populaires pour l'hiver qui a commencé. Au moment le plus noir de la crise, les agitateurs répéteront au peuple que, s'il souffre, c'est la faute aux banquiers du Nouveau Monde. La grève d'un mois marque donc, sous ce rapport, une terrible défaite pour l'économie française, pour les travailleurs français, pour le peuple français et, par contre-coup, pour tous ceux qui ont intérêt à voir une France et une Italie bien ordonnées. Avant de réussir leur révolution d'octobre, les bolchéviques furent battus par le gouvernement libéral russe en mai et en juillet 1917. Cela ne les empêcha pas de triompher un peu plus tard. *On ne comprendra pas les mouvements de novembre 1947 si on ne les considère pas comme faisant partie d'une guerre gigantesque où les munitions sont la famine et le mensonge d'une part, le pain, le vêtement et les combustibles de l'autre, et où les victimes sont des femmes et des enfants encore plus que des hommes. En conséquence, si l'on veut apprécier la situation courante, il faut partir du fait que le bloc américain est en état de guerre économique avec l'U. R. S. S. et que, du côté soviétique, on est prêt à affamer des millions et des dizaines de millions de personnes si l'on pense que cela servira à la victoire.*

Si l'on tient compte de tout cela, on appréciera le courage de M. Schuman qui s'en prit, non seulement aux communistes « français », mais aux soviétiques résidant en France. Le 14 novembre, le gouvernement Ramadier avait fait faire une descente de police au camp de Beauregard, où se trouvaient environ cent employés soviétiques et cinquante-huit russes, anciens émigrés de 1920 qui, paraît-il, y recélaient des armes. Le 25 novembre, ce fut autrement grave. La police arrêta les dirigeants de l'« Union des citoyens soviétiques », — dix-neuf personnes, qu'on chargea sur un autobus et expédia au dehors. Après cette date, le gouvernement français continua à arrêter et expédier des citoyens soviétiques occupés à des activités illégales en territoire français, si bien qu'en date du 12 décembre cinquante-six d'entre eux avaient déjà pris le chemin de l'U. R. S. S. Depuis de longues années, personne n'avait traité l'Union soviétique avec cette indépendance. Les Russes coupèrent les vivres aux Français, expulsèrent une mission française d'achat qui se trouvait à Moscou, et M. Molotov fit la colère qu'on sait à la réunion des ministres des Affaires étrangères, le 12 décembre. Il semblerait que cette crise de nerfs, qui rappelle certaines scènes de Berchtesgaden, n'ait pas eu l'effet auquel on s'était attendu. D'autre part, on fut étonné de voir la Grande-Bretagne acheter le grain soviétique dont la France fut dépouillée à cause de son acte de courage. Il nous semble que ce pain soviétique, acheté aux dépens d'un partenaire plus courageux, risque de peser lourdement sur les estomacs britanniques.

4. Il nous reste à placer les batailles ouvrières de France et d'Italie dans le cadre du mouvement ouvrier mondial. Ici, il est difficile de discerner ce qui est réellement ouvrier de ce qui n'est que révolutionnaire.

Le 19 novembre, — neuf jours après le commencement des troubles, — s'ouvrit à Paris la session du comité exécutif de la *Fédération mondiale des Syndicats*. Cette organisation, née pendant la guerre au moment où le prestige soviétique était à son apogée, prétend grouper environ 70 millions d'ouvriers. L'élément soviétique, bien entendu, la domine à peu près complètement, grâce aux formidables délégations russes, ukrainiennes, etc.; la C. G. T. française et la C. T. A. L. ibéro-américaine (nos lecteurs connaissent cette dernière organisation, qui ne consiste guère que dans son extraordinaire président, M. Lombardo Toledano) appuient les initiatives soviétiques. On peut opposer à ce bloc les six millions du C. I. O. et le chiffre moins considérable des Trade-Unions britanniques.

La délégation américaine du C. I. O. était composée de James B. Carey, secrétaire-trésorier, Frank Rosenblum, secrétaire-trésorier des *Amalgamated Clothing Workers*, Michael Ross, directeur des affaires internationales au Bureau central, Elmer Cope, assistant-secrétaire général à la Fédération mondiale des Syndicats, et John Abt, avocat du C. I. O. La mission de M. Carey était avant tout de faire accepter à la Fédération mondiale des Syndicats les principes du C. I. O. sur l'aide américaine. (*C. I. O. News*, 24 novembre 1947.)

Peu auparavant, le C. I. O. avait eu son congrès annuel à Boston (13-17 octobre) et le général Marshall y avait prononcé un discours très acclamé (15 octobre). Ce même jour, après une discussion d'une heure, le Congrès vota le vœu suivant:

Le C. I. O. est une institution américaine qui n'a qu'une loyauté nationale; celle-ci n'appartient qu'à notre propre pays, les États-Unis d'Amérique, à sa forme de gouvernement, ses institutions démocratiques fondamentales reconnues par la Constitution des États-Unis. Nous basons nos intérêts sur les intérêts de notre peuple et de notre pays. Le principe directeur du C. I. O. et du peuple américain est l'opposition radicale à toute forme d'oppression, pour faire triompher les quatre libertés... pour tous, partout.

Sans nommer le plan Marshall, le Congrès se prononça en faveur d'une prompt action pour fournir des vivres et une aide économique aux peuples d'Europe en détresse. Ce paragraphe fut développé dans les dix points de Philip Murray que M. Carey eut pour mission de commenter à Paris.

Ici, nous ne savons pas exactement ce qui arriva, car deux versions circulent. Donnons d'abord celle de M. Carey:

À la réunion de Paris, il y eut une tentative d'empêcher Carey d'exposer le point de vue du C. I. O. devant l'assemblée, faite par Di Vittorio (Italie), Faline (U. R. S. S.) et Saillant (France). Ils observèrent que l'aide à l'Europe n'était pas sur l'agenda de la conférence, mais ces trois votes furent battus par quatre délégués qui voulurent entendre parler Carey. Ce furent Jouhaux (France), Deakin (Angleterre), Chu-Fan (Chine), Rosenblum (États-Unis). (*The Wage Earner*, Détroit, 12 décembre 1947.)

N. Sergeeva, par contre, écrivit ceci dans la *Pravda* (1^{er} décembre 1947):

Le représentant du C. I. O. Carey fit une tentative de mettre à discussion la question d'appuyer le plan Marshall. Quoique le délégué américain ait fait cette proposition après s'être entendu au préalable, comme on dit, avec la délégation anglaise, sa proposition fut néanmoins rejetée à une écrasante majorité des voix.

Observons tout d'abord que le délégué italien, Di Vittorio, est un communiste, et que ce communiste, représentant un syndicat unique et parlant au nom des catholiques A. C. L. I. tout comme en celui des autres ouvriers italiens, tenta d'étouffer la voix du C. I. O. Une étude attentive de l'article de Sergeeva fait ressortir les points suivants:

a) La propagande moscovite est dirigée avant tout contre l'A. F. of L., dont les « dirigeants corrompus », qui font la « politique des monopoles américains à l'intérieur de la classe

ouvrière », ont pour mission de miner la Fédération mondiale des syndicats. On lui reproche surtout sa collaboration avec « l'impérialisme américain » en vue de créer une nouvelle centrale ouvrière d'Amérique latine, opposée à la C. T. A. L. Le représentant de l'A. F. of L. en Europe, Irving Brown, est accusé de négocier avec les Trade-Unions britanniques, et avec d'autres mouvements ouvriers européens, en vue de leur faire accepter les principes du plan Marshall.

b) Cette même propagande tend à diviser le C. I. O. en partisans et adversaires du plan Marshall. Le plan Marshall serait l'extension du système Taft-Hartley aux autres nations. Voici plus important: d'après le *Noticiero de la C. T. A. L.* (1^{er} décembre 1947), le comité exécutif de la Fédération mondiale des Syndicats approuva à l'unanimité les trois résolutions suivantes:

1. La Fédération mondiale des Syndicats exprime sa solidarité avec les organisations ouvrières du Brésil, de Cuba, du Chili et d'autres pays d'Amérique latine, où les libertés des syndicats ouvriers traversent une grave crise, et estime que cette situation met gravement en danger les régimes démocratiques.

2. La Fédération mondiale des Syndicats demande à tous ses membres d'accorder leur appui moral aux organisations latino-américaines.

3. La Fédération mondiale des Syndicats garantit aux organismes et syndicats qui lui sont affiliés qu'ils seront toujours reconnus par elle, même s'ils sont proscrits par leurs propres gouvernements.

En plus de ces trois « résolutions », Vincente Lombardo Toledano, président de la Confédération des Travailleurs d'Amérique latine et vice-président de la Fédération mondiale des Syndicats, fit un violent discours contre « l'impérialisme américain », dont de curieux extraits sont rapportés dans *Excelsior* (Mexico, 29 novembre). En mai de cette année, après une étude poussée que nous avons faite à Mexico, nous étions arrivé à la conclusion que Vicente Lombardo Toledano était un agent révolutionnaire, dont la seule force était l'appui que lui avaient donné son propre gouvernement, le gouvernement soviétique, et le C. I. O. américain. Nous observons encore que l'attitude du gouvernement mexicain envers le leader révolutionnaire avait beaucoup changé depuis quelque temps, mais que celle du C. I. O. restait lamentablement aveugle. L'appui donné par la Fédération mondiale des Syndicats à une C. T. A. L. qui n'existe que sur le papier sabote la fermeté avec laquelle le Chili, le Brésil, les États-Unis et d'autres pays américains font face au communisme. Cela, à un moment où le conflit non sanglant entre le bloc américain et le bloc soviétique est arrivé à l'état aigu, est quelque chose de très grave. On aimerait donc savoir si la délégation américaine du C. I. O. et la délégation anglaise des Trade-Unions à la réunion de Paris ont voté pour la triple « résolution » de M. Lombardo Toledano qu'on nous dit avoir été passée à l'unanimité. Il nous semble que cette question exige une réponse.

Joseph-H. LEDIT.

LIVRES RÉCENTS

SPIRITUALITÉ

Saint AUGUSTIN: *Confessions*. Traduction nouvelle de Louis de MONDADON, S. J. — Paris, Éditions de Flore, 1947. XX-379 pp., 19.5 cm.

EST-IL BESOIN qu'on le rappelle, les *Confessions* de saint Augustin sont un des grands livres qui forment, sans distinction de race ni d'époque, l'héritage commun, le patrimoine impérissable, et qu'accompagne de siècle en siècle le chœur lointain de l'humanité. » (P. VII.) L'intérêt sans cesse renouvelé qu'ont suscité les *Confessions* depuis plus de quinze siècles et les multiples traductions que le public moderne a toujours accueillies avec sympathie suffisent à prouver cette assertion.

Depuis Arnauld d'Andilly (1649), plusieurs traducteurs se sont attaqués à la phrase étincelante et mobile d'Augustin, sans jamais l'étreindre complètement. Citons parmi les plus remarquables: L. Moreau (1840), P. de Labriolle (1925) et G. Combès (1942).

Il semblerait, au premier abord, que la nouvelle édition du P. de Mondadon vint simplement s'ajouter aux précédentes pour tenter d'améliorer la traduction d'un texte sur lequel bien des travailleurs ont déjà peiné. Mais après un bref examen de l'ouvrage, on se rend compte qu'à côté des travaux historiques il y avait place pour une transposition littéraire et moderne des *Confessions*. Une introduction pénétrante dégage d'abord la trame fondamentale et souligne le point de vue unique qui permet d'apercevoir les *Confessions* dans une perspective révélatrice. Le texte d'Augustin se déroule ensuite, sans interruption d'aucune note ou référence. Car il est inutile de chercher ici les divers accessoires propres aux ouvrages scientifiques: introduction historique, texte critique en regard de la traduction, table analytique...

Pour se contenter de présenter la seule traduction des *Confessions*, il fallait que cette version parvint à rendre dans sa plénitude la richesse de l'original. Or, nous devons avouer que le résultat obtenu par le P. de Mondadon s'avère des plus heureux. Tout en étant fidèle, sa traduction revêt tous les reliefs de la phrase moderne: concise, suggestive, elle progresse sans cesse selon un rythme saccadé, qui, à tout moment, renouvelle l'atten-

tion. La comparaison de plusieurs passages caractéristiques avec les traductions antérieures et le texte latin nous permet de conclure que cette nouvelle contribution s'impose comme la plus importante pour révéler les *Confessions* dans leur saveur originelle.

Jean-L. D'ARAGON.

L'Immaculée-Conception.

Alexis DECOUT, S. J.: *L'Acte de Foi*. Ses éléments logiques. Ses éléments psychologiques. — Paris, Beauchesne, 1947. 260 pp., 18.5 cm.

UN TRAITÉ classique de l'acte de foi offert au grand public par un esprit cultivé... « Ces conférences, note l'A., ont pour principal mérite, si tant est qu'elles en aient d'autres, d'avoir supporté l'épreuve de trois genres d'auditoires... Élèves de la vieille École Sainte-Genève, un autre groupe d'étudiants, les fidèles qui fréquentent l'Église des Étrangers... » Il s'agit d'un ouvrage de vulgarisation théologique. Il est rare que les travaux de cette espèce restent fidèles en tous points à l'enseignement des Écoles. Les vulgarisateurs en théologie sont, pour l'ordinaire, des hommes d'action, bien au courant des tendances de la pensée contemporaine, auxquelles d'instinct ils sacrifient, ou par attrait personnel ou par souci d'être entendus. Les plus fidèles aux enseignements reçus estompent de leur mieux les lignes abruptes des traités scolastiques, adoucissent le vocabulaire, laissent tomber ce qui relève proprement de la technique. La doctrine, dès lors, court toujours un risque.

Ici, point de compromis, ni, encore moins, de compromission. A force de clarté dans la pensée, de souplesse dans l'expression, le P. Decout réussit à conserver au Traité de la Foi son caractère scientifique, sans devenir pédant, ni obscur, ni ennuyeux. C'est un grand mérite.

Les questions abordées dans cet ouvrage ont fait l'objet, depuis quelque soixante ans, de discussions subtiles et passionnées. On n'en trouvera point ici l'écho. L'A. coupe au plus court. S'il cite, à l'occasion, les apologistes modernes, il ne paraît guère que ceux-ci aient influencé son exposé ni sa méthode. C'est peut-être un tort. Nous croyons, pour notre part, qu'il y a

dans quelques pensées récentes (on prétend qu'elles sont les plus traditionnelles) beaucoup d'éléments assimilables pour le théologien, même le plus conservateur. Que si l'on vise le grand public, les exigences de l'art apologétique débordent les nécessités plus strictes de la science et suggèrent fortement, pour assurer le contact, qu'on tienne un plus grand compte des conditions subjectives de la foi, et donc qu'on offre à l'homme contemporain une synthèse doctrinale tellement prégnante, ouverte, riche d'attentes, que l'âme de bonne volonté y trouve toujours où se prendre. Or, pour cela, pense Pascal, il n'est pas requis d'être mathématicien, ni guerrier, ni poète, mais tout simplement « honnête homme ».

Marcel MARCOTTE.

L'Immaculée-Conception.

XXV Lettres inédites du Père de Foucauld. — Bonne Presse 1946. 96 pp., 18.7 cm.

COLLECTION de missives adressées par le P. Charles de Foucauld au chanoine Caron entre 1903 et 1916. On y retrouve l'âme ardente du missionnaire, vouée à la conversion des infidèles. Cette collection intéressera surtout le lecteur qui connaît bien par ailleurs la vie du grand apôtre des Touareg.

A. RÉGIMBAL.

L'Immaculée-Conception.

CANADA

Gustave LANCOT, de la Société Royale du Canada: **Jacques Cartier devant l'Histoire.** — Montréal, Les Éditions Lumen, 1947. 159 pp., 19.5 cm.

IL SEMBLE BIEN assuré que Cartier soit venu au Canada en 1524 avec Verrazzano. Pour s'en convaincre, on lira le récent ouvrage de M. Lancot. Celui-ci nous présente une nouvelle biographie du découvreur français, brève et sans beaucoup de relief, suivie d'excursions scientifiques sur ce voyage de 1524 et sur divers portraits de Cartier. On apprend dans ces derniers que Cartier n'a pas amené de prêtre avec lui, qu'il ne fut pas le premier à naviguer dans le golfe, que la première croix ne fut pas élevée à Gaspé, que le Saguenay de ses Relations ne correspond pas à la région actuelle du même nom, enfin que le navigateur mourut sans titre de noblesse.

D'autre part, la découverte de 1534 permet de voir en Cartier un marin habile, au coup d'œil précis: le golfe, le fleuve, l'Ouatouais, les Grands Lacs ranimeront tour à tour l'espoir entrevu du passage vers l'Ouest. Grâce à lui, la France s'intéresse à l'Amérique. Ami de la vérité, l'auteur nous donne un exemple de travail historique où la sûreté de la science ne diminue pas l'intérêt pour le héros.

Paul-Émile RACICOT.

L'Immaculée-Conception.

Sister MARIE AGNES OF ROME GAUDREAU, M. ED.: **The Social Thought of French Canada as Reflected in the Semaines Sociales.** — The Catholic University of America Press, Washington, D. C., 1946. 266 pp., 23 cm.

CETTE ÉTUDE de la pensée sociale du Canada français d'après les Semaines sociales est une thèse de doctorat. Les douze chapitres de ce travail peuvent se grouper comme suit: mouvement d'action sociale au Québec avant les S. S. (chap. I); historique des S. S. (chap. II); personnalités marquantes des S. S. (chap. III); doctrine des S. S. (chap. IV à XII). Suit une bibliographie de huit pages, puis un index alphabétique précis et détaillé sur le contenu du volume.

Nous savons gré à l'auteur du soin qu'elle a mis à compléter son analyse des vingt et un comptes rendus des S. S. par une série d'entrevues personnelles avec les fondateurs et directeurs des S. S. C'est là une garantie de la fidélité de l'A. à reproduire la doctrine et l'esprit des S. S.

Le principal mérite de l'A. est de présenter aux lecteurs de langue anglaise la pensée sociale authentique du Canada français. La présentation et le style n'ont pas la vigueur et le charme d'une œuvre littéraire, mais cet ouvrage offre une documentation précieuse.

A. RÉGIMBAL.

L'Immaculée-Conception.

LITTÉRATURE CANADIENNE

André FERNET: **La Cosaque.** — Montréal, Éditions B. D. Simpson, 1945. 228 pp., 19 cm.

ON NE FAIT PAS un roman avec des fantoches, pas même un roman policier. Autrement l'on multiplie en vain les chapitres et les péripéties, et l'on écrit *la Cosaque*, roman laborieusement préparé et gauchement mené d'une enquête policière. L'auteur paraît dépourvu des dons mêmes exigés du conteur moyen. Son récit traîne en des conversations banales toujours recommencées. Les Éditions B. D. Simpson pourraient être plus sévères dans leur choix.

Georges-Henri GAMACHE.

L'Immaculée-Conception.

Marcel TRUDEL: **Vézine**, roman. — Montréal, Éditions Fides, 1947. 264 pp. 19 cm.

SOLITAIRE et sans génie, Vézine connaît l'intimité de la nature et des bêtes. Il connaît aussi Nelson, qui est venu s'installer au village avec sa famille. Le charme de Luce, sa candeur et sa spontanéité inspirent dans l'âme du pauvre homme le souffle délectable de l'amour. Les langues, qui pourchassent le miséreux, et la grippe espagnole, qui enlève la jeune fille, ne font que creuser au cœur de Vézine le nid où dormira désormais le rêve inaccessible.

Un autre village mauricien entre dans notre littérature. Avec son moulin, sa route et ses maisons, avec sa rivière Batiscan surtout, Saint-Narcisse apparaît dans le cadre pacifique des années 1917 et 1919. Stables et typiques, les habitants gardent les traits que leur ont fixés nos imaginations. Les cancons, menés avec esprit et entrain, occupent une trop large place; par contre, les touches tendres et délicates de l'amour s'accordent bien avec la simplicité du héros. *L'Influence de Voltaire au Canada* nous avait fait connaître un solide travailleur, *Vézine* révèle un auteur sensible, spirituel et plein de promesses.

Paul-Émile RACICOT.

L'Immaculée-Conception.

Mère SAINT-ANDRÉ CORSINI, S. G. C.: **30 jours en mer, 300 jours sur terre, 30 heures dans l'air.** — Éditions de l'Université d'Ottawa, 1947. 300 pp., 22.7 cm.

ON A BIEN FAIT de publier cette édifiante, instructive et attachante « relation d'un voyage au Basutoland et au Nyassaland »: elle intéresse plus que les membres d'une communauté. L'auteur sait voir et sait conter. Aucun détail n'échappe. L'œuvre africaine des missions de femmes est admirable et trop peu connue. Les catholiques doivent être fiers. Des traits de mœurs locales et des notes sur l'administration blanche ouvrent une porte sur le social. Sans que paraisse le nom de M. Smuts, on peut conclure de l'ostracisme des Noirs et du régime des *compounds* que l'ex-Boer devenu impérialiste ferait mieux de voir à humaniser son Sud-Africain que de jouer au conseiller de l'Empire.

Al. D.

Pour connaître la pensée du Pape

ACTES PONTIFICAUX

Texte français des écrits et discours des Papes
surtout de Pie XII

Deux séries déjà parues comprenant seize fascicules,
\$2.00

La troisième série commencera en janvier
L'abonnement : \$1.00

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

206, rue du Pont

Tél. : 4-4641

LA CIE
F. X. DROLET
QUEBEC

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Ateliers de Mécanique Générale et Fonderie

ACIER, FONTE, CUIVRE et ALUMINIUM

Ascenseurs Modernes à Passagers et à Marchandises,
Armoires-Montantes, Monte-Charge, etc.

Toute réparation mécanique

SPÉCIALITÉS : Pompes, Compresseurs, Engrenages,
Bornes-Fontaines, etc., etc.

SOUDURE électrique et autogène

La sauvegarde de la famille

L'économie est l'art d'ordonner ses dépenses. Sans la pratique de cette vertu sociale, la famille ne connaît aucune sécurité, elle est vouée, tôt ou tard, à la ruine.

Protégez votre foyer, préparez l'avenir des vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse et digne en vous constituant petit à petit les réserves nécessaires.

Prenez dès aujourd'hui l'habitude de l'épargne.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, environ \$350,000,000

525 bureaux au Canada

65 succursales à Montréal

Nous servons à Montréal plus de 25,000 familles, nous serions heureux de vous servir, vous aussi.



LE LAIT EST UN ALIMENT COMPLET

CHAQUE ANNÉE

Relations

Vous apporte 380,000 mots en 760 colonnes, plus d'idées et de suggestions constructives que 15 volumes de 300 pages... et tout cela pour \$2.50!

■ ■ ■

DES IDÉES • DES FAITS • DES DOCUMENTS

JANVIER 1948



CONSERVEZ *Relations*

Relations constitue une documentation précieuse à laquelle vous aimerez vous référer.

Non, *Relations* n'est pas utile, *Relations* est indispensable.

\$1.25

Par la poste \$1.35

Ce cartable est en similicuir rouge avec titres or. Jeu de douze cordes. Très pratique pour conserver en bon état et consulter rapidement vos numéros de *Relations*.

Vous obtiendrez

Qualité • Style • Confort

dans les marques les plus réputées
à nos trois magasins

Pour dames • Pour messieurs
CHAUSSURES SLATER

Pour enfants
CHAUSSURES MCFARLANE

AJUSTEMENT PARFAIT

Spécialité : Aux pieds sensibles

Giroux & Des Lauriers
LIMITÉE

BOTTIERS FASHIONABLES

1500 est, rue Mont-Royal, coin Fabre
6914, rue Saint-Hubert, près Bélanger
4029 est, rue Ontario



**MAGASIN A
RAYONS :**

865 est, rue
Sainte-Catherine

Dupuis Frères
LIMITÉE

MONTRÉAL

Comptoir postal :
780, rue Brewster

Succ. magasin pour hommes :
Hôtel Windsor

*Achète
BIEN
qui achète
chez*

La Cie de charbon **L.-H. OUMET**

*Une entreprise fami-
liale au service du
public depuis plus
de 33 ans.*

L.-H. OUMET
JEAN OUMET
ARMAND OUMET
RAYMOND OUMET
prop.

VOTRE ENCOURAGEMENT EST
NOTRE SUCCÈS
BIEN VOUS SERVIR EST NOTRE
DEVISE

237, rue VAN-HORNE
CA. 1115

En trois mots

¶ Gabrielle Roy s'est vu décerner pour son *Bonheur d'occasion* le Prix Femina, l'une des distinctions littéraires les plus convoitées en France.

¶ L'Université de Détroit a révisé le programme de son École de Génie: elle y accorde beaucoup plus d'importance à l'aspect culturel et professionnel, de façon à contrebalancer la formation purement technologique, pour plus d'équilibre humain.

¶ Depuis le 18 octobre, l'Égypte est représentée officiellement auprès du Saint-Siège. Il ne reste plus guère à ne pas l'être que l'U. R. S. S. (anti-Dieu), la Turquie (musulmane), le Mexique (athée) et... le Canada! Trouvez l'épithète.

¶ Quelles sont les influences, à Ottawa et ailleurs, qui s'obstinent à maintenir le Canada, à deux reprises « défenseur de la civilisation chrétienne », dans cette étrange compagnie?

¶ Le divorce rapporte à la petite ville de Reno (Nevada) de trois à quatre millions d'affaires par année. C'est devenu vraiment une *business*. Triste *business* de sabotage.

¶ *La Familiale*, coopérative de Montréal, inaugurerait récemment, sur les bords de la rivière des Prairies, un centre de repos pour convalescentes, dû à la générosité de M. Joseph Rhéaume. Étape nouvelle, initiative prometteuse.

¶ *Laura Secord* ajoute à ses bonbons une propagande moins sucrée: elle fait dans l'impérialisme d'un *Union Jack* de papier, enrichi de vers illogiques: « J'aime ma terre et le drapeau de la Bretagne. » C'est contradictoire, même en anglais.

¶ Les hon. MM. Barrette et Sauvé s'attirent des félicitations pour leur zèle à bien régler la grève du textile et à ouvrir des écoles d'Arts et Métiers. Nous avons hâte de pouvoir féliciter l'hon. M. Bégin sur l'établissement de jeunes ruraux et la création de paroisses nouvelles.

¶ A leur dernier congrès d'U. C. C., nos cultivateurs ont déclaré avoir, au 31 mars, « 642 coopératives en bonne santé, avec plus de 60,000 membres et un chiffre d'affaires de \$70,000,000 ». En plus, leurs assurances mutuelles coûtent peu et vont bien.

¶ L'hon. M. King a été honoré de doctorats en pays français. Nos félicitations! L'unilinguisme parfait de ses réponses a dû étonner un peu les universitaires d'Europe. C'est qu'ils ignorent que le bilinguisme, chez nous, c'est bon surtout pour la « réserve ».

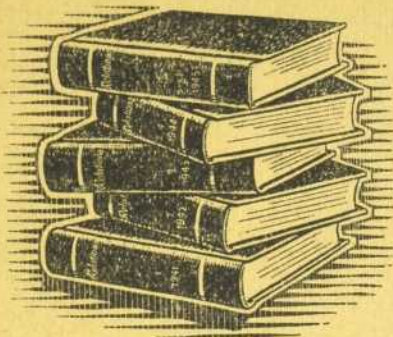
¶ A l'ouverture du Congrès de l'Association d'Éducation, à Ottawa, S. Exc. Mgr Vachon affirmait que les Canadiens français de l'Ontario sont passés en onze ans de 250,000 à 400,000.

¶ Il n'en faut pas plus pour expliquer certaines hystéries... bien conscientes, qui se manifestent en mémoires, démarches et intrigues. A tout prix, il faut étouffer pareille vitalité, ou encore angliciser.

¶ Le Conseil privé d'Angleterre bouscule la conception chrétienne du mariage en déclarant que « la procréation des enfants n'est pas la fin première du mariage » (lord Jowitt)... Une colonie nudiste a été établie près de Newstead Abbey, avec l'approbation du ministère de la Santé d'Angleterre... Un Dr Isaac Bildersee interdit dans les vingt-trois écoles de sa juridiction les chants de Noël de quelque signification religieuse... Au fil du paganisme...

LES RELIURES

Relations



Expédiez-nous en bon état votre année complète de *Relations*. Notre reliure similicuir rouge avec titres or coûte \$1.75 (plus les frais postaux \$0.25).

COLLECTIONS COMPLÈTES DE

Relations • Elles sont rares

\$3.50 pour l'année 1943	\$3.50 pour l'année 1946
\$3.50 pour l'année 1944	\$3.50 pour l'année 1947
\$3.50 pour l'année 1945	1941 et 1942 sont épuisées

AJOUTER \$1.75 PAR VOLUME, SI ON DÉSIRE LA COLLECTION RELIÉE

Le Sun Trust Limitée

Exécuteur testamentaire

Fiduciaire

Conseil d'administration

OSEPH SIMARD, O. B. E., D. Sc. C.	Président
ALBERT HUDON, D. Sc. C.	Vice-président
Hon. J.-A. BRILLANT, C. B. E., C. L.	Vice-président

Hon. ÉDOUARD ASSELIN, C. R., C. L.
Hon. ARMAND DAIGLE, sénateur
Hon. CHARLES DELAGRAVE, N. P., C. L.
J. ÉMILE FORTIER, M. D.
Hon. WILFRID GAGNON, C. B. E.
Col. Hon. RAOUL GROTHÉ, C. L.
J. ÉDOUARD LABELLE, O. B. E., C. R.
Hon. LUCIEN MORAUD, C. R., sénateur
EUGÈNE POIRIER, N. P., LL. D.

Direction :

J. HÉBERT CHRÉTIEN, B. A., LL. L.

Directeur général

Jacques SAINT-AUBIN
Chef des services

Henri DE CAZES
Gérant à Québec

Jacques GEOFFRION
Secrétaire

Siège social:

10 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL - 1

Succursale:

132, rue St-Pierre
QUÉBEC

TÉL. FALKIRK 1116
ÉCHANGE PRIVÉ

Charbonneau Limitée

Fabricants de

BISCUITS

CONFISERIES

et

PÂTES ALIMENTAIRES

1800, RUE NICOLET
MONTRÉAL

LA TEMPÉRANCE

est

La Saubegarde

par excellence

de votre portefeuille, de votre santé et de votre bonheur
familial, de même qu'une police d'assurance dans

La Saubegarde

est synonyme de sécurité économique
pour vous et pour les vôtres

Compagnie d'assurance sur la vie La Saubegarde

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL



Les Fabricants

FASHION-CRAFT LIMITÉE

Conseil d'administration :

J.-Louis LÉVESQUE *Président*

Gérard FAVREAU *Vice-président exécutif
et directeur général*

Lionel LACROIX } *Directeurs généraux*
W. S. McCUTCHEON } *adjoints*

Emé. LACROIX

J.-A. BOIVIN, N. P.

*Les vêtements
Fashion-Craft
sont
l'apanage
d'une mise élégante.*

Représentés au Canada par au delà de
500 magasins d'Halifax à Vancouver.

NOUVELLE ÉMISSION

\$500,000

WARWICK WOOLLEN MILLS COMPANY LIMITED

OBLIGATIONS PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

3½ % pour les échéances 1948 à 1952
4 % » » » 1953 à 1967

Datées du 1^{er} novembre 1947
échéant à raison de \$15,000 par année du 1^{er} novembre 1948 à 1966 et
\$215,000 le 1^{er} novembre 1967

Fiduciaire :
LE SUN TRUST LIMITÉE, MONTRÉAL

Conseillers juridiques :
MM. SYLVESTRE, PELLETIER & LACROIX, MONTRÉAL

Placement autorisé pour les compagnies d'assurance enregistrées en vertu de la Loi des compagnies d'assurance
canadiennes et britanniques, 1932, et de ses amendements.

PROSPECTUS ET PRIX SUR DEMANDE

Credit Interprovincial, Limitée

VALEURS DE PLACEMENT

210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal - 1 - Tél.: LA. 9241

"Relations" vous plaît, passez-le à vos amis